

“Le COLLEGE du SACRE-COEUR en LIESSE”



Bien chers anciens,

Vous souvient-il, encore, chers aînés, de cet airain qui naguère tintait au beffroi de votre vieux collège? Chut! Le voilà ressuscité aujourd'hui, recouvert d'or et de gloire, avec ses joyeuses compagnes les cloches du cinquantenaire. Les voilà qui vous souhaitent à grande volée la bienvenue au nom de votre Alma Mater qui carillonne d'une voix unanime la devise toute évangélique des fêtes présentes. "Unis pour mieux servir."

Unis, vous l'étiez autrefois au sein de ces classes âgées mais très coquettes, qui en ce jour radieux se font tendrement accueillantes, telles de bonnes vieilles institutrices. Enfants vous fûtes unis derrière ces petits pupitres doubles complices muets de vos candides espiègleries. Adolescents, vous l'étiez encore devant les grands tableaux noirs et sévères qui à certains jours, n'ont fait que servir de fond, peut-être à vos rêveries échevelées.

Unis, vous l'êtes demeurés au sortir de ce nid de formation, emportant dans votre essor fougueux vers la profession ou le métier, un souvenir vivace, qui sait, un regret peut-être même des douces années du collège. Coalisés dans une commune ambition de "mieux servir", vous avez illustré de votre conscience professionnelle toutes les carrières de l'échelle sociale, après avoir honoré cette institution de vos vertus d'écoliers. Et d'autres générations scolaires ont complé les vides des partants. Toutes, elles ont affiché l'esprit de joyeuse solidarité et de soumission au règlement, riche apanage de leurs devanciers.

Et votre Alma Mater grandissant, prospérant dix lustres durant, témoin réjoui de vos élans juvéniles vers la conquête du vrai et du bien. Peu à peu, elle se voyait heureusement contrainte au déploiement de deux vastes ailes, pour abriter un nombre toujours croissant.

Et lorsque ses cinquante années de dévouement à l'éducation eurent ébrulé le bronze, une théorie de bonnes volontés répondit à l'unisson dans la personne des vénérables anciens. Unis pour servir, ils ont prodigué le meilleur de leurs talents, de leurs loisirs à l'élaboration des noces d'or. C'est à eux surtout que je me joins pour souhaiter à tous cette cordiale bienvenue.

Unis hier, unis aujourd'hui dans ces solennités que leur présence

seule ferait grandioses, puissent maîtres et élèves de jadis goûter à plein cœur de combien les vieilles amitiés sont les plus solides et les plus délicieuses. Et si les murs ont des oreilles, ceux de votre collège ont aussi une bouche qui saura rafraîchir à votre mémoire les épisodes joyeux, palpitants, tragiques et même douloureux de votre vie d'écoliers. Les fêtes qui battent leur plein visent à intensifier ce courant de charité qui vous rapproche tous, chers aînés, de vos anciens formateurs. Je voudrais aussi qu'elles soient un temple élevé à la fraternité, temple que doit couronner et consolider la fondation d'une amicale.

Unis hier, unis demain. Votre amicale saura, j'en suis sûr, éterniser le souvenir de cette célébration, perpétuer le contact rajeunissant des copains d'autrefois, et aider financièrement nos plus avancés en formation dans la poursuite de l'idéal rêvé.

C'est ainsi, bien-aimés anciens, que vous pourrez vous affirmer de plus en plus les fils aînés et respectés de votre Alma Mater et les collaborateurs intimes de son œuvre. Cette mère enivrée de bonheur vous tend amoureusement les bras et vous dit dans un accueillant sourire: Soyez les bienvenus.

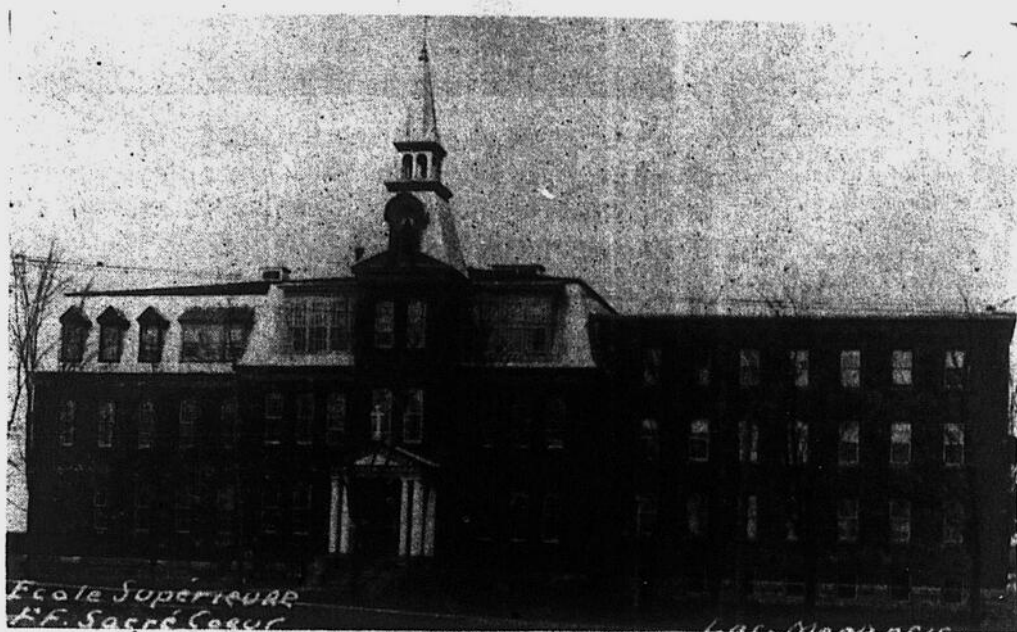
Fr. CHARLES-EMILE, S.C.
Directeur.

Au Club Rotary

La réunion de lundi dernier, chez les membres du Club Rotary, de notre ville eut lieu à la résidence du président sortant de charge, M. Jos.-E. Roy. Tous les membres, excepté M. Allen, gérant local de la Compagnie Kayser, en voyages d'affaires à Montréal, assistaient à cette réunion. Le menu, succulent et varié, avait été préparé avec soin par l'épouse du président, Madame Roy, secondée par Mme Armand Bonhomme et Mlle Margot Lippé.

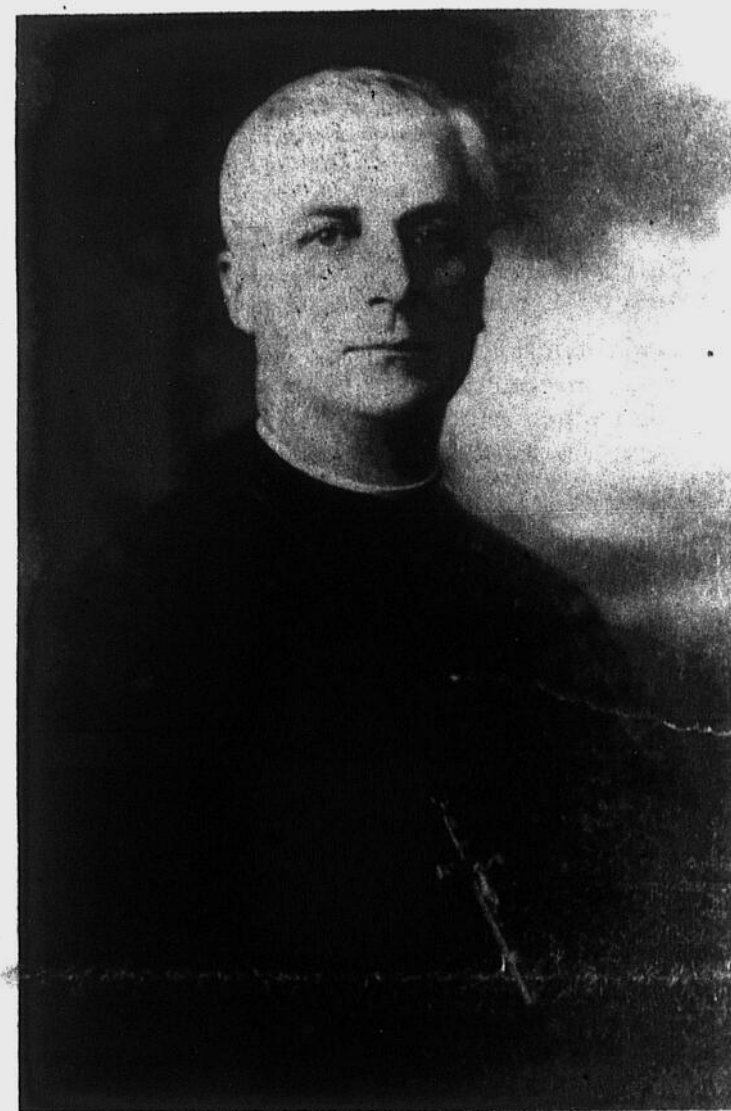
On causa aimablement et amicalement; M. L.-L. Mercure, le président récemment élu pour le prochain terme, intéressa les convives en résumant, dans une courte causerie, le voyage qu'il vient de faire dans l'intérêt du Club. Il a remercié, au nom de tous les membres, M. et Mme Roy, ainsi que celles qui les ont aidés à l'occasion de la réunion de ce soir-là.

L'ALMA MATER

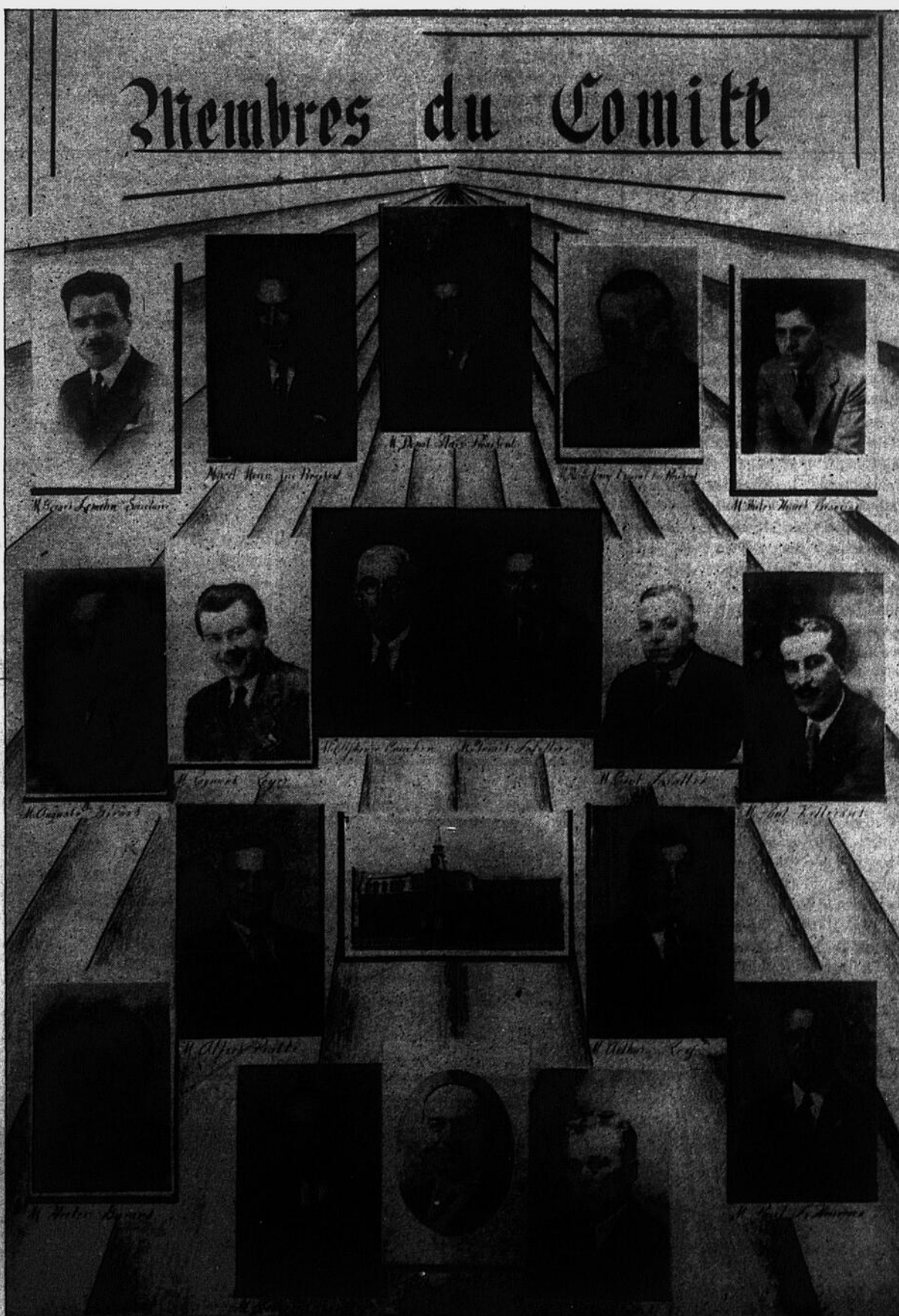


LE COLLEGE DU SACRE-COEUR.

de Lac-Mégantic, que dirigent en notre ville les RR. FF. du Sacré-Coeur, dans les murs duquel se déroulent cette semaine les grandes fêtes du JUBILE D'OR de cette institution.



Le Révérend Frère Germain, S. C. Provincial des Révérends Frères du Sacré-Coeur, pour la province d'Arthabaska.



Le Programme

SAMEDI LE 28 JUIN

- 2.00 — Enregistrement.
- 5.30 à 7.00 — Souper aux fêtes (salle du collège).
- 9.00 — Soirée boucane.

DIMANCHE LE 29 JUIN

- 9.00 — Réunion des anciens pour formation de l'amicale.
- 10.00 — Photographie.
- 11.15 — Messe.
- 1.00 — Banquet à la salle paroissiale.
- 2.30 — Jeux organisés sur la Cour du Collège.
- 8.30 — Séance pour les anciens.

LUNDI LE 30 JUIN

- 7.00 — Messe pour les professeurs et élèves défunts.

Feu Mme A. Couture

Dans le rapport que nous avons obtenu, la semaine dernière, du décès subit de Mme Adelbert Couture, le nom de M. Wilfrid Fortin figurait comme directeur du chœur de chant, or, c'est M. Hervé Fecteau qui a dirigé les chœurs, dans l'interprétation de la messe à trois voix égales, de A. Yon.

Dans le deuil

Ce matin, mercredi, à 9 heures, en l'église d'Ascot Corner, M. l'abbé Paul-Emile Morin, curé de Notre-Dame de Fatima (Lac Mégantic) a chanté le service de feu M. Wilfrid Gosselin, un oncle de Monsieur le Curé Morin.

Nos condoléances.

REMERCIEMENTS pour sympathie

Le directeur de notre journal, Louis-Philippe Poulin, Madame Poulin et tous les autres membres de sa famille remercient très sincèrement, par la voix de "L'Echo de Frontenac" les nombreuses personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil récent qui les a frappés par le décès de Madame Augustin Poulin, mère de notre directeur.

Anciens ATTENTION!

Tous vous aimerez à lire le rapport de vos belles et grandes fêtes d'aujourd'hui; vous n'êtes pas tous des abonnés à "L'Echo de Frontenac"; tous cependant, vous aimerez à lire les échos qu'il vous apporte durant tout le cours de l'année; tous ceux qui ne sont pas déjà abonnés à notre journal, peuvent le devenir en remplissant le coupon ci-dessous.

COUPON D'ABONNEMENT

Ci-joint \$2.00 (Deux). Veuillez inscrire mon nom sur vos listes d'abonnement pour une période d'un an.

Nom
Adresse

Aux Dames auxiliaires de l'Hôpital St-Joseph

Madame la Présidente.

La semaine dernière, l'Echo de Frontenac remerciait toutes les personnes qui avaient contribué au Succès du Bingo donné en faveur de l'Hôpital St-Joseph; ceci est logique et nous en partageons les sentiments.

Cependant aujourd'hui je voudrais remercier d'une manière toute particulière la dévouée présidente du Comité des Dames Auxiliaires, qui est d'une charité et d'une délicatesse au-dessus de tout éloge envers l'hôpital.

A toutes et à chacune de ces Dames Bienfaitrices du Comité un sincère et reconnaissant merci, c'est à vous toutes que nous devons le succès du Bingo. Que le Bon Dieu vous donne sa sainte et en bénédiction ainsi qu'à vos chères familles le bonheur que votre charité nous procure.

Toutes les Soeurs de l'hôpital St-Joseph vous souhaitent d'agréables vacances.

Soeur Marie de St-Georges.

Les Polonaises de St-Georges font leur apparition en public

Lors d'une soirée de ballets, donnée à St-Georges, dimanche le 15 juin, sous les auspices des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de l'endroit, les Polonaises du Foyer de St-Georges ont fait leur apparition en public. En cette occasion, elles ont donné des pièces de chant et de folklore de leur pays. Et malgré le peu de temps mis à leur disposition, et des moyens de

fortune limités, elles réussirent de tour de force, pour quelques numéros, de paraître en costume national, aux couleurs vives où dominent le rouge et le blanc. Maria Palucka, cheftaine du groupe, donna ses impressions en anglais, alors que Anne Gaizutyte, seule Lithuanienne du groupe, s'adressa en français à la foule. A la fin, elle ne put contenir son émotion et des larmes l'empêchèrent de parler.

Une salve d'applaudissements salua ces exilées qui terminèrent leur programme par leur hymne national, pendant lequel on en vit plusieurs, le regard rêveur et les

yeux humides, à la pensée du pays qu'elles aimaient et dont elles étaient si loin, si loin.

Mlle Anne Gaizutyte

Je vous ai promis, mes chers amis, de vous faire le récit de mon arrivée au Canada.

Il y a deux mois, quand je travaillais au Consulat des Canadiens, le docteur m'a demandé si je voulais venir au Canada. Après avoir réfléchi quelque peu, je me demandais ce que je pourrais faire en terre canadienne me trouvant absolument seule, éloignée de mon cher pays et de tous les miens. Ma première réponse fut: Je n'y vais pas.

Après un mois et demi, l'officier m'a donné à traduire une lettre dans laquelle on disait qu'il y avait une occasion pour des jeunes filles polonaises et catholiques de venir travailler au Canada à la Dionne Spinning Mills de St-Georges de Beauce.

Je demandai si je ne pouvais pas moi aussi, lithuanienne catholique, venir au Canada et l'officier m'a répondu qu'il fallait en parler à Monsieur Dionne.

Le même jour, je rencontrai M. Dionne et lui parlai de mon projet. Ce dernier m'a répondu que je devais voir l'officier de l'immigration. Après avoir rempli le questionnaire d'usage, je fus une semaine sans manger, travailler, ni dormir, de peur de ne pas être acceptée vu que j'étais Lithuanienne et que l'on ne demandait que des Polonaises.

Après l'examen de l'officier de l'immigration et la visite du consul, je sus que j'étais acceptée. Vous imaginez sans doute ma joie. Nous sommes embarquées à bord de l'avion vers huit heures samedi soir; nous sommes débarquées en Ecosse où nous avons soupé. Nous en sommes reparties vers 4 heures pour arriver à Montréal vers 2 heures de l'après-midi.

Le voyage fut très intéressant et j'ai admiré le paysage de votre beau Canada qui est aussi un peu le mien aujourd'hui.

A notre arrivée, nous avons été bien reçues. Les figures des gens m'ont impressionnée par leur sympathie. Nous avons été touchées par votre accueil. Nous vous remercions pour votre gentillesse et bienveillance à notre égard. Et nous sommes heureuses de vivre dans un pays de liberté.

Merci beaucoup.

Mlle Maria Palucka

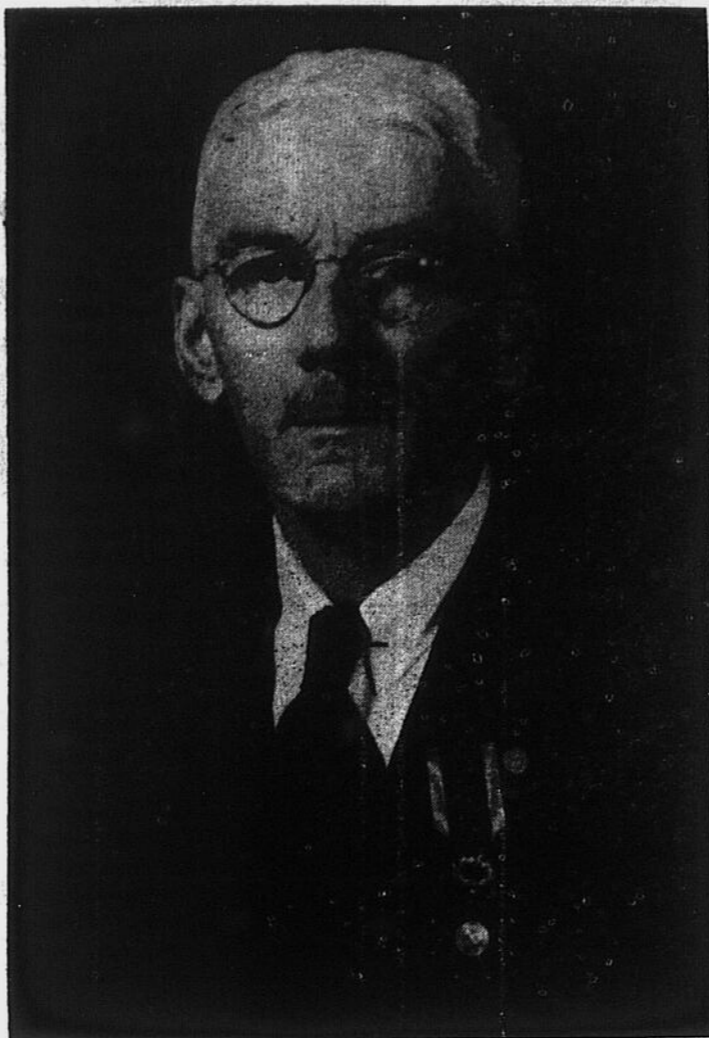
Aujourd'hui comme nous sommes éloignées de chez nous et traversées l'océan, je voudrais vous parler un peu de notre passé et j'espère qu'il vous intéressera. Avant la guerre, plusieurs d'entre nous fréquentaient les écoles primaires ou secondaires, mais en 1939, la guerre détruisit nos écoles et le bel avenir que nos parents voulaient nous donner.

Toutes nos écoles furent fermées et nos professeurs et dirigeants furent envoyés dans les camps de concentration où ils furent tués quelque temps après. Les Allemands s'emparèrent de nos biens et envoyèrent nos compatriotes dont plusieurs parents et amis travailler en Allemagne sur des fermes ou dans des usines. Ils firent la même chose pour nous. Ils ramassèrent les jeunes filles dans la rue, dans les églises durant l'insurrection de Varsovie.

En septembre 1944, les habitants de la ville de Varsovie, jeunes et vieux, combattirent les Allemands avec les armes qui leur tombaient sous la main. Mais les Allemands étaient plus forts et à l'aide des avions, ils bombardèrent et détruisirent entièrement la ville de Varsovie qui fut notre capitale depuis plusieurs centaines d'années. Tous nous avons dû quitter notre ville bien-aimée qui n'est plus rien que ruines.

Les soldats polonais furent très habiles et très braves combattant avec les troupes alliées dans toutes les parties du monde. Jusqu'à maintenant, il fut impossible de retourner en Pologne parce qu'elle n'est pas libre. Nous avons travaillé pour les Allemands, attendant de jour en jour d'être libérées et de retourner chez-nous. Tous les prisonniers des camps de concentration attendent la libération mais seulement quelques-uns d'entre eux ont vu les américains.

HONORE PAR LE PAPE, Il fait honneur à son Alma Mater



M. ALPHONSE CAUCHON de notre ville, Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et ancien élève de notre Collège qui a pris une part très active dans l'organisation des fêtes du Jubilé d'Or de son Alma Mater.

Avant l'arrivée des soldats américains au camp de Dachau, les Allemands avaient décidé de tuer tous les prisonniers de ce camp; mais avant l'exécution de cet ordre, une Polonaise, née aux Etats-Unis et appartenant à l'armée américaine, arriva à Dachau en premier avec les troupes américaines et hissa le drapeau polonais au-dessus du camp mettant ainsi la joie et l'espérance dans tous les cœurs. Les Polonais en furent réjouis et n'oublieront jamais cette brave petite Polonaise. Nous avons tous salué les Américains avec des fleurs.

Après la libération, nous avons été envoyées dans les camps américains en Allemagne. Nous avons été bien traitées mais nous n'avons pas mené une vie normale. Nous rêvions souvent de venir au Canada où nous pourrions jouir de la vie une fois encore, mais cela semblait impossible jusqu'à ce que M. Ludger Dionne vienne et trouve le moyen de nous faire traverser l'océan. Nous lui en sommes très reconnaissantes ainsi qu'à M. Adams et à tous ceux qui ont favorisé notre voyage.

Nous présentons nos remerciements aux gens de St-Georges qui nous ont reçues avec une réelle bonté venant de véritables cœurs de catholiques. Nous pouvons dire que nous nous sentons chez nous ici et nous espérons que la population ne regrettera pas notre venue ici parce que nous sommes bien disposées à combler l'espérance que nous gardons au cœur de devenir de bonnes citoyennes canadiennes.

Sur les ondes

Ondes par-ci; ondes par-là

Au cours de la saison d'été des programmes disparaissent de l'horaire dont plusieurs reviendront à l'automne. "Un Homme et son Pêche" sera remplacé à partir du

lundi, 30 juin, à sept heures, par l'audition de chansonsnettes enregistrées sur disques, avec comme animateurs et commentateurs Lucille Dumont et Roger Baula.

Une autre émission fantaisiste remplacera Radio-Caribis, le mercredi, 2 juillet, émission qui passera à l'horaire sous la rubrique "Sous la douche d'été", rubrique appropriée à la température pluvieuse se maintenant.

Pas de changements à l'horaire des émissions dramatiques. Le théâtre du lundi soir, à 9 heures, ainsi que Studio G-7, le jeudi soir, à 9 h. 30, les Voix du Pays, le dimanche, à 8 h., Baptiste dans les Champs Elysées, également le dimanche, à 9 heures du soir. Qui est Coupable?, le mardi, à 8 h. du soir, poursuivront leur carrière, cet été. Il faut ajouter à ceci, en nouveauté, "Papa et son fils", d'Henry Deyglun qui passe maintenant les lundi, mercredi, et vendredi, à 11 h. du matin.

"Musique en dinant" remplacera la Revue de l'Actualité, de 5 h. 30 à 6 h. 45. Lorsque le roman "Coeur Atout" se terminera, fin juin, cette émission restera à l'horaire jusqu'à 7 h.

Radio-Canada apportera sa collaboration au Congrès de l'enseignement secondaire en transmettant le lundi, 30, de 9 h. à 10 h., les discours qui y seront prononcés. C'est dire que l'émission de ce jour sera supprimée ce soir-là.

John Newmark, l'un des plus brillants pianistes de la métropole, prendra part au concert que donnera Radio-Canada, le lundi, 30 juin, à 8 h. du soir, sous la rubrique "Sérénade pour Cordes". Accompagné par l'orchestre sous la direction de Jean Deslauriers, il jouera le premier mouvement du Quintette en la majeur, de Dvorak.

Il s'agit de l'"Allegro, ma non Tanto".

Sir Ernest MacMillan dirigera le deuxième, pour cette saison, des Concerts Symphoniques de Montréal, à savoir le mardi, 1er juillet, concert dont Radio-Canada fera le relais de 8 h. 30 à 9 h. 30 du soir.

Il nous fera d'abord entendre "Carnaval" oeuvre d'Oscar Morawetz, qui aujourd'hui habite Toronto. Ce compositeur a étudié au Conservatoire de Prague et, plus jeune encore il obtint beaucoup de succès à titre de pianiste. Après l'affaire de Munich, il vint au Canada et poursuivit ses études à l'Université de Toronto. Deux fois il gagna le trophée de l'Association des Auteurs et Compositeurs du Canada. Il fait partie maintenant du personnel enseignant du Conservatoire de Toronto.

On entendra ensuite "Danse Villageoise", de Claude Champagne, directeur adjoint du Conservatoire de musique de la province de Québec. M. Champagne est l'un des compositeurs les plus appréciés des critiques du Canada. Au fait M. Jean Baudet fit entendre l'une de ses oeuvres au Festival de Prague.

On remarquera encore au programme la Symphonie Italienne de Mendelsohn, l'Adagio de la Sonate en do mineur, de Beethoven, orchestration de Sir Ernest MacMillan, et pour terminer "Dances Polovtsiennes", de Prince Igor, de Borodine.

Les allocations familiales

Vous avez dit naguère, dans les journaux que lorsqu'un enfant fréquente l'école, il a droit à l'allocation familiale; que s'il travaille à salaire, il n'a pas droit à l'allocation. Mon fils de 15 ans, depuis le mois de nier, travaille à salaire et suit des cours du soir. A-t-il droit à l'allocation?

R.—Votre fils n'a plus droit à l'allocation parce qu'il travaille à salaire et que partant, il peut subvenir à ses propres besoins. Cependant, il est très louable de lui faire suivre un cours du soir. De cette façon il s'assure un meilleur avenir. Voici un renseignement utile: Un enfant de moins de 16 ans qui fréquente l'école aux heures habituelles, c'est-à-dire, le jour, peut travailler en dehors des heures de classe et gagner jusqu'à \$35.00 par mois, sans perdre son allocation. Mais, s'il ne fréquente pas l'école de jour, le moindre

salarié lui fait perdre son allocation. Je vous conseille d'écrire au Directeur régional des Allocations familiales, Case postale 1816 à Québec, et de l'informer du travail de votre fils, car l'allocation que vous recevez pour lui, chaque mois, depuis qu'il travaille, devra être remboursée.

Dans le domaine...

(suite de la dernière page)

vaient remporté leur seule victoire de la saison contre le même club dans une partie précédente par un score de 7 à 6 après 11 manches de jeu. Ils ont perdu leurs autres joutes contre Windsor-Mills par un score de 3 à 2, Richmond par un score de 14 à 12 et Plessisville par un score de 11 à 6. Dans ces 6 joutes les "as" ont cogné en tout 50 coups sûrs avec un total de 211 apparitions au bâton.

Voici la position des compteurs avec leur moyenne:

- 1—Guy Nadeau, 412; 2—Lucien Bouchard, 357; 3—Charles Compagnat, 347; 4—Aimé Giroux, 300; 5—Vincent-Paul Morel, 294; 6—Roland Cliche, 250; 7—Roger Duchesneau, 240; 8—Gérard Brûlotte, 238; 9—Fernand Compagnat, 200; 10—Albert Boulanger, 176; 11—Adalbert Sylvestre, 131; 12—Jos. Arzquin, .059.

Les autres joueurs, Paul Blouin, Léo Bernier, Paul L'Heureux et Philippe Jacques n'ont obtenu aucun coup sûr.

URGENT!

ATTENTION:

Il manque des parents à 700 petits délaissés temporairement hébergés à la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, 680, Chemin Sainte-Foy, Québec.

POUVEZ-VOUS REMPLACER LEURS PARENTS INCONNUS?

Si vous possédez cette incomparable qualité de geste héroïque et sauveur comme première formalité faites venir et remplissez LE QUESTIONNAIRE DES PARENTS ADOPTIFS

à l'adresse ci-dessous

Amassez

AUJOURD'HUI... pour demain

à **"MA BANQUE"**

B de M

Suivez l'exemple de plus d'un million de Canadiens qui épargnent pour demain... ouvrez un compte à la B de M aujourd'hui.

BANQUE DE MONTRÉAL

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

ADRIFF

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT

TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE L.T.E.E. 1566, RUE ST-DENIS, MONTRÉAL 14

Robin Hood

LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MENAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON

POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ

1897

L'ECHO de FRONTENAC

1947

L'ECHO DE FRONTENAC. JEUDI, 26 JUIN 1947

Oasis

(Un milieu de paix et d'entente)

Cinquante ans

Cinquante ans, c'est un âge très respectable, où sont dépassés les ébauches les essais vagues, incertains, les tâtonnements d'une jeunesse qui cherche la voie.

Cinquante ans, alors que l'on se retourne pour regarder le chemin parcouru, et qu'avec indulgence l'on contemple les jeunes, qui à leur tour, luttent pour la vie avec des mouvements parfois mal assurés, chancelants, et subitement spontanés, voire même brusques.

Cinquante ans, toute une vie est là, derrière soi, et il fait bon s'arrêter un moment à ce détour du chemin, pour contempler l'oeuvre de sa vie; c'est alors un moment parfois bien doux, parfois amer, certains souvenirs évoquent un sourire, d'autres, un soupir, une larme... et l'on se dit: "Tout ce travail, ce chemin que j'ai tracé, il n'a pas été inutile, d'autres le suivent. Si c'était à refaire...? Tant de sacrifices ont été demandés, tant de souffrances requises, pourrais-je vraiment recommencer... recommencer les tâtonnements et les luttes...? "Une hésitation d'un moment traverse l'esprit, et l'on reprend vivement avec un élan généreux: "Oui, je recommencerais, ne serait-ce que pour revivre les heures joyeuses qui suivaient une découverte, ne serait-ce que pour la joie ressentie alors qu'après avoir lutté en un endroit périlleux et remporté la victoire, l'on commençait à entrevoir une lueur à peine perceptible, vacillante, mais vers laquelle on se rapprochait sensiblement.

Cinquante ans, alors que riche de son expérience après une vie féconde, laborieuse, l'on jette à pleine main, des trésors de bons conseils, d'habiles directives que recueillent de jeunes mains, de jeunes cerveaux avides de connaître ce qu'il y a là-haut, et désireux de savoir comment il faut faire pour s'y rendre.

Cinquante ans... un moment de halte avant de continuer lentement sa route vers les sommets, avant de poursuivre sa conquête ardue, difficile, un court repos avant de continuer à tracer la voie vers la vraie, l'éternelle lumière qu'on distingue de plus en plus en approchant des sommets.

Rolande Aillard

PROCES NOUVEAU GENRE

Intellectualisme vs "Funnies"
Juge: Bonsens
Membres du jury: Le Peuple
 Avocat — Votre Honneur, mon client l'intellectualisme porte plainte contre les "Funnies", et a bon droit, d'ailleurs. Depuis que les Funnies abondent sur le marché, mon client l'intellectualisme dépérit à vue d'oeil, ses quelques pages ne sont plus guère parcourues que par un petit nombre de lecteurs qui, par contre, s'arrachent les Funnies. Voyez-vous, Votre Honneur, nous n'aurions rien à dire si les dits Funnies avaient quelque valeur intellectuelle ou morale, car "les affaires sont les affaires", mais par des moyens grotesques et vils, ils accaparent l'esprit du peuple et le tournent de mon distingué client.

2ème avocat — Je m'objecte, Votre Seigneurie, les "Funnies

n'ont jamais dit quoique ce soit contre l'intellectualisme, ils vont leur petit bonhomme de chemin et servent au peuple l'aliment que celui-ci recherche et réclame.

—Cela n'est pas prouvé.

Mais si. Pourquoi s'arrache-t-on les Funnies, comme vous le dites vous même, savant confrère? Le tirage illimité de nos journaux illustrés est la preuve indiscutable de la faveur dont ils jouissent auprès du peuple.

—(L'avocat de l'intellectualisme bafouilla quelques mots inintelligibles et continua son réquisitoire) Oui, Votre Honneur, les Funnies déforment l'esprit du peuple, faussent le jugement de la plupart de nos jeunes gens qui feuilletent partout, dans la rue, les restaurants, les tramways, ces journaux qui sont tout-à-fait insipides, d'une insignifiance à faire pleurer, ou encore des plus vils et condamnables.

Et le procès durait déjà depuis longtemps lorsque les membres du jury se retirèrent pour délibérer.

Lorsque ceux-ci revinrent, la foule, qui avait suivi avec intérêt les diverses phases de ce procès nouveau genre, commençait à manifester. Les gens ne tenaient plus en place et avaient hâte de connaître le verdict.

Voilà: mesdames et messieurs, le verdict des distingués membres de notre jury.

Attendu que les "Funnies" n'ont jamais discrédité, en aucune manière l'intellectualisme.

Attendu que les gens achètent librement les "Funnies" et se complaisent dans ces lectures qu'ils trouvent reposantes, légères, ne demandant aucun pénible effort intellectuel.

La cause est renvoyée car nous n'avons nulle preuve valable contre l'accusé.

Signé: Le Peuple

Après la lecture de ce verdict, la salle applaudit à tout rompre. Alors, le juge Bonsens se leva et s'exprima en ces termes: "La voix du peuple est sacrée. Dans de tels cas, Bonsens déplore mais n'a qu'à s'incliner.

Dans la rue, les gens passaient leurs commentaires: "S'il avait fallu qu'on nous enlève nos "comiques".

—Heureusement, les membres du jury étaient de dignes représentants du peuple.

—N'empêche que l'intellectualisme est à plaindre, c'est vrai qu'il dépérit, le pauvre.

—C'est sa faute, il pourrait aussi "siserlever" qu'il ait aussi sa page de "funnies".

—Tu n'y penses pas, ça nuirait à la tenue intellectuelle qu'ils veulent donner à leur journal.

—Eh bien! Pour ne pas nuire à cette "tenue intellectuelle", qu'ils impriment les "funnies" sur des feuilles détachables, c'est la meilleure solution qu'on puisse leur donner, ils augmenteront ainsi leur prestige et leur tirage...

Hélas! nous en sommes là. Triste réalité à constater. Des remèdes à suggérer? Il devrait y en avoir, mais leur chance de succès sont si minces quand on constate la profondeur du "mal".

Mibémol

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 24 juin 1937)

Chez les Chevaliers de Colomb

Décès à St-Romain

Mtre Antonio Drolet, de Sherbrooke, et autrefois avocat de notre ville est nommé député de district des Chevaliers de Colomb. Le district en question comprend les conseils de Lac-Mégantic, Richmond, Thetford-Mines, East-Angus et Sherbrooke.

M. Joseph Marcenau, malade depuis plusieurs années, et citoyen estimé mourut à St-Romain. Il laisse son épouse et 15 enfants.

Etudiant à l'honneur

Le fils du notaire J.-E. Guertin, de Lambton, M. Paul Guertin, décroche une bourse de \$100.00 à l'occasion d'un concours ouvert par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, concernant "l'influence du commerce sur la civilisation".

Notes locales

M. et Mme Henri-L. Audet viennent demeurer à Lac-Mégantic. Ils occuperont l'ancienne propriété du Dr Georges Grégoire.

Mlle Gertrude Morissette est de retour d'un voyage à Montréal.

M. Paul Leblanc est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Mlle Isabelle René, de Montréal, visite ses parents de chez-nous.

M. Lionel Vachon, administrateur-gérant du journal "La Tribune", de Sherbrooke, et Madame Vachon, visitent Mme F.-X. Vachon.

A la Cour de Circuit

L'honorable Juge Wilfrid Laliberté préside une séance de la Cour de circuit, en notre ville.

Drouin vs Letellier

Le Magistrat de district, Ph. Marchand, vient de rendre un jugement très élaboré, dans une cause entre Me Armand Drouin, avocat de cette ville, et Mlle Cécile Letellier.

Par l'intermédiaire de son procureur, Me Gérard Lacourrière, le demandeur réclamait la somme de \$57.50 de trois mois de loyer, que la défenderesse Letellier refusait obstinément de payer, en alléguant qu'elle n'avait pas eu l'occupation des lieux avant le 18 juillet 1946, que les mois de juin et juillet étaient les mois les plus favorables, au commerce qu'elle avait ouvert, qu'elle les avait en partie perdus, qu'elle souffrait ainsi des dommages très considérables, et qu'enfin la Commission des Prix et du Commerce avait décrété que le loyer n'était payable qu'à partir du 18 juillet. A cela, le Demandeur répondit qu'en pleine connaissance de cause et entendement, la Défenderesse s'était engagée, par écrit, à payer à partir du 1er juin pour s'assurer la maîtrise d'un local où elle devait exercer un commerce florissant. A l'audition, Me Lacourrière fit valoir que la Commission des Prix n'avait juridiction que pour changer la durée d'un bail et aucunement concernant les autres clauses, que la Défenderesse donnait un sens faux au terme "occupation".

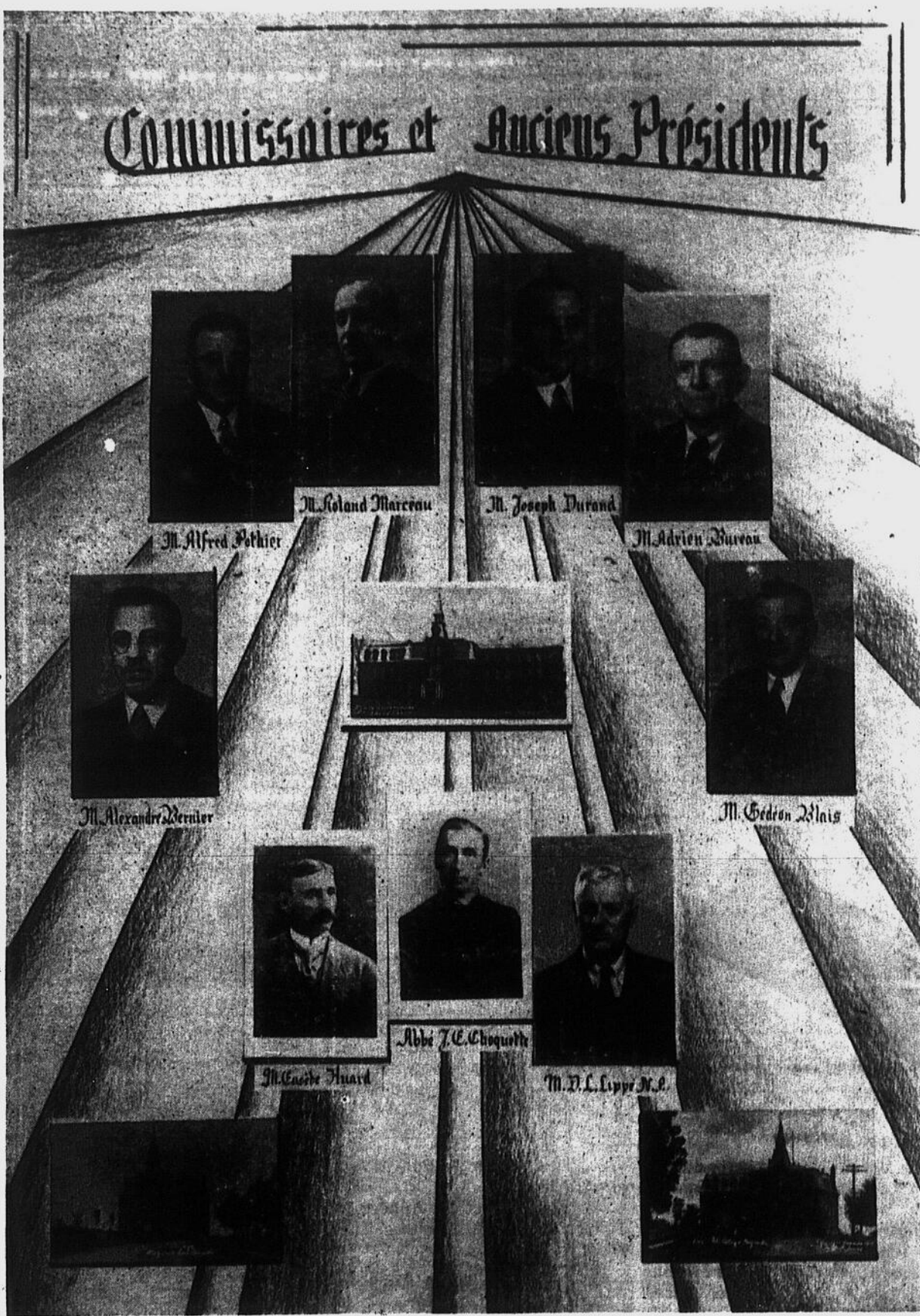
La savant Magistrat statue que la position prise par la Défenderesse ne peut être accueillie en droit que suivant la doctrine et la jurisprudence, le recours, qui com-

pète à un locataire, sur le défaut de locateur de livrer un local est l'action en résiliation de bail avec demande de dommages, s'il y a lieu. La Défenderesse ne pouvait non plus par plaidoyer demander la compensation de la somme de \$15.00, qu'elle faisait valoir. En conclusion il s'en suit que les offres de règlement de \$25.00 que les juges insuffisantes et la Défenderesse est condamnée à payer \$17.50 avec intérêt et les dépenses.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie a causé des dégâts assez considérables dans un édifice appartenant à M. Donat Perreault, épicer-boucher, rue Laval. C'est vers minuit et demi, dans la nuit de jeudi à vendredi, que se déclara le feu qui origina à l'extérieur, en arrière de la maison. Les dommages, causés par le feu et la fumée, puis l'eau, furent assez considérables. On n'a pu déterminer la cause du feu.

Sur réception de l'appel, les pompiers dont les noms suivent se rendirent sur les lieux sous la direction du chef, M. Alfred Dostie et de son assistant M. Dorlès Dostie. Répondirent à l'appel, MM. Gérard Boulet, Jos. Gobeil, Gaston Gobeil, Henri Roy, Edmond Fontaine, Roger Fontaine, Bertrand Fontaine, Henri Gobeil. A deux heures et quart l'incendie était sous contrôle. Le travail des pompiers fut très satisfaisant.



Le feu prend naissance dans un lit

Un commencement d'incendie, qui aurait pu avoir des suites graves, était signalé à nos sapeurs, dimanche soir dernier. C'est à la résidence de M. Albert Dubois, à l'extrémité de la rue Montcalm dans Notre-Dame de Fatima, que furent appelés nos pompiers. En jouant avec des allumettes, un enfant avait mis le feu dans un lit, à un matelas. Fort heureusement, il fut assez facile pour les pompiers, appelés sur les lieux, de contrôler le feu qui ne causa que des dégâts peu considérables.

Quand l'argent parle, la vérité garde le silence.
 Le mariage est la tombe de l'amour.

CONSTIPÉ??! IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens la bile n'en donne qu'une.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause constipation, maux de tête, indigestion et faiblesse. Pour une santé saine et tonifier votre foie et obtenir la bile nécessaire grâce aux Fruits à Bile, les comprimés pour la bile qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus appréciés au Canada. A base d'herbes et de fruits.

MANUEL DE L'INVENTEUR
 10 comprimés
 ALBERT FOURNIER
 934 ST-CATHERINE EST MONTREAL



Soutenez votre abdomen et votre dos fatigués avec un **SUPPORT SPENCER** dessiné spécialement pour vous

Votre Spencer soulagera mal de dos musculaire et fatigue dus à la tension que provoque le mauvais maintien. Il vous reposera, vous donnera plus d'endurance et un renouveau d'énergie.

MME JOS. LAMONTAGNE
 Corsetière SPENCER Enrg.
 8 années d'expérience
 34-rue Laval — Tél.: 289-R
 Lac Mégantic, Cité Frontenac

Papiers imitation de brique

Nous avons à vendre: papiers imitation de brique, bardeaux d'asphalte, papier à surface ardoisée, papier à surface unie. Avis donc à tous les intéressés dans la construction.

Garage Mercier

Rue Laval LAC-MEGANTIC
 J. 12-J.N.O.

SACS DE THÉ "SALADA"
 Si pratiques

ETUDE LEGALE DE

Mtre Louis-Philippe Cliche

L. L. L.,
 Avocat du Barreau de St-François.
 LAC MEGANTIC — Cité FRONTENAC

Services Repris
 EN VIGUEUR DEPUIS LE 15 MAI 1947

**SHERBROOKE
 SCOTSTOWN
 MÉGANTIC**

Depuis lundi, le 15 mai, un service d'autobus dans les deux directions est exploité entre Sherbrooke et Mégantic, avec un service additionnel le dimanche. Un service additionnel le samedi aussi, entre Sherbrooke et Scotstown.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

Pour tous renseignements veuillez consulter votre agent local ou téléphoner à

921 (jour) — 3419 (nuit)
 33 ouest, rue King, Sherbrooke

L'Historique de mon Collège

Fondé en 1897

Debuts

Plusieurs années avant l'arrivée des Rév. Frères du Sacré-Coeur au Lac-Mégantic, en 1897, les résidents du jeune village de Mégantic s'intéressaient à la fondation plus ou moins rapprochée d'un collège sous la direction de Religieux-Enseignants.

Dès 1884, un an avant l'érection civile du village de Mégantic, et deux ans avant l'arrivée d'un Curé résidant à la Mission Ste-Agnès, les Syndics d'Ecoles (dissidents) du canton de Whitton, (la partie actuelle de Mégantic), s'étaient fait octroyer un certain nombre de lots pour y construire leurs écoles. En effet, le 7 mai 1884, M. Alexander Gunn, marchand de Kingston, Ontario, et membre du Parlement, propriétaire d'une grande étendue de terrain dans le canton, céda plusieurs lots du RESERVE BLOCK avec l'entente que les Syndics d'Ecole "shall erect a good and substantial school house or building on the donated land, within one year from this day". Sur ces nombreux lots cédés par M. Gunn devaient s'élever, plus tard, le couvent, le collège et même l'église paroissiale dont on demandait déjà la construction au village de Mégantic. Mais comme la réalisation de tous ces projets ne se faisait pas aussi vite qu'on l'avait espéré, les Syndics, avec le consentement de M. Gunn, transportèrent la propriété de ces terrains à la Corporation Episcopale de Sherbrooke, en 1894, "en fidéjussé pour en jouir et disposer pour le site et l'établissement d'une église ou d'un établissement religieux quelconque ou pour des fins de l'éducation, le tout dans l'intérêt de la dénomination religieuse Catholique Romaine du village de Mégantic et de ses alentours."

Le 28 avril 1885, le village de Mégantic était érigé en municipalité scolaire avec les mêmes limites que celles assignées au point de vue municipal. Une école sous la direction d'institutrices laïques existait déjà dans le nouveau village, qu'on appelait le village de Nantes, parce qu'il devait sa fondation à l'établissement de la compagnie Nantaise. Ce nom de village de Nantes semble avoir été conservé au village durant plusieurs années, puisque nous lisons dans le livre des minutes de la Commission Scolaire, en date du 21 juin 1894: "Que l'examen des classes de l'Académie Nantaise soit fixé à mercredi prochain, à 1 heure P.M. à la salle publique, et que M. le Curé soit invité à y assister."

Fondation du couvent.
En 1894, les Commissaires d'Ecoles du village de Mégantic, sous la présidence de M. Téléphore Lemay, avaient conclu des conventions d'engagement avec les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame et avaient décidé de la construction d'un couvent. Il était alors encore question de la construction d'un collège et nous lisons dans le livre des minutes de la Commission Scolaire, en date du 17 décembre 1894: "Vu le projet de la fondation prochaine d'un couvent et la fondation plus ou moins rapprochée d'un collège commercial sous la direction de Religieux..."

Le projet se réalise.
Dès son arrivée à Mégantic, en décembre 1896, M. le Curé Choquette fit des démarches pour obtenir des Frères enseignants pour l'éducation des garçons de sa paroisse. Il s'adressa à Mgr Larocque, Evêque de Sherbrooke, qui transmit la demande aux Frères du Sacré-Coeur. Au printemps de 1897, M. Choquette rencontra à Sherbrooke, le Rév. Fr. Théodule, remplaçant le Rév. Fr. Osmond Provincial, qu'il amena à Mégantic; une assemblée fut tenue chez M. Louis Bécigneul, secrétaire de la Commission Scolaire; étaient présents, outre M. le curé Choquette et le Frère Théodule, MM. les Commissaires T. Lachance, Sévigny, Morin et Morissette. C'est au cours de cette assemblée que le Frère Théodule accepta, au nom de sa Communauté, de venir fonder une maison à Lac Mégantic. Les Commissaires s'engageaient à faire construire le collège immédiatement et à leur en confier la direction.

Le 16 juin 1897, les Commissaires d'Ecoles avaient acheté de la Corporation Episcopale de Sherbrooke, les lots 1978, 1979, 1980, 2084 et 2086 pour y construire le nouveau collège. Le prix payé pour ces lots fut \$770. L'architecte

J.-B. Verret fut chargé de préparer les plans du collège le 23 juillet, le contrat pour la construction fut accordé à Achille Bélanger, pour \$4,800; le coût total fut de \$5,500.

Le 16 août 1897, une entente était signée à Arthabaska ville entre la Commission Scolaire du village de Mégantic et la Communauté des Frères du Sacré-Coeur.

ENGAGEMENT: fait entre MM. les Commissaires d'Ecoles de la municipalité scolaire de Lac Mégantic, d'une part, et l'Institut des Frères du Sacré-Coeur d'autre part.

L'Institut s'engage à envoyer autant de professeurs que les besoins de l'établissement peuvent le demander. MM. les Commissaires payeront deux cents piastres par an à chaque Professeur et cent piastres à l'Econome.

En outre, MM. les Commissaires devront payer cent piastres pour ameublement et frais d'installation de chaque Frère, soit à la fondation, soit plus tard, lorsque les besoins de l'école nécessiteront un personnel plus nombreux. La propriété du dit ameublement sera acquise aux Frères, à raison de un dixième par an. Le chauffage, l'eau l'ameublement classique, les fournitures scolaires, les réparations seront à la charge des Commissaires. De plus, les Commissaires fourniront un parloir meuble pour les besoins de l'Ecole.

Les Commissaires devront prendre des arrangements pour faire balayer les classes tous les jours, et pour laver les planchers au moins une fois l'an.

Les paiements des Frères devront se faire par versements mensuels. Si l'une des parties contractantes voulait modifier le présent contrat, avis en sera donné à la partie, un mois à l'avance.

Arthabaskaville, le 16 août 1897, (Signé) Frère Osmond, V. Prov. J.-E. Choquette, Ptre, Prés. Louis Bécigneul, Sec.-Trés.

A la fin d'août 1897, arrivèrent à Lac Mégantic, les quatre premiers Frères du Sacré-Coeur: les Frères Hilaire, directeur, Ezéchiel, Octave et Sérapion. Le 5 octobre 1897, la Commission Scolaire ratifiait le contrat intervenu entre l'Institut des Frères du Sacré-Coeur et M. le Président de la Commission et son Secrétaire-Trésorier, le 16 août précédent.

Les classes commencent.
Depuis l'arrivée des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en 1896, l'éducation des garçons leur était confiée. Lorsque les Frères arrivèrent à Lac Mégantic, à la fin d'août 1897, la construction du collège n'était pas encore terminée; ils s'installèrent dans l'humble bâtisse qui servait autrefois d'école et qui était alors la salle publique; cette bâtisse était située dans la propriété actuelle de la Fabrique, en arrière du presbytère. Les classes commencèrent au début de septembre 1897 et se donnèrent dans cette bâtisse jusqu'en décembre, alors que la construction du collège était assez avancée pour y recevoir les Frères et leurs élèves. Le 2 janvier 1898, le Frère Théogène était assigné au collège de Mégantic.

Mégantic en 1897
Lorsque les Frères arrivèrent à Lac Mégantic, le village se composait d'environ 300 familles, avec une population de 1500 âmes. Le territoire qui forme actuellement la ville de Mégantic, comprenait deux villages distincts, le village de Mégantic, dans le comté de Compton, au nord de la Chaudière, et le village d'Agnès, dans le comté de Beauce, de l'autre côté de la rivière Chaudière. Au village de Mégantic, il n'y avait pas d'église catholique; l'église était située dans le village d'Agnès; une chapelle avait été construite en 1879 l'année même où le chemin de fer INTERNATIONAL atteignait l'endroit où devait bientôt se construire le village de Mégantic. Cette chapelle était la mission Ste-Agnès de Ditchfield, desservie par M. le curé de Piopolis; en 1883, une église fut construite, la chapelle devant, à l'avenir, servir de presbytère, mais ce n'est qu'en 1886, que M. le Curé Cousineau fut transféré à Ste-Agnès de Ditchfield comme prêtre résidant.

Le 1er octobre 1889, un bureau de poste était ouvert au village de Mégantic, sous le nom de LAKE MEGANTIC; en 1893, au mois de décembre, la People's Bank of Halifax y ouvrait une sous-agence.

Au point de vue scolaire, c'était

la même chose, le village d'Agnès faisait partie de la municipalité scolaire de Ste-Agnès de Ditchfield jusqu'en 1930, alors qu'au 1er juillet de cette année fut érigée la Municipalité Scolaire du village de Ste-Agnès, dans le comté de Beauce. Ce n'est qu'en juillet 1907, après que les deux villages de Mégantic et Agnès furent réunis pour former la ville de Mégantic, que fut érigée la municipalité scolaire de la ville de Mégantic.

Pour les fins religieuses, les résidents du village de Mégantic se rendaient à l'église située dans le village d'Agnès, et il en sera ainsi jusqu'au 24 février 1901, lorsque fut terminée le soubassement de l'église actuelle de Ste-Agnès et que tout l'établissement religieux fut transporté au village de Mégantic. Et depuis cette époque, les résidents d'Agnès fréquentent l'église située dans Mégantic jusqu'au 1er mai 1946, alors que fut érigée la paroisse de Notre-Dame de Fatima, et fut décidée la construction d'une deuxième église dans l'ancien village d'Agnès. En 1897, l'église était donc située à plus d'un mille de distance du nouveau collège et pendant près de quatre années, les Frères et leurs élèves devaient s'y rendre pour les offices religieux.

Bénédictin du collège
Le collège fut béni en février 1898, par Sa Grandeur Mgr Larocque, Evêque de Sherbrooke, assisté de M. Chalifoux, Vicaire-Général et de M. le curé Choquette. Parmi les membres du clergé présents à cette cérémonie, mentionnons MM. les Cures Plamondon, curé de St-Louis d'East Angus, Bernier, de St-Romain, Simard, de Piopolis, Gaulin, de Ste-Cécile, Lemieux, de Scotstown, et M. l'abbé Huard, vicaire à Mégantic. L'Institut des Frères du Sacré-Coeur était représenté par les RR. FF. Octavien et Théophile, et par le personnel du collège.

Le dernier dimanche du mois d'août 1900, M. l'abbé Maltais du séminaire de Sherbrooke, bénissait une petite cloche. Cette cloche fut installée dans le clocher du collège; pendant une vingtaine d'années, on la sonnait pour appeler les enfants à la classe, matin et midi; puis, je ne sais trop pour quelle raison, elle devint silencieuse. En octobre 1945, la Commission Scolaire en fit don à la chapelle de la mission de St-Jean de la Lande, dans le 10^e rang, et le jour de la Toussaint, le 1er novembre 1945, elle sonnait de nouveau à toute volée, pour appeler les gens de la mission, à la messe dans leur belle chapelle toute neuve.

Bravo, Messieurs les Commissaires
A la gloire de Messieurs les Commissaires d'il y a cinquante ans, mentionnons qu'alors on comprenait l'importance nationale des familles nombreuses, on savait les apprécier puisqu'à leur réunion du 8 novembre 1897, les Commissaires décidaient "de ne pas charger la rétribution scolaire pour plus de quatre enfants dans la même famille".

Améliorations et agrandissement.
Pendant plusieurs années, le collège n'eut pas pour les Frères et leurs élèves le confort actuel. La construction qui était le corps principal du collège actuel, d'une dimension de 60 x 50 pieds, ne comprenait pratiquement que les murs extérieurs et le toit. A l'intérieur, c'était la brique nue, simplement blanchie à la chaux; les cloisons séparant les classes étaient faites d'une seule épaisseur de planches, les planchers étaient en bois mou, les corridors servaient de salle de récréation. La bâtisse était plutôt froide en hiver, et comme la municipalité n'avait pas encore son service d'égout et d'égouts; il fallait pomper l'eau d'un petit réservoir situé en arrière du collège; comme ameublement de classe, de grands bancs en madriers de 2 pouces d'épaisseur sur lesquels les élèves s'asseyaient en se servant de leurs genoux comme pupitres.

A l'ouverture du collège en décembre 1897, on comptait 110 élèves et durant les premières années les Frères ne requèrent que les élèves externes. Mais dès 1900, il fut question d'un internat. Des démarches furent faites auprès de la Communauté d'Arthabaskaville, mais le projet ne souriait pas aux Frères; leur principale objection était que l'intérieur du collège n'était pas fini et l'espace pour cou-

(suite à la page 6)

BIENVENUE AUX ANCIENS DU COLLEGE

J. E. Letellier & Fils

BIJOUTIERS

33 rue FRONTENAC

Tél.: 44

SUCCES A L'AMICALE

J. H. Marceau

BARBIER

77 rue LAVAL

AVEC LES COMPLIMENTS DE:

Royal Lingerie Enrg.

MME J. C. ROY, Prop.

53 rue LAVAL

Tél.: 171-R

FELICITATIONS DE:

F. X. Paradis, B.A.O.D.

OPTOMETRISTE

105-A rue LAVAL

Tél.: 38-R

COMPLIMENTS DE:

Hervé Roy

Confection pour Hommes et Dames

98, rue LAVAL

Tél.: 291-W

COMPLIMENTS DE:

Armand Lessard

Vendeur d'articles de sport — RADIOS
Accessoires électriques — Disques.

41, rue FRONTENAC

SINCERES FELICITATIONS DE:

Antonio Couture

ENTREPRENEUR-PLOMBIER

Distributeur des foyers mécaniques et brûleurs à l'huile FAIRBANKS-MORSE

13, rue LAVAL

Tél.: 139

COMPLIMENTS DE:

Lake Megantic Pulp

G. M. STEARNS, Président

AVEC LES COMPLIMENTS DE

Laval Gosselin

BIJOUTIER

105-B rue LAVAL

Tél.: 250-J

BON SUCCES

Roméo Dostie

EPICIER-RESTAURATEUR

56 et 58 rue LAVAL

Tél.: 228-J

COMPLIMENTS DE

Mlle M. A. Bernier

LINGERIE POUR DAMES

32, rue LAVAL

Tél.: 113

SOUVENIR DU

Garage Dallaire

FRANÇOIS DALLAIRE

Vendeur des produits General Motors

83, rue LAVAL

Tél.: 211-J

BIENVENUE A NOS VISITEURS

Philippe Foley

CONFECTION POUR HOMMES ET DAMES

101, rue FRONTENAC

Tél.: 149-J

BIENVENUE AUX ANCIENS PROFESSEURS

G. G. Lunch

GOULET & GOULET, Prop.

81, rue FRONTENAC

Tél.: 186

ENCOURAGEMENT DE:

Edmond Fontaine

Entrepreneur en plomberie-chauffage
couvertures, etc.

112, rue LAVAL

Tél.: 212-R

RECONNAISSANCE AUX PROFESSEURS
ANCIENS ET ACTUELS.
SUCCES AUX ELEVES.

J. A. Blanchette, M.P.

DEPUTE DU COMTE DE COMPTON

COMPLIMENTS DE :

Pharmacie Rexall

J. E. ROY Pharmacien

72, rue FRONTENAC

Téléphone 7

Encouragements au Collège de Mégantic

ROLAND RUEL

BARBIER

64, rue LAVAL

Téléphone 47

COMPLIMENTS DE :

Garage MéganticROSAIRE POIRIER, Prop.
Agent de Chevrolet, Oldsmobile et
Cannon Maple Leaf
Réparations générales

153, rue FRONTENAC

Téléphone 57

BIENVENUE AUX ANCIENS

Dame E. Durand Enrg.JOS V. DURAND
ÉPICERIE Gros et détail

94, rue LAVAL

Téléphone 49

BIENVENUE AUX ANCIENS PROFESSEURS
ET ÉLÈVES**Barthélémy Durand**AVOCAT
Ancien de 1916 à 1922

21, rue DOLLARD

Téléphone 25

BIENVENUE AUX AMICALISTES

Dr Paul Frescynet

DENTISTE

74, rue FRONTENAC

Téléphone 39

BIENVENUE AUX ANCIENS

Chez Raymond

SPECIALITE POUR HOMMES

105, rue FRONTENAC

Téléphone 252-J

AVEC LES COMPLIMENTS DE :

Bertha MathieuSpécialité: Marchandises à la verge
BAS — GANTS — SACOCHES

51, rue FRONTENAC

Téléphone 206-M

L'Historique de...

(suite de la page 5)

cher les élèves manquait. Une requête des citoyens fut envoyée à S. Grandeur Mgr Laroque, demandant cet internat; le projet ne souriait pas non plus à Monseigneur, mais devant l'insistance des Commissaires, Monseigneur consentit, et le 9 mars 1900, l'étude et l'internat étaient établis; cet internat fut aboli le 29 janvier 1903, mais le 13 août 1904, la Commission Scolaire décidait de rétablir l'étude au collège.

Le 3 juillet 1906, la Commission Scolaire décida de faire finir l'intérieur du collège; le coût de ces réparations fut de \$810.00.

Agrandissement
L'oeuvre commencée modestement en 1897 ne tarda pas à progresser sous l'impulsion du fondateur et de ses successeurs à la direction de la maison. La population augmentait graduellement et en 1911, on sentait le besoin d'agrandir le collège. Le 20 mars 1911, la Commission Scolaire demanda un octroi de \$5,000 au Gouvernement Provincial, pour cet agrandissement et l'octroi ayant été accordé, un contrat est accordé à Bonin & Goulet le 19 mai, pour la construction d'une aile de 50 pieds, du côté nord, au prix de \$3,322. Ceci permit également de réaliser un voeu de la population, celui d'admettre des pensionnaires tout en continuant l'internat. Pendant un douzaine d'années le collège de Mégantic connut des jours prospères; le nombre des internes et des pensionnaires fut en moyenne de quarante.

La cour de récréation change de place

Avant l'agrandissement du couvent, la cour de récréation du collège se trouvait entre le collège et le couvent. Lorsque les Religieuses acceptèrent de construire le pensionnat, en 1911, la Commission Scolaire leur céda les six lots de terrain sur lesquels était construit le premier couvent. La Corporation Episcopale, propriétaire des lots voisins et qui servaient de cour de récréation pour le collège, céda également 8 de ces lots aux Religieuses; la Corporation Episcopale possédait de plus 15 autres lots voisins du collège, du côté nord, elles les céda à la Commission Scolaire et la cour de récréation fut alors placée du côté nord du Collège. Tous les lots de terrain dont la Corporation Episcopale était propriétaire depuis 1894, étaient maintenant, pour une part, la propriété de la Commission Scolaire, et pour d'autre part, la propriété de la Commission Scolaire, et pour l'autre part, la propriété des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame. En arrière du collège, la Corporation Municipale possédait le lot 2085 sur lequel était construit le premier réservoir; lorsque celui-ci fut reconstruit un peu plus haut, au bout de la rue Champlain, en 1920, la Commission Scolaire acheta ce lot qui fut ajouté à la propriété du collège.

Livres et diplômes

L'uniformité des livres est une question qui a toujours préoccupé les Commissaires et les parents. Nous lisons qu'en 1909, à la réunion du 26 juillet, la Commission Scolaire nommait un comité qui devait s'entendre avec les Frères et les Soeurs sur ce sujet de l'uniformité des livres. Cette question fut de nouveau discutée à une réunion de la commission Scolaire, le 1er novembre 1918, ainsi qu'à une réunion le 3 septembre 1941. Néanmoins, cette question ne semble avoir reçu un commencement de règlement qu'en 1944, lorsque le Gouvernement Provincial décréta l'instruction obligatoire et gratuite.

Le 25 juin 1913, lors de la distribution des prix, présidée par M. le Curé Choquette, président de la Commission Scolaire, le collège délivra pour la première fois, un diplôme aux élèves finissants; les deux premiers diplômés furent MM. Hector Durand et Paul Raymond. Par la suite et pendant plus de vingt-cinq ans, plusieurs élèves du cours des Finissants obtinrent, chaque année, le diplôme que décernait le collège. Depuis plusieurs années, les élèves subissent les examens du Département de l'Instruction Publique pour obtenir le Certificat d'Études, suivant le résultat de leurs examens.

Visite du délégué apostolique

Au cours de l'année 1913, en octobre, le collège eut l'insigne honneur de recevoir la visite de Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique au Canada; Mgr Stagni était venu à Mégantic pour

présider les fêtes de la bénédiction de la nouvelle église paroissiale; il était accompagné de Nos Seigneurs Laroque, Evêques de Sherbrooke et Brunault, Evêque de Nicolet. Au personnel du collège et à tous les élèves, Son Excellence apportait la bénédiction du Saint-Père. Voici un compte-rendu de cette visite mémorable dont le collège de Mégantic gardera toujours le meilleur souvenir. Les Frères avaient admirablement bien décoré le collège. Sur de larges banderoles, on pouvait lire les inscriptions suivantes: "Vive le Pape", "Vive l'Eglise", "Vive le Sacré-Coeur", "Vive le Délégué Papal", "Vive Monseigneur Brunault", "Vive Monsieur le Curé".

Outre Son Excellence et Nos Seigneurs Laroque et Brunault on remarquait M. le Curé Choquette, M. H.-A. Simard, curé de la cathédrale de Sherbrooke, Frère Thomas, O.S.M., d'Ottawa, le Rév. Frère Octavius, Provincial des Frères du Sacré-Coeur, M. L.-J. Pelletier, curé de St-Camille de Wolfe, M. P. B. Couillard, curé de Notre-Dame de Lourdes de Ham, M. J.-A. Lemay, curé de St-Adrien de Ham, M. J.-A. Parent, curé de Lennoxville, les RR. FF. Uric, directeur de l'Académie du Sacré-Coeur de Sherbrooke, Hilaire, directeur de l'Académie de Mégantic, MM. les Commissaires J.-E. Marceau et A. Lemay, MM. A. Cauchon, Nap. Brulotte, Ad. Bécigneul, avocat, J. Lachance, F.-X. Vachon, et d'autres...

A l'entrée de Son Excellence, on exécuta un chant de bienvenue; les solistes furent les élèves Antoine Garreau et Raphael Cauchon. Puis l'élève Georges Bécigneul, président de la Ligue du Sacré-Coeur du collège, lut l'adresse de circonstance.

Son Excellence félicita les chers Frères et leurs élèves des beaux sentiments qu'ils venaient de manifester dans leur adresse, pour le Saint-Père et la sainte Eglise. Il les remercia et termina en leur donnant sa bénédiction et... un grand congé.

Après la réponse de Mgr Stagni, le chœur de l'Académie chanta l'Eglise de mon Village.

Puis vint le chant final: L'E. PAYS, paroles de Crémazie, musique de J.-E. Philie.

Nouvel agrandissement projeté

Depuis la construction de l'aile nord, en 1911, ce qui permit l'ouverture du pensionnat et de l'internat, le collège avait ajouté à son programme d'études, le cours commercial. Les citoyens de Mégantic pouvaient maintenant donner à leurs enfants, un cours commercial, sans être obligés de les envoyer au loin, à grands frais, ce que plusieurs ne pouvaient pas faire, faute de moyens pécuniaires. Ce n'était pas encore un collège d'enseignement supérieur, mais c'était, au moins, plus qu'une école élémentaire. Un très grand nombre de parents eurent que le moment était venu d'avoir un enseignement plus avancé et MM. les Commissaires d'Ecoles partageaient cette opinion. C'est pourquoi, au printemps 1919, les Commissaires, de concert avec Monsieur le Curé Bernier et le cher Frère Amable, directeur du collège, étudièrent sérieusement le projet.

L'heure semblait favorable; dans la province de Québec, on parlait d'écoles d'Arts et Métiers, d'écoles moyennes d'agriculture, le Gouvernement augmentait son budget d'instruction publique, encourageait la fondation d'écoles supérieures régionales.

Mégantic était loin des grands centres, c'était le Chef-lieu du comté de Frontenac, l'endroit le plus important d'un grand district agricole, ayant aussi des perspectives de développement commercial et industriel. Pourquoi ne pas profiter des bonnes dispositions des autorités gouvernementales, tous s'unir pour obtenir des octrois substantiels et doter Mégantic d'un collège digne de son importance et de sa position géographique.

Le collège avait d'ailleurs besoin de grosses réparations; le nombre des élèves dépassait maintenant 300, il fallait augmenter le nombre de classes. C'est pourquoi les Commissaires, à l'été de 1919, décidaient d'agrandir considérablement le collège et de réparer la bâtisse actuelle.

Le 3 septembre 1919, la Commission Scolaire chargeait M. L.-N. Audet, architecte, de Sherbrooke, de préparer les plans de la nouvelle construction. Le 14 octobre, M. Audet soumettait ses plans et un estimé du coût des travaux.

Le 15 janvier 1920, la Commission Scolaire demandait des soumissions pour l'exécution des travaux suivant les plans soumis par l'architecte, et le 5 mars Labbé & Roberge, de Ste-Marie de Beauce, s'engageaient à faire les travaux au prix de \$64,665, pour la bâtisse et \$18,500 pour le chauffage. Le 16 mars 1920, la Commission Scolaire adoptait un règlement d'emprunt de \$75,000 à 40 ans, avec une taxe de \$7.50 par \$1000, d'évaluation pour le remboursement de l'emprunt.

Mais durant tout ce temps d'étude du projet d'agrandissement une campagne active était menée dans le public, contre la décision de la Commission Scolaire. D'une question à portée éducationnelle, on fit une question politique. Des jalousies et des rancœurs personnelles se manifestèrent contre les Commissaires et les supporters du projet d'améliorer notre collège. Depuis plusieurs années, il était question à Mégantic, de la construction d'une chaussée sur la rivière Chaudière et d'une usine génératrice d'électricité; ce projet relevait évidemment de la Corporation Municipale qui venait d'acquiescer l'usine électrique de feu M. le Curé Choquette. Les opposants au projet du collège insinuaient même que les partisans du projet voulaient faire rater la construction de la chaussée. La campagne se poursuivait avec acharnement auprès des contribuables, et comme il est plus facile de contrecarrer un projet que de le réaliser, plusieurs citoyens tombèrent dans le panneau et le nombre des protestataires augmenta.

Le 28 avril 1920, une requête portant 207 signatures, (environ le 1/3 des contribuables) était présentée à la Commission Scolaire, s'opposant à l'agrandissement du collège. Cette requête fut également envoyée au Surintendant de l'Instruction Publique à Québec, qui délégua à Mégantic, M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire du Département, pour faire enquête et soumettre un rapport de ses constatations. Après avoir étudié le rapport de M. Bergeron, M. le Surintendant écrivait à la Commission Scolaire, le 10 juin 1920, comme suit :

"Département de l'Instruction Publique de la Prov. de Québec"

Québec, le 10 juin 1920.
MM. les Commissaires d'Ecoles, Ville de Mégantic, Frontenac, s.-s. Louis Bécigneul, Sec. Trés.

Messieurs,
Le 16 mars dernier, vous adoptiez une résolution décidant de contracter un emprunt de \$75,000 pour l'agrandissement de votre école de garçons. Aussitôt de nombreux contribuables s'opposèrent énergiquement à cet emprunt et une requête portant 207 signatures vous fut présentée par laquelle on vous demandait de ne pas procéder immédiatement à l'agrandissement de votre école. Des délégations se présentèrent à mon bureau pour combattre votre projet et exposer les raisons qui motivaient leur opposition.

Pour me renseigner plus exactement sur l'opportunité de la mesure que vous m'avez soumise, je déléguai chez vous l'assistant-secrétaire de mon département chargé de faire enquête et de me soumettre un rapport dont copie vous est transmise ci-incluse.

J'approuve sans restriction le rapport de M. Bergeron et je dois vous dire que je ne crois pas avoir, tant qu'une si forte opposition se manifesterait à l'encontre de votre projet, recommander votre demande d'emprunt au lieutenant-gouverneur en conseil.

Cette décision de ma part ne veut pas dire que je mets en doute la sincérité des intentions qui vous ont guidés dans l'élaboration de votre projet d'agrandissement, mais je reste sous l'impression qu'il vaut mieux, dans l'intérêt de votre ville, retarder de quelques années l'exécution de ce projet, en modifiant votre plan original pour l'adopter aux seuls besoins de votre municipalité.

Vous devrez donc vous mettre à l'oeuvre sans retard pour faire subir à votre école les améliorations suggérées par M. Bergeron.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur,
(Signé) Cyrille Delage,
Surintendant."

Dans le rapport soumis au Surintendant de l'Instruction Publique, de son enquête sur le projet d'agrandissement du collège, M. Lionel Bergeron disait entre autre chose :

(suite à la page 7)

COMPLIMENTS DE :

Pharmacie Frontenac

41, rue FRONTENAC

Téléphone: 241-M

BIENVENUE AUX ANCIENS

Rodolphe Rancourt

BARBIER

11, rue LAVAL

COMPLIMENTS DE :

Garage Blais Enrg.AUDET & FRERE
Agent de: Ford, Monarch, Tracteurs Ford

Rue LAVAL

Téléphone: 57-J

SOUVENIR DE :

Georges Périnet

Epicier, Gros et Détail

89, rue FRONTENAC

Téléphone: 46

COMPLIMENTS DE :

Louis-Philippe Cliche, C. R.

AVOCAT

84, rue FRONTENAC

Téléphone: 222-W

BIENVENUE AUX ANCIENS

Dr J. Edouard Laflèche

DENTISTE

61, rue FRONTENAC

Téléphone: 106

RECONNAISSANCE DE :

J. A. Roberge & Fils

Spécialités pour hommes et enfants.

77, rue FRONTENAC

Téléphone: 221-W

Bienvenue aux Anciens et succès à l'avenir à tous les élèves du Collège

Madame R. G. Roberge

Nouveautés pour Dames au complet

70, rue FRONTENAC

Hommage à nos éducateurs en général et particulièrement aux Révérends Frères du Sacré-Coeur qui se donnent avec un dévouement inlassable à l'éducation des nôtres.

Un peuple instruit est un peuple clairvoyant.

Un peuple clairvoyant est un peuple prospère!...

Aux Révérends Frères du Sacré-Coeur, à leurs élèves, à tous les anciens, votre humble représentant à l'Assemblée Législative dit un amical bonjour.

PATRICE TARDIF

Député de Frontenac

MEILLEURS VOEUX DE SUCCES
A L'AMICALE

Marcel Arguin

Agent des Produits RAWLEIGH

35, rue LASALLE

Tél.: 349-W

SOUVENIR DE :

Chez René, restaurant

RENE DUQUETTE, PROP.

144, rue LAVAL

SUCCES AUX ELEVES ACTUELS ET
BIENVENUE AUX ANCIENS

Léo-Paul Choquette

ÉPICIER-BOUCHER

Rue LAVAL

Tél.: 161-W

BIENVENUE AUX ANCIENS

Raoul Lavallée

CORDONNIER

Rue LAVAL

Tél.: 152

RECONNAISSANCE DE

Chez Roland, restaurant

ROLAND LEMOINE, PROP.

Rue SALABERRY

BIENVENUE AUX ANCIENS

Elodien Duclos

INDUSTRIEL

4ième AVENUE

Tél.: 213

L'Historique de...

(suite de la page 6)

L'école des Frères qu'on veut agrandir est fréquentée par 309 élèves; de ces 309 élèves, 26 seulement à l'école et sont des enfants venant de l'étranger, 9 seulement à l'école et sont des enfants de la municipalité, enfin 20 autres de la municipalité prennent leurs repas chez leurs parents mais passent leurs nuits à l'école, soit 55 élèves qui couchent à l'école.

L'école est placée sur un vaste terrain, dans la plus belle partie de la ville. Son apparence extérieure ne laisse rien à désirer. Malheureusement, l'intérieur n'offre pas le même aspect. Les passages sont finis en bois brut, les différentes salles destinées au personnel enseignant sont petites, particulièrement le dortoir qui est d'une exigüité intolérable. Les murs des classes sont noirs, les lieux d'aisance sont mal placés, malpropres et les sièges et les urinoirs sont en nombre insuffisants. Le projet des commissaires que M. le Curé et le Frère Directeur de l'Académie appuient fortement, est d'ajouter à l'école actuelle une annexe de 52 x 100 pieds qui contiendrait une chapelle, une salle de récréation et de réception, six nouvelles classes, un dortoir, des chambres à coucher, une infirmerie, etc...

Ce plan une fois réalisé, ses partisans voudraient recevoir dans cette école, en plus des garçons de la Municipalité, 75 à 100 pensionnaires de l'étranger, même des États-Unis. On invoque en faveur de ce projet qu'il n'existe aucune grande maison d'éducation dans le comté et que l'établissement d'une telle école dans la ville de Mégantic rendrait de grands services aux habitants de Frontenac et même aux Canadiens-Français de l'État du Maine, tout près de Mégantic, qui ne trouvent pas facilement d'institution française catholique où faire instruire leurs garçons.

Les opposants au projet d'agrandissement soutiennent qu'il n'est pas convenable de dépenser les deniers des contribuables de la ville de Mégantic pour construire un pensionnat destiné à donner l'instruction à des enfants étrangers. Ils prétendent que la municipalité scolaire n'est pas dans un état financier qui lui permette d'encourir une dépense d'au moins \$90,000 et que l'Académie, après certaines réparations, pourra suffire aux besoins de la municipalité pour quelques années au moins. Les opposants disent encore: "Nous voulons amener des industries nouvelles dans notre ville et pour atteindre ce but, il nous faut construire immédiatement sur la rivi-

re Chaudière, une écluse qui va coûter très cher mais qui provoquera l'éclosion de nouvelles industries. La construction de l'école et de l'écluse, vu nos ressources restreintes, ne peuvent marcher de pair, augmentons d'abord nos industries, nos revenus et notre population et dans quelques années nous agrandissons notre académie."

Cependant l'école a besoin de réparations que MM les Commissaires devront lui faire subir immédiatement et qui nécessiteront une dépense de \$15 à \$20,000, qu'il faut permettre à la municipalité scolaire d'emprunter.

Monsieur le Surintendant ne mettait pas en doute la sincérité des intentions qui avaient guidé les Commissaires dans l'élaboration de leur projet d'agrandissement; monsieur Bergeron, de son côté, avait constaté que si l'apparence extérieure du collège ne laissait rien à désirer, l'intérieur n'offrait pas, malheureusement, le même aspect. Le logement destiné aux Frères n'était pas convenable et d'une exigüité intolérable. Il soulignait que l'école avait besoin de réparations considérables qui devaient être faites immédiatement.

On attendit longtemps

Le projet d'agrandissement du collège, en 1920, projet sérieusement étudié par les Commissaires, fortement appuyé par M. le Curé, instamment réclamé par les parents soucieux de l'instruction de leurs enfants, était donc bloqué; le collège de Mégantic allait redevenir une simple école primaire.

Les opposants avaient bien dit: "... dans quelques années, nous agrandissons notre académie", mais vingt-cinq années plus tard, personne d'entre eux n'avait encore demandé cette amélioration. La maison était pourtant de plus en plus surchargée d'enfants, le nombre de classes était insuffisant, le logement des Frères était toujours inconvenable. Les opposants avaient également dit: "... il nous faut construire une écluse qui va coûter très cher mais qui provoquera l'éclosion de nouvelles industries". L'écluse fut construite trois années plus tard, elle a certainement coûté très cher, puisque le coût ne devait pas dépasser 150,000 alors que la Municipalité y a englouti plus de \$300,000; l'éclosion de nouvelles industries s'est faite attendre pendant plus de vingt années et encore, elle ne s'est produite que grâce à l'esprit d'initiative de la nouvelle génération. Et pendant tout ce temps, les parents soucieux de donner une instruction plus avancée à leurs enfants, ont dû consentir des sacrifices au-dessus de leurs moyens, pour les envoyer poursuivre leurs études dans les pensionnats de l'extérieur.

L'augmentation de la taxe qu'avait occasionnée l'agrandissement du collège, répartie sur tous les contribuables, a été dépassée en frais d'instruction payée à l'étranger; mais cette augmentation de dépenses fut supportée par les seuls parents qui consentirent à s'imposer les sacrifices nécessaires, pour donner à leurs enfants, un cours d'études plus avancées. Mégantic n'en a retiré aucun avantage financier et toute notre population en a souffert durant un quart de siècle. Pour se conformer aux instructions reçues du Département de l'Instruction Publique, la Commission Scolaire annula le 27 juillet 1920, le règlement d'emprunt de \$75,000 destiné à l'agrandissement du collège.

Dans son rapport du 10 juin 1920, M. Bergeron, du Département de l'Instruction Publique, soulignait l'urgence de réparations à être exécutées au collège. La Commission Scolaire savait également que ces réparations s'imposaient; mais il fallait attendre que la paix fut revenue parmi la population, que les esprits surchauffés par la campagne menée par les opposants du projet d'agrandissement, se fussent tranquillisés.

Ce n'est qu'en 1923, à la réunion du 24 mai, que la question des réparations à la bâtisse fut discutée, et ce ne fut que le 7 juillet 1924 qu'un contrat fut accordé à Paquet & Roberge, au prix de \$20,500 pour l'exécution des travaux. Le 7 mars 1925, le Gouvernement accorda un octroi de \$8,000. Le 23 août 1923, la Commission Scolaire avait décidé de discontinuer l'étude et l'entretien au collège.

Les travaux de réparations exécutés en 1924, consistèrent à transformer en classes, l'ancien dortoir du troisième étage. Une allonge fut construite pour les cabinets d'aisance, la cave fut pourvue d'un plancher en béton, l'ancien système de chauffage à air chaud fut remplacé par un chauffage à eau chaude. Faut-il s'étonner que le logement des Frères ne put être mis dans un état convenable et ce sont eux qui eurent le plus à souffrir de cet état de choses. En 1930, le besoin de classes étant devenu aigu, la salle de récréation fut divisée pour en faire une classe et une nouvelle salle de récréation fut aménagée dans le sous-sol de l'aile nord.

Notons en passant, que le 10 juillet 1928, un contrat était accordé à monsieur Armand Grenier, pour la construction d'une nouvelle école, dans le 11e rang, pour le prix de \$1,482. Cette école est dans les limites de la ville de Mégantic.

(suite à la page 9)

COMPLIMENTS DE :

Megantic Manufacturing Company

Philibert Cliche, président.

Paul-Emile Cliche, vice-président

Roland Marceau, secrétaire

ETUDIANTS D'HIER, ANCIENS D'AUJOURD'HUI
JE VOUS SOUHAITE D'HEUREUSES FÊTES

Joachim Lacombe

MARCHAND GENERAL

101, rue LAVAL

Tél. 32

SOYEZ HEUREUX CHEZ NOUS,
VOTRE JOIE FAIT LA NOTRE

Alfred Pilote

BOULANGER

108, rue DOLLARD

Tél. 176 M

NOUS NOUS SOUVENONS DES ANCIENS
BIENVENUE A TOUS

Leblanc & Frère

BOUCHERS

Albert et Philippe Leblanc, Prop.

26, rue FRONTENAC

Tél. 159-W

BIENVENUE AUX CONFRÈRES ANCIENS

J. E. H. Durand

BOULANGER

48, rue MAISONNEUVE

Tél. 105-W

Que la plus franche gaieté et les plus grandes joies
ne cessent de régner durant vos fêtes

Hilaire Grégoire

RESTAURATEUR

5 - 10 - 15 cts

136, rue LAVAL

Tél.: 98

SOUHAITS D'HEUREUSES FÊTES!

Emile Cloutier

ÉPICIER-BOUCHER

37, rue SALABERRY

Tél.: 210

La Banque Provinciale du Canada

Succursale: Lac-Mégantic

WILLIAM POIRIER, gérant.

La politique à Québec

"Il faut que la ténacité communiste rencontre sur son chemin la ténacité chrétienne et patriotique". Telles sont les paroles du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, en dénonçant de nouveau les activités communistes chez nous. "S'il est nécessaire en tout temps de faire respecter les lois, dans l'intérêt bien compris de l'ouvrier, c'est un devoir encore plus impérieux à une époque où les communistes veulent appliquer leurs théories subversives. L'intimidation et les menaces d'où qu'elles viennent ne peuvent être tolérées. Laisser subsister et se propager le désordre, pendant que se poursuit dans la province cette campagne de bolchévisme, est inconcevable".

"Depuis la guerre les bolchévistes et les communistes tentent par tous les moyens légitimes et illégitimes de répandre partout leurs théories malsaines. On sait ce qui s'est passé dans divers pays d'Europe et particulièrement en Hongrie. On sait les efforts des communistes pour s'emparer de la France. Aux Etats-Unis les dangers du communisme sont plus apparents que jamais mais existent depuis longtemps. Au Canada, la propagande perverse des communistes est devenue incontestable et incontestée. Il a été prouvé que même dans les services fédéraux, l'infiltration communiste avait pris beaucoup d'ampleur", ajoute M. Duplessis.

"L'immense majorité de la province est carrément opposée au"

communisme, d'abord parce que le communisme, c'est l'athéisme et que le Québec est attaché à ses traditions religieuses; ensuite, parce que le communisme, c'est la trahison: les adhérents de cette doctrine perverse n'ont aucun patriotisme; ni leurs discours ni leurs actes ne sont inspirés par leurs devoirs de citoyens; enfin, parce que le communisme est la pire dictature humaine, qu'il étouffe la liberté de penser et d'agir, en un mot parce que le communisme est synonyme d'athéisme, de nihilisme et de trahison".

Et l'hon. Duplessis de conclure: "Les communistes s'ingénient depuis quelque temps à répandre le mensonge et l'erreur dans notre province, à causer et à encourager le désordre, à multiplier les malaises industriels et ouvriers. La clique communiste est connue. Elle est la même partout. Le mensonge, la publicité habilement malsaine, sont aidés par des gens de bonne foi mais sans réflexion. Il n'y a pas de pire ennemi que le communisme. En Russie, il n'y a pas de grèves. Les salaires sont bas. Le meurtre légalisé est en vigueur. Tout cela, basé sur l'athéisme et l'anticléricalisme. La force des communistes ne réside pas dans leur nombre mais dans son activité febrile, et dans l'apathie inconséquence de nombreuses personnes de bonne foi. Les communistes tentent un effort suprême pour renverser l'ordre et établir le désordre. L'apathie et l'insouciance en face d'une situation aussi gra-

ve sont non seulement un manque à l'égard du devoir, mais cela équivaut au commencement d'une trahison."

Voilà les paroles du chef d'Etat qui vient de représenter officiellement notre province au grand Congrès marial d'Ottawa où la foi fut ranimée par d'inoubliables et grandioses jours de prières.

M. Duplessis a aussi participé à l'inauguration d'une nouvelle industrie connexe à celle du tabac, à Joliette, industrie d'un million de jollars. D'ailleurs, la culture du tabac jaune est une oeuvre magnifique de l'Union Nationale, dit le premier ministre, et rapporte des millions dans cette région. "Le développement de la culture du tabac, c'est infiniment mieux que l'établissement d'une raffinerie de sucre où le régime libéral a englouti à date \$4,300,000".

Après avoir rendu hommage au travail persévérant du député de Joliette, l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, pour faire un succès sans précédent de la culture du tabac jaune, M. Duplessis dit qu'on avait mis en développement 30,000 acres de terres de saule, jusqu'alors improductives. Cela constitue un actif considérable pour la province et une excellente forme de colonisation. Cette plainte inculc n'offrait jadis que la stérilité de l'espérance et la fertilité du découragement. Nous avons changé la stérilité du sol en fertilité prometteuse. La nouvelle industrie s'intéressera particulièrement au tabac à cigares. Quant à la coopérative de Joliette, elle a pris tellement d'ampleur qu'on y travaille non seulement les tabacs à cigarettes de la province, mais encore des tabacs venant de l'Ontario et de la Colombie Britannique, ce qui prouve, dit M. Duplessis le rayonnement profitable des oeuvres de l'Union Nationale.

ATTENTION
LECTEURS
ET
LECTRICES :

Employez les produits

SUNRAY
Crème nettoyante
(genre cold cream)
Nettoyant liquide
Crème nourrissante pour la peau

Crème pour les yeux
Crème de fondation
Masque facial
Solutif rafraichissant
Astringent special
Rouge à lèvres
Rouge en crème
Poudre pour le bain
Crème désodorante
Poudre désodorante
Liquide désodorant
Poudre talcum (pour hommes)

Poudre pour la figure
Poudre pour bébé

Aussi plusieurs autres produits de haute qualité, eaux de toilette et parfums

Les produits
SUNRAY
sont de qualité supérieure. Demandez-les aujourd'hui à votre marchand.

SUNRAY PRODUCTS
4635 Clarendon Ave.
Montréal

Les doctrines auxquelles on veut que les hommes souscrivent sont partout hostiles à celles au nom desquelles les hommes ont lutté pour conquérir la liberté. Les programmes de réforme sont partout aux prises avec la tradition libérale. On demande aux hommes de choisir entre la sécurité et la liberté. On leur dit que pour améliorer leur sort il faut renoncer à leurs droits, que pour échapper à la misère, ils doivent entrer en prison, que pour régulariser leur travail il faut les enrégimenter, que pour avoir plus d'égalité, il faut qu'ils aient moins de liberté, que pour réaliser la solidarité nationale il est nécessaire d'opprimer les oppositions, que pour exalter la dignité humaine il faut que l'homme s'aplatisse devant les tyrans, que pour recueillir les fruits de la science, il faut approuver la liberté des recherches, que pour faire triompher la vérité, il faut empêcher l'examen.

"Les alternatives sont intolérables. Elles sont cependant les seules que nous offrent les grands doctrines de notre temps. Aussi si ceux qui voudraient faire preuve de loyauté envers les réalisations du passé sont-ils en général disposés à accepter le présent avec une certaine complaisance et ceux qui ont des projets d'avenir n'hésitent pas à désavouer un passé héroïque. C'est un cercle vicieux"

Walter Lippman

Dans nos registres paroissiaux

Baptêmes :

Le 14 juin a été baptisé Joseph Yvon Alfred, né le 12, fils de Alfred Guay et de Eva Beaudoin, Parrain, Alfred Beaudoin; marraine, Ida Beaudoin.

Le 14 juin était baptisée Marie Carole Suzanne, née le même jour, fille de Fridolin Lessard et de Lucienne Roy, Parrain, Clément Lessard; marraine Annie Rostern.

Le 11 juin était baptisé Joseph Ferrand Michel, né la veille, fils de Roch Tremblay et de Yvette Hallé, Parrain, Fernand Fortier; marraine Angéline Hallé.

Erratum

Dans la nouvelle de "Les élections chez les Chevaliers de Colomb", publiée dans notre dernière édition, nouvelle que nous avons communiquée en partie par téléphone, vendredi, à la dernière heure, il y a eu deux erreurs de noms: le frère J. A. Bernier et non Perrier est le secrétaire financier; le frère Wilfrid Richard et non Pelletier, est le trésorier du conseil.

On comprendra que de telles erreurs peuvent facilement se glisser lorsqu'une nouvelle est transmise sur une longue distance par voie téléphonique.

Le Nettoyage Moderne Enrg.

VOUS OFFRE SES SERVICES

Faites rafraichir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonez à 126-J.

LAFLECHE & VALEE
propriétaires
151a, rue Frontenac Lac-Mégantic, Qué.

ATTENTION

A ceux qui désirent acheter des maisons, avis est donné que j'en ai en mains; je suis aussi à la disposition de ceux qui désirent vendre leurs propriétés. Je m'occupe de prendre des options pour vendre du terrain. Si vous désirez acheter ou vendre du terrain, venez me voir ou téléphonez au numéro 282-J.

J'ai aussi un bon hangar pour l'entreposage.

Honoré Mercier
Tél.: 282-J
43, rue Frontenac Lac Mégantic
A. 24 — Juin 24

Vraiment...

Le plaidoyer de Sedgwick, au nom des postes de radio indépendants a vivement impressionné, au Parlement, la commission ad hoc. De plus en plus, la députation semble comprendre l'illogisme, sur tout l'injustice d'une radio d'Etat qui régit les postes privés en même temps qu'elle les concurrence. Take the empire out of the competition! C'est le résumé d'un poll Gallup pris récemment à travers le pays.

La poussée communiste ne travaille pas que par les grèves, comme elle le fait au Canada, aux Etats-Unis, aussi en France où l'on a eu un système ferroviaire paralysé. En Hongrie, le communisme s'est emparé du gouvernement, tout à coup. Le Soviet ne négligie rien pour saboter l'économie des autres pays, anciens alliés ou non.

Cela fait partie d'un système froidement calculé et mis à exécution avec une précision de machinerie. Pourtant, les Nations Unies paraissent bien prêtes à organiser le "ord du Canada qui sera le théâtre de la prochaine guerre. Si le Canada est pour devenir la Belgique du prochain conflit, il sera armé au moins et les Etats-Unis, c'est clair, ont l'intention de ne pas se laisser duper sur ce point. Sous peu, nous verrons les forces américaines installer dans notre grand Nord.

Malgré les efforts conjugués de la CCF et des agitateurs ouvriers, il reste que l'initiative du député Dionne (Béauce) est exemplaire, d'exécution comme d'inspiration. Chaque "personne déplacée" amenée au Canada est un être arraché à la misère. Des voix autorisées vont jusqu'à dire qu'on devrait rescaper ces malheureux sans s'occuper, au préalable, de leur trouver un emploi, comme il est patent que le dénuement de ces gens constitue un cas d'extrême urgence. Dionne, lui, a encore fait mieux puisqu'une situation, au salaire minimum accepté dans le district, attendait chacune des cent Polonai-

Réception à Courcelles

(Du correspondant de "L'Écho")

A l'occasion du retour de voyage de noces de M. et Mme Irénée Gilbert, une réception avait lieu en leur honneur à la résidence des parents du marié, M. et Mme Ronaldo Gilbert. Ce fut une agréable soirée à laquelle on remarquait: M. et Mme Irénée Gilbert, les nouveaux époux, M. et Mme Desiré Bélanger, M. et Mme Jean-Marie Gilbert, M. et Mme Charles Henri Gilbert de Courcelles, M. et Mme Irénée Jolicoeur de Valleyfield, Mlle Gilberte Gilbert, M. Benoit Poulin, de Courcelles, le Révérend Frère Odinald (Benoit) des Frères de la Charité du mont St-Antoine, de Montréal, frère de la mariée, MM. Régis, Emile, Léopold Bélanger, Raymond Gilbert, Jean-Noel Gilbert Yvon Couture, Guy Gilbert, Odelpha Blanchette, Bertrand Gagnon, Jean-Louis Roy, Bruno Roy Yvon Robert, Gaston Bernier, Fernand Rodrigue, Paul-Eugène Labrecque, Jean-Luc Bélanger, Denis Domingue, Raymond Domingue, Réal Gilbert, Oscar Brochu, Joseph-Aimé Roy, Aristide

Le nouveau "Whizzer"

MOTEUR A BICYCLETTE
LA SENSATION DU JOUR!

Faites de votre vélo une bicyclette à moteur. Notre moteur de 2 1/2 forces 1 cylindre, 4 temps, 125 milles au gallon, est fabriqué pour s'adapter sur toutes les marques de bicycles.

Le nouveau "WHIZZER" est avantageux et pratique; il peut atteindre une vitesse de 35 milles à l'heure, sans effort.

Votre "WHIZZER" vous sauvera donc
TEMPS — ARGENT — ENERGIE

Essayez-en un, l'ESSAYER c'est l'ACHETER.

Demandez nous prix et circulaires que nous fournissons gratuitement.

Pour plus de renseignements écrivez à :

Bernardin Dallaire
distributeur pour le comté de Frontenac
C. P. 32

SAINT-LUDGER CÔTÉ FRONTENAC
M. 1 - J.N.O.

Pour un jour de congé idéal
ROULEZ SUR DES

PNEUS GOOD YEAR NEUFS, SÛRS

● Quelle joie que de conduire sur de gros pneus neufs Goodyear à semelle épaisse! Vous roulez sans craindre les pannes... et le dérapage... et quelle merveilleuse sensation que de se sentir en sûreté! Achetez un équipement de Goodyear neufs avant le jour de congé.

ACHETEZ DES GOOD YEAR ET PROMENEZ-VOUS SANS QUANTÉ

VOTRE MARCHAND
GOOD YEAR
Garage L. O. Breton
Pneu — Tube — Batteries Accessoires
ST-GEDBON Téléphone Rural CÔTÉ FRONTENAC

N'attendez pas de partir en vacance

Pour faire mettre votre auto au point.

Menez-la au marchand GM du coin.

Vous serez frappé de sa compétence!

Garage C. E. Dallaire St-Evariste, Côté Frontenac
Garage Mégantic 153, rue Frontenac Lac Mégantic, Qué.
Garage F. R. Dallaire Lac Mégantic, Qué.

CHEVROLET · PONTIAC · OLDSMOBILE · BUICK · CADILLAC · CAMIONS CHEVROLET ET GMC

VOYEZ LE MARCHAND GENERAL MOTORS POUR LA mise au point de votre auto avant les vacances

Goûtez cet été l'agrément et la satisfaction qu'il y a à voyager dans une voiture sûre qui ne cause pas d'ennuis. Permettez au marchand GM de faire la mise au point complète de votre auto pour les vacances... MAINTENANT! Il a la compétence technique, l'outilage et le personnel spécialisé pour mettre votre voiture en parfait état pour des mois de conduite agréable. Allez le voir aujourd'hui.

Quel Plaisir de Fumer



SWEET CAPORAL

LA CIGARETTE ET
LE TABAC À CIGARETTES

La fête du Sacré-Coeur à Courcelles

(Du correspondant de "L'Écho")

A l'occasion de la fête du Sacré-Coeur, une messe solennelle fut célébrée dans notre église paroissiale. M. le curé Simard, de la paroisse officiait et un grand nombre de fidèles assistèrent à cette messe. Nombreux furent également ceux qui s'approchèrent de la Table Sainte pour y recevoir le Cœur de Jésus. Le Saint Sacrement resta exposé durant toute la journée et à toutes les heures pour adorer Jésus-Hos-cédent pour adorer Jésus-Hos-tie. Toutes ces manifestations se clôturèrent par une procession aux flambeaux qui eut lieu le soir à 7 h. 30, dans l'ordre suivant: Les dames religieuses et leurs élèves du couvent, M. le professeur et ses élèves, les jeunes filles, les dames, le drapeau du Sacré-Coeur, porté par M. Achille Quirion, la Ligue du Sacré-Coeur, le chœur de chant, le Très Saint Sacrement, la foule. Le cortège s'ébranla, puis défila dans les rues du village pour se rendre au reposoir érigé près de la statue du Sacré-Coeur, en face de l'église. Avant le salut, il y eut chants par les élèves du couvent, invocations aux intentions du Saint Père le Pape, pour le succès du congrès Marial, pour notre nouvel archevêque, nos prêtres, pour la paix, pour les familles de la pa-

roisse, pour le succès de bonnes vacances, etc.

M. le curé présida la cérémonie du salut du Très Saint Sacrement qui fut suivie de la consécration au Sacré-Coeur de Jésus. Le défilé, au retour, fit son entrée dans l'église au chant du Magnificat. Ajoutons que le reposoir fut soigneusement préparé par les Dames Religieuses de notre paroisse.

Echos d'une soirée à Ste-Cécile

Une soirée avait lieu, dimanche le 15 juin à Ste-Cécile, au profit de cette mission. Elle fut un succès et a remporté la jolie somme de \$241.78, dont sauront bénéficier les oeuvres de la mission.

Les organisatrices remercient, par la voix de "L'Écho de Frontenac" tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée, soit par leur travail, soit en y assistant, soit en contribuant d'une manière quelconque. Un cordial merci est également adressé à tous ceux qui ont si généreusement répondu lorsque nous leur avons tendu la main. Parmi ces derniers soulignons une partie de la population de Lac-Mégantic qui, malgré les sollicitations de toutes

NAISSANCE

M. Paul-Emile Gagné et Madame Gagné, née Rita Dostie, font part à leurs parents et à leurs amis de la naissance d'une fille. L'enfant, née le 20, a été baptisée le 22 sous les prénoms de Marie Lucienne Julie. Parrain et marraine M. et Mme Marielle Dostie, sa tante.

Nos félicitations.

La délinquance juvénile

Les membres de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec, ont poursuivi leur devoir journalier, se rendant compte que les délits et méfaits augmentent constamment et plus particulièrement parmi notre jeunesse.

Il ne se passe guère une seule journée qui ne marque pas l'apparition devant les divers tribunaux de la Province d'un grand nombre d'enfants qui ont été appréhendés pour leurs méfaits et plus souvent, par malheur, très souvent, ces enfants sont responsables de crimes assez graves.

De leur côté les organisations protectrices ont déployé beaucoup de temps et d'énergie pour enrayer ce fléau, mais malheureusement elles n'ont pas atteint le degré de succès qu'elles auraient aimé obtenir. Mais, quoiqu'on n'ait pu apporter toute l'amélioration qu'on aurait voulu, ceux qui ont la responsabilité de maintenir l'ordre et la paix sont loin de se décourager et d'abandonner la partie en face d'une telle situation. Au contraire, ils ont à cœur et sont déterminés à continuer de poursuivre leur tâche quelle qu'elle soit afin de donner à la population de la province toute la paix et la tranquillité qu'elle peut s'attendre de jouir.

Afin de pouvoir mieux réussir dans leur travail et empêcher la perte de nos jeunes et pour démontrer comme l'Association veut bien prendre toutes les mesures qui s'imposent, à la dernière assemblée du Conseil Exécutif une

sortes qu'elle reçoit nous a si généreusement ouvert ses portes et son cœur.

PAINKILLER

Le meilleur remède de famille

UN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS ETC

résolution fut adoptée laquelle a pour but d'établir au sein de l'Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec un comité qui s'occupera particulièrement de la "prévention de la délinquance juvénile".

Comme on le sait d'ailleurs, un enfant à sa naissance n'est ni bon ni mauvais. Il faut donc en conclure que si par la suite il s'engage dans une vie de crime et de débauche ceci peut être jusqu'à un certain point, attribuable aux mauvaises influences et exemples qu'il a subis durant sa croissance.

La jeunesse d'un pays est certes le capital le plus précieux. C'est donc dire qu'on doit garder jalousement et lui donner toute la protection et l'aide possible. Par contre, on a pu constater que de nombreuses organisations de toutes sortes et des particuliers se sont beaucoup intéressés et ont pris des moyens pour fournir à une certaine partie de notre jeune population des endroits propices où ils peuvent passer leur temps de loisir et en tirer profit. Les rues encombrées et les terrains des terrains fertiles au crime. Alors, il faut donc fournir aux jeunes qui n'ont que la rue pour partage les moyens et des endroits où ils peuvent se divertir tout en apprenant à devenir de bons citoyens.

Nous sommes très reconnaissants à tous ceux qui se sont dévoués pour le bien-être de nos jeunes car ils ont sans doute, par leur travail et leurs bonnes directives, empêché beaucoup de ces jeunes êtres de s'engager dans la mauvaise voie.

Nous exhortons tous les membres de l'Association à prêter leur concours à toute organisation qui, d'une manière ou d'une autre, s'intéresse à la jeunesse. Il n'est que

juste et raisonnable de dire qu'il est de l'avantage de tous membres d'une organisation du domaine policier de déployer tout le temps et l'énergie dont ils disposent à donner de sages conseils et prendre tous les moyens possibles pour aider ces jeunes êtres qui grandissent dans un monde très bouleversé. C'est un moyen pour le policier de bien s'acquitter de son travail tout aussi bien que de remplir les conditions de son serment d'office.

J. H. T. POUDRETTE, prés. Comité de Prévention de la Délinquance Juvenile, Association des Chefs de Police et Pompiers de la Province de Québec.

Parlons des lois ouvrières du Québec

Il est assez paradoxal que ce soit la situation ouvrière qui suscite actuellement le plus de commentaires dans les cercles politiques. Dans l'ensemble, les relations entre patrons et ouvriers n'ont peut-être jamais été meilleures dans la province de Québec qu'elles ne sont présentement. Mais il suffit souvent d'un ou deux conflits d'une importance toute relative pour allumer une véritable guerre idéologique.

Les incidents de Lachute ont provoqué bien des expressions d'opinions. Les uns dénoncent l'infiltration de l'idéologie communiste, les autres critiquent les interventions de l'autorité. Chose assez remarquable, c'est que personne ne semble préconiser une réforme de nos lois ouvrières. Si ces lois sont bonnes, l'État a certainement le devoir d'en exiger l'application. Et les citoyens ont celui de les respecter en toutes circonstances. Si les lois ne sont pas bonnes, on doit travailler à les améliorer, mais par des moyens légaux et démocratiques. Nul n'a le droit de se faire justice à lui-même, sous prétexte que la législation existante ne lui convient pas. Précher la violation des lois et la résistance à l'autorité légalement constituée, c'est faire oeuvre révolutionnaire.

Notre législation actuelle ne comporte aucun caractère dictatorial. Elle a simplement pour objet d'amener le patron et le syndicat officiellement reconnu comme agent des ouvriers à négocier ensemble de bonne foi en vue de conclure un accord. Si l'on ne s'entend pas, le conflit doit être soumis à un comité d'arbitrage. La législation ne va pas plus loin. Elle n'oblige ni le patron, ni le syndicat à accepter la sentence arbitrale, sauf dans le cas des services publics. Mais la grève et la contregrève ne deviennent légales que lorsqu'on a franchi toutes les étapes de la négociation, de la conciliation et de l'arbitrage. Elle est interdite en tout temps dans les services publics, mais alors les sentences sont obligatoires pour les deux parties.

Cette législation existe depuis plusieurs années déjà et elle a donné de bons résultats. Plus de onze cents conventions collectives intéressantes au delà de cent mille ouvriers sont présentement en vigueur. Qu'il y ait encore beaucoup de travail à faire, c'est certain. Des centaines de mille salariés n'ont pas d'autre protection que celle de la loi du salaire minimum. Nombre de patrons auraient intérêt à acquiescer à une mentalité plus sociale et plus chrétienne. Ce serait pour eux la meilleure façon de lutter contre les idées subversives. Mais dans l'état actuel de notre législation, le gouvernement ne dispose d'aucun moyen spécifique pour forcer un patron à payer plus que le salaire minimum. Un contrat collectif ne s'impose pas. Ce ne serait plus un contrat, une entente entre les parties. Devrait-on rendre obligatoires dans tous les cas les sentences arbitrales? Il faudrait alors faire disparaître le recours à la grève et à la contregrève. Et l'on voit d'ici les protestations véhémentes qui s'élèveraient de toutes parts. Toute législation domine à l'État le pouvoir d'intervenir d'autorité dans un conflit pour dicter une ligne de conduite aux patrons ou aux ouvriers aurait nécessairement pour effet d'amortir les libertés existantes. C'est bien là, semble-t-il, le noeud de la question.

Si l'on veut le maintien d'un régime de liberté dans le domaine des relations industrielles, il faut que chacun apprenne à se servir de sa liberté à bon escient, en tenant compte des exigences de la justice et de la charité. Les patrons qui manquent de tact et de générosité fournissent aux agitateurs les occasions dont ils ont besoin pour semer leurs idées de ha-

ne et de révolte. Les ouvriers qui méprisent les lois et versent dans les méthodes révolutionnaires indisposent l'opinion publique à l'encontre du mouvement syndical et retardent le redressement de leurs justes griefs. Où qu'ils se produisent, les abus tendent à provoquer l'établissement d'un régime plus rigoureux. Les incidents de Lachute ne donnent certainement pas une image fidèle de la situation ouvrière dans la province. Mais ils doivent nous servir d'avertissement. Si nous tenons à garder à notre législation l'esprit libéral, au sens large du mot, qui a présidé à son adoption, commençons par l'observer en toute bonne foi, sans oublier que la stricte justice ne suffit pas à empêcher les grincements si l'on n'y ajoute l'huile de la charité chrétienne.

(Bruno Valin — Le Progrès du Saguenay, 12 juin 1947).

Un coup de clairon

Le Centre Familial a pu ces jours derniers ce mouvement de voyage du Père Elisée.

Les prêtres appelés à faire la direction spirituelle de ces jeunes gens liront ces pages avec le plus grand intérêt. Le Père Elisée fournit à ses lecteurs le secret du succès de son œuvre. Comment faire de son œuvre un ami confiant, comment rendre fort dans l'épreuve, comment humbler dans la chute, comment découvrir des accessibles à son cœur attentif d'un COUP DE CLAIRON.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage chez tous les libraires chez l'éditeur Le CENTRE FAMILIAL, 3425 rue Saint-Denis, Montréal 18 Au comptant \$1.35 par la poste \$1.35

VOTRE RAPPORT D'IMPOT

Il sera préparé avec soin et discrétion si vous le confiez au comptable soussigné, autrefois de

L'IMPOT SUR LE REVENU
FERNAND LAPIERRE, A. P. A.
Auditeur Public accrédité
Tél.: AMHERST 3357

4249, rue DeLaroché MONTREAL

HOMMES D'AFFAIRES



Faites que vos efforts au bureau aient plein rendement! Vous avez besoin, pour cela d'un dactylographe REMINGTON. Adressez-vous à:

La Papeterie de Mégantic Engr.
Représentant autorisé de REMINGTON RAND

Nous nous occupons de faire exécuter les travaux de réparations et de nettoyage des dactylographes de toutes marques.
42, RUE FRONTENAC LAC MEGANTIC, Qué.

SOYEZ FORTS



SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTREAL

DE BEAUCOUP LE MEILLEUR EN MILLAGE!

JOUISSEZ D'UNE LONGUE CONDUITE DE TOUT REPOS

PROCUREZ-VOUS DES PNEUS GOODYEAR SÛRS



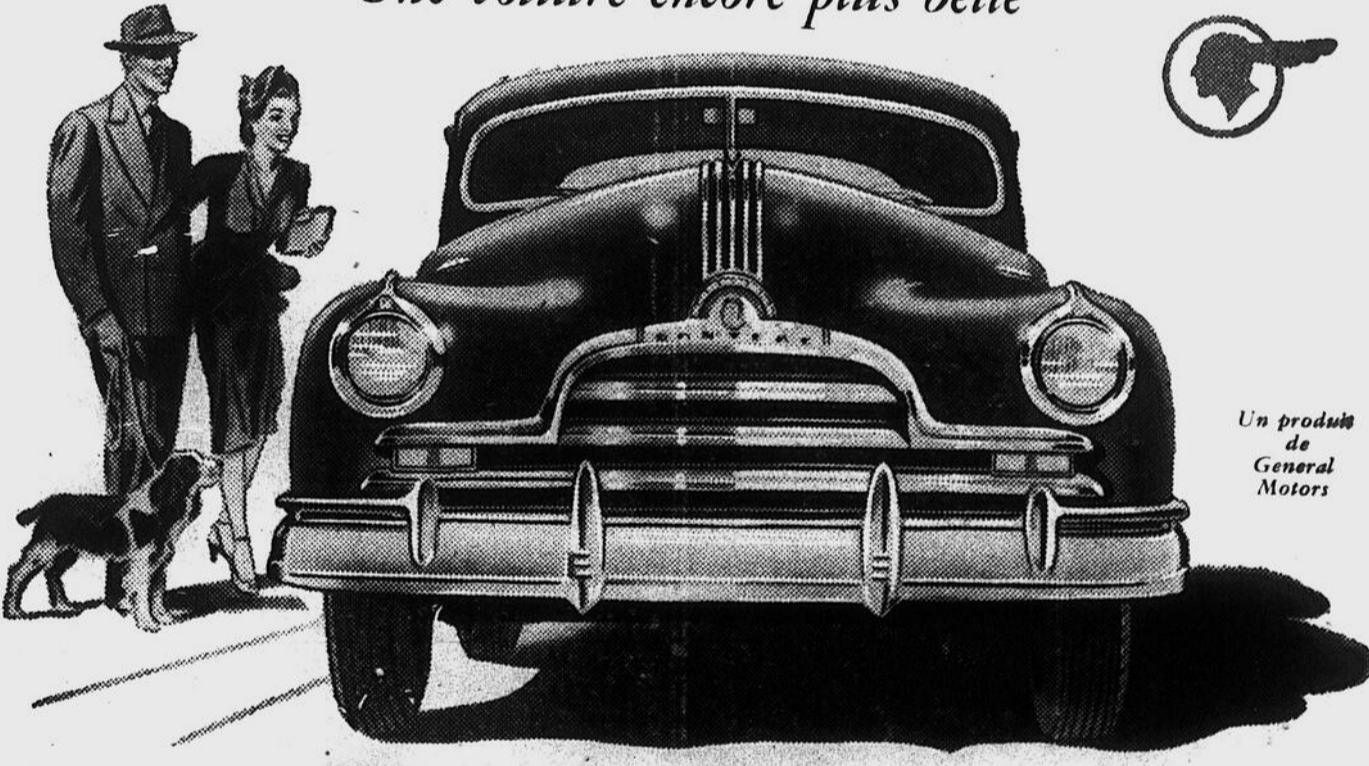
* N'achetez pas des pneus... achetez des pneus de service sûr. Cela vaut dire des Goodyear, car la robuste semelle adhésive des Goodyear dure plus longtemps... donne plus de milles par dollar que tout autre pneu. Commencez à bénéficier dès aujourd'hui de ce bon de milles et de sécurité. Venez maintenant et laissez nous équiper votre auto avec des pneus neufs économiques Goodyear.

VOTRE MARCHAND
GOODYEAR

Garage A. Badeau
Agent de G.M.C. Chev. Oldsmobile
Pneus, — Tubes, — Batteries,
ST-SEBASTIEN Tél.: Rural Côté FRONTENAC

PONTIAC

Une voiture encore plus belle



Un produit de General Motors

Conduisez une Pontiac-et vous n'envieriez personne!

Seule la Pontiac offre cet ensemble de caractéristiques pour UNE VALEUR GÉNÉRALE

Le style "trait d'argent" exclusif rehaussé par un nouveau dessin de l'avant.

Grosse carrosserie Fisher spacieuse • Marche triple amortie • Génoux mécaniques à l'épreuve des chocs • Ventilation Fisher à l'épreuve des courants d'air.

Moteur à tête en L, six ou huit cylindres, doux et puissant • Graissage à débit mesuré sous pression entière • Epurateur d'huile permanent à haute efficacité.

Contrôle de la température du moteur par tous les temps • Sélecteur d'essence • Contrôle automatique et à vide de l'électrique • Tubulure "Scotch-Mist" à réchauffage rapide.

Freins hydrauliques multiscellés • Carrosserie monocoque • Direction de sûreté "Tru-Arc" • Visibilité claire.

P-4478F

Nous croyons sincèrement qu'il n'y a pas d'auto plus satisfaisante, en général, qu'une Pontiac.

D'année en année, la Pontiac offre tout ce qu'il y a de bon et de nouveau — en plus d'un fonctionnement et d'un entretien économiques. Elle ne laisse rien d'essentiel à désirer — en performance, confort ou maniabilité. Et elle est toujours une des plus belles voitures qu'il soit possible de voir dans la rue et sur la grande route.

La Pontiac "trait d'argent" 1947 illustre bien ce que nous voulons dire. Les gens qui l'obtiennent n'ont pas besoin d'envier les autres — et ce sera encore le cas des personnes qui conduiront les Pontiac 1948, 1949 ou 1950. D'année en année, la Pontiac est une belle voiture — sous tout rapport.

Les nombreuses commandes de nouvelles Pontiac attestent de façon fort agréable la qualité et la beauté de cette voiture qui est la plus belle des "trait d'argent". Malheureusement, il est impossible de répondre immédiatement à une telle demande et nombre de gens qui choisissent la Pontiac devront attendre. Donc, si vous êtes un acheteur averti et que vous tenez à la Pontiac... rappelez-vous que votre présente auto vous donnera un service meilleur et plus sûr, dans l'intervalle, si vous la confiez aux soins de votre marchand Pontiac.

Garage F. R. Dallaire
Lac Mégantic, Qué.

Paroisses de Lac-Mégantic

Sainte-Agnès
 Mgr. A. Bonin curé 1925-1943
 J. Bernier curé 1918-1925
 J.E. Choquette curé 1904-1918
 J.A. Pénissac curé 1900-1904
 E. Brault curé 1914

St-Jean de la Lande
 Intérieur de l'église
 St-J. de la Lande
 P.E. Martin curé 1916
 Eglise St-J. de la Lande

Notre-Dame de Fatima
 Eglise N.-D. de Fatima

St-Jean Vianney
 C. Jarenton curé 1947
 Eglise St-Jean Vianney

1897-1947

Anc. Elèves Prêtres

Anc. Elèves Prêtres

Anc. Elèves Religieux

Anc. Elèves Religieux

Anc. Elèves Religieuses

Anc. Elèves Religieuses

SINCERES FELICITATIONS DE :

Henri-Louis Audet

Représentant de la Brasserie MOLSON

15 Boulevard des VETERANS

Téléphone: 167

BIENVENUE AUX ANCIENS A :

L'Hôtel Jacques Cartier

ALBERT LEMIEUX, prop.

83 rue FRONTENAC

Téléphone: 196

COMPLIMENTS DE :

Blais Incorporé

FERRONNERIE

95 rue LAVAL

Téléphone: 88

BIENVENUE AUX ANCIENS DU COLLEGE

Lemieux & FrèresMARCHANDS DE CHAUSSURES
(Laurent et Marc-André)
1929 - 1934

77 rue FRONTENAC

Téléphone: 35-J

COMPLIMENTS DE :

Eugène Huard

MARCHAND GENERAL

42 rue FRONTENAC

Téléphone: 13

BIENVENUE AUX ANCIENS

Julien Cousineau

MAGASIN 5-10-15 à \$1.00 STORE

104 rue FRONTENAC

AVEC RECONNAISSANCE DE :

Léo Drouin

BOUCHER

76, rue LAVAL

Tél.: 21

COMPLIMENTS DE :

Henri LatulippeMARCHAND DE MEUBLES
Manufacturier de matelas, cardeur de laine

25, rue FRONTENAC

Tél.: 101-J

L'Historique de ..

(suite de la page 7)

Centenaire de l'Institut des Frères du Sacré-Coeur et 25ième anniversaire de la fondation du Collège

Une date mémorable dans les annales de la maison, est certainement la célébration du Centenaire de la fondation de l'Institut des Frères du Sacré-Coeur et du 25ième anniversaire de la fondation du collège. A cette occasion, des fêtes eurent lieu en mai et juin 1921.

Repondant à l'invitation du cher Frère Amable, directeur, une soixantaine d'anciens élèves se réunirent au collège, le 9 janvier 1921. Le cher Frère Directeur remercia les "Anciens" d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel qui leur a été fait; il dit à tous le plaisir qu'il éprouvait de voir à la réunion, plusieurs élèves de la première année de la fondation du collège. Ensuite il fit parti à l'assemblée que durant la présente année serait célébré le centième anniversaire de la fondation de la Communauté des Frères du Sacré-Coeur; qu'à cette occasion, il y aurait, en juillet prochain, de grandes fêtes à Arthabaska, berceau de l'Institut sur la terre canadienne. En plus, dans toutes les maisons de l'Institut, il y aurait dans la première semaine de juin, des fêtes commémoratives auxquelles tous les "Anciens" seraient invités à prendre part. Pour perpétuer le souvenir de cet événement extraordinaire, un superbe monument au Sacré-Coeur serait élevé en face de la Maison Provinciale à Arthabaska. Cette circonstance a paru favorable aux Supérieurs et à tous les Frères, d'inviter tous leurs élèves actuels et anciens, à prendre part aux fêtes mémorables, et aussi, de contribuer à l'achat du monument souvenir qui sera élevé à la gloire de Celui qui a dit: "Laissez venir à Moi les petits enfants".

Tous les Anciens présents à la réunion acceptèrent avec enthousiasme cette occasion de manifester leur reconnaissance envers les Frères, leurs anciens professeurs, et un Comité d'Anciens du collège de Mégantic fut immédiatement formé comme suit: Président Honorable, Rév. Frère Amable, directeur du collège; président actif, M. A. E. Lebel, un ancien de la 1ère année (1897). Vice-présidents: MM. Alphonse Cauchon, J. J. Genreau, J. J. Sévigny et J.-E.-A. Roger. Trésorier, M. Auguste Girard; secrétaire, M. Joseph Durand.

Il fut alors décidé d'envoyer à tous les anciens une lettre-circulaire leur annonçant les fêtes prochaines, le but de ces fêtes, et aussi exprimant les sentiments de tous dans une vieillesse choisie avec soin:

Une légère contribution était demandée pour défrayer les dépenses de ces fêtes et aussi d'être à même, eux, les Anciens, de payer leur grosse part dans l'achat d'un monument souvenir, du Sacré-Coeur lequel serait érigé à Arthabaska, berceau de la Congrégation des Frères du Sacré-Coeur sur la terre canadienne.

Les souscriptions pour le monument au Sacré-Coeur et la célébration des noces d'argent du collège, furent généreuses. La première souscription au montant de \$10, reçue de l'extérieur, venait de M. l'abbé Henri Tremblay, vicaire à Coaticook, un ancien de Mégantic. Le 13 février, le trésorier faisait rapport qu'il avait déjà reçu des souscriptions au montant de \$433.20. Les Anciens organisèrent une séance et une partie de cartes, et le montant total des recettes atteignit \$800.

Il fut alors décidé d'envoyer la somme de \$400, au Rév. Frère Henri, supérieur de la Maison Provinciale, à Arthabaska, comme étant la contribution des Anciens de Mégantic, à ce monument souvenir. Le cher Frère Théodose, secrétaire de la Communauté, accusait réception de cette contribution en félicitant les anciens élèves de leur louable initiative.

A leur réunion du 20 mars, les Anciens, désirant manifester au cher Frère Amable, directeur, leur reconnaissance pour le bon accueil et la courtoisie avec lesquels il reçoit les Anciens toutes les fois qu'il les voit revenir à leur Alma Mater, lui présentèrent son portrait magnifiquement fait à la peinture.

Voici le programme des fêtes qui, à Mégantic, marquèrent le Centenaire et le 25e anniversaire de la fondation du collège.

Mardi, le 24 mai 1921, Grand pique-nique des Anciens à Ramage Point.

Jeudi, le 2 juin, séance pour les enfants; ouverture d'un Triduum prêché par le Rév. P. Marie-Antoine, o.f.m.

Vendredi, le 3 juin, Fête du Sacré-Coeur.

Samedi, 4 juin, messe et sermon; le soir, sermon et salut du T. S. Sacrement.

Dimanche, 5 juin, Communion générale des Anciens. Grand'Messe. Inspection des Cadets du collège. Amusements dans la cour.

Les différents articles du programme de la célébration des noces d'argent de notre collège se déroulèrent dans le plus magnifique décor, dans une atmosphère de piété, de franche sympathie et de gaieté de bon aloi qui touchèrent profondément les chers Frères et leur furent un puissant confort dans la poursuite de leur apostolat auprès de la jeunesse scolaire de Mégantic.

Le pique-nique du 24 mai à Ramage Point, sur les bords du beau lac Mégantic, réunit plus de 500 anciens, quelques centaines de leurs amis, et les élèves actuels du collège. Le transport se fit en barge tirée par le vapeur de Lake Megantic Pulp Co. Depuis quelques jours, des cuisiniers habiles, anciens élèves, s'étaient rendus à Ramage Point pour préparer la nourriture de tous ces pique-niqueurs. La température était idéale, le dîner et le souper furent de véritables banquets; il y eut jeux de toutes sortes, chants, musique, causeries et réminiscences des jours d'autrefois. Des anciens de la première heure nous racontèrent leurs souvenirs des débuts du collège.

Ces fêtes, si bien réussies, scellèrent un passé glorieux et permirent d'augurer un brillant avenir. Elles furent tout à l'honneur des Anciens Elèves du collège et de toute la population de Mégantic.

Le 23 septembre 1921, le Comité des Anciens Elèves faisait don de \$60.00 à La Ligue du Sacré-Coeur du collège, ce montant étant la balance non dépensée des contributions reçues pour l'organisation des fêtes du 25e anniversaire de la fondation du collège.

Les directeurs du Collège

Depuis 1897, se sont succédés à la direction du collège, les chers Frères Hilaire 1897-1900; Idéric 1900-1901; Xavier 1901-1905; Edmond 1905-1912; Amable 1912-1916; Théogène 1916-8 mois; Amable 1917-1923, 2ième fois; Uvald, 1923-1924; Libert, 1924-1925; Régis 1925; Gédéon, 1925-1927; Eugène, 1927-1933; Bertin, 1933-1935; Bérard, 1935-1941; Roland 1941-1943; Arcade, 1941-2 mois; Sylvio, 1943-1944; Charles-Emile, 1944...

La Commission Scolaire

Depuis les débuts, les présidents de la Commission Scolaire ont été: M. Téléphore Lemay, 1885-1895; M. l'abbé J.-B.-A. Cousineau 1895-96; M. l'abbé J.-E. Choquette, 1896-1918; M. Eusèbe Huard, 1918, 1927; M. le notaire D. L. Lippé, 1927-1942; M. Jos.-V. Durand, 1942-1946; M. Roland Marceau, 1946... ces deux derniers sont anciens élèves du collège.

Les secrétaires-trésoriers: M. le notaire J. N. Thibodeau, 1885-96; M. Louis Bécigneul, 1896-1900; M. Alphonse Cauchon, 1900-1914; M. Louis Bécigneul, 1914-1941; M. J. Armand Drouin, avocat, 1941-1943; M. J.-A. Bernier, 1943...

La chapelle

Depuis leur arrivée à Lac Mégantic, les chers Frères soupiraient après le jour où ils auraient le bonheur de posséder le Saint-Sacrement dans leur maison. L'espace manquait pour une chapelle, mais pour réaliser leur grand désir, les Frères consentirent à se mettre plus à l'étroit, et une pièce fut aménagée en chapelle, au deuxième étage, et une petite sacristie dans la tour.

Le 8 septembre 1927, M. l'abbé M. Eugène Labrosse, P.S.S., vicaire à Lac Mégantic, délégué par Son Excellence Mgr Gagnon, Evêque de Sherbrooke, vint faire la visite canonique de la nouvelle chapelle, et ayant constaté que tout était conforme aux lois de l'Eglise, fit un rapport favorable à Monseigneur l'Evêque.

Le 23 septembre, M. le Curé Bernier fit la bénédiction de l'autel des corporaux, des ciboires et des ornements sacrés. Le 24 septembre, le cher Frère Eugène se rendait au presbytère, en automobile pour y ramener M. le Curé Bernier et M. l'abbé P. Tremblay, vicaire. M. le Curé Bernier était gravement malade, depuis plusieurs semaines, mais pour manifester sa profonde amitié envers les chers Frères, il avait tenu à faire l'effort nécessaire pour ve-

nir dire la première messe; Madame et Mlle Durand, Mesdames Langelier et Monfette, MM. Oscar Brassard, Alphonse Cauchon, Wilfrid Drouin et Louis Lachance étaient présents.

A six heures et quart, monsieur le curé Bernier monta à l'autel assisté de M. l'abbé Tremblay. Les annales de la maison rapportent qu'à sept heures moins 25 minutes, Dieu descendit sur l'autel; il habitera désormais parmi nous. La joie est dans tous les coeurs et sur tous les visages.

Croix de Gaspé

En 1934, à la suite de la célébration du quatrième centenaire de l'arrivée de Jacques Cartier, à Gaspé, les sociétés nationales émit le voeu que fut perpétué le geste de Cartier érigeant une croix sur le promontoire de Gaspé, pour bien démontrer qu'il prenait possession de ce nouveau pays, au nom de Dieu, tout aussi bien qu'au nom du Roi de France; il fut suggéré de faire ériger, en face de toutes les écoles de la Province, "une croix de Gaspé". Cette suggestion reçut l'encouragement du Département de l'Instruction Publique. C'est pourquoi les chers Frères firent ériger, en 1934, sur le parterre du collège, une belle croix de Gaspé. Lorsque le collège fut agrandi en 1945, la croix de Gaspé fut démenagée dans la cour de récréation.

Le bon cinéma

Le cinéma peut servir à divertir, à recevoir et à instruire. Au pres de la jeunesse étudiante, il peut avoir une influence heureuse et être un excellent auxiliaire dans l'enseignement. C'est pour atteindre ce but que la Commission Scolaire acheta, le 2 décembre 1941, un projecteur cinématographique, pour l'usage des écoles de la ville. Le Département de l'Instruction Publique paye le tiers du coût de ce projecteur. Depuis lors, au collège comme au convent, les élèves ont l'avantage de voir des vues animées intéressantes, instructives, qui augmentent leurs connaissances générales et leur donnent le goût du bon cinéma.

Nouvel agrandissement, 1944

La population de Mégantic augmentait continuellement le nombre des enfants fréquentant le collège s'accroissait également. On manquait d'espace, les classes étaient surchargées, et les parents, demandaient qu'on ajoute une dixième année au programme des études.

MM. les Commissaires constataient que le nombre des enfants augmentait tellement qu'on manquait de classes au collège, au convent et à l'école d'Agnes. Au convent, on trouva une solution temporaire, les Religieuses offrant un local, au sous-sol, pour une nouvelle classe; à l'école d'Agnes, le parloir fut transformé en classe. Quant au collège, les Commissaires se rendirent compte qu'il était impossible de trouver un local ailleurs. Une salle fut louée dans la maison de M. Zéphirin Roy, rue Champlain, et le 1er janvier 1944, une classe y était ouverte.

A leur réunion du 1er février 1944, les Commissaires étudièrent longuement un projet d'agrandissement au collège; M. J.-Aimé Poulin, architecte de Sherbrooke, fut chargé de préparer des plans. Il s'agissait de construire une aile du côté sud; cette nouvelle construction servirait de résidence aux Frères et l'ancienne bâtisse serait toute transformée en classes. On avait besoin de quatorze classes, on n'en avait seulement onze; avec l'agrandissement projeté, on aurait dix-sept classes, ce qui suffirait pour les besoins de plusieurs années à venir!... (Aujourd'hui 1947, toutes les classes employées, on pourrait dire: à pleine capacité!...)

Mais le pays était en guerre, il était très difficile de se procurer les matériaux de construction et d'obtenir, du Gouvernement, un permis de construire. C'est pourquoi, le 7 mars, les Commissaires invitèrent M. le Surintendant de l'Instruction Publique à venir à Lac Mégantic, pour étudier la situation avec les Commissaires et y trouver une solution. Le Surintendant n'ayant pu venir, les Commissaires se rendirent à Québec, où ils exposèrent toute la question; la permission d'agrandir leur fut accordée.

Le 5 juin, les Commissaires firent une demande au Rév. Frère Provincial pour un Frère professeur pour la 10e année, dès septembre prochain.

(suite à la page 10)

SOUVENIR DE :

Alphonse Legendre

Représentant de National Breweries Ltd

52 rue LAVAL

Tél. 11

SOUVENIR DE :

QUEEN'S HOTELARMAND LANGLOIS, Prop.
ROLAND GAGNON, gérant

Rue FRONTENAC

Tél. 83

COMPLIMENTS DE :

J. E. Marceau Enrg.SIMONNE MARCEAU, Prop.
FERRONNERIE

Rue FRONTENAC

Tél. 14

SUCCES A L'AMICALE

Roméo Dubuc

MARCHAND DE CHAUSSURES

85 rue FRONTENAC

COMPLIMENTS DE :

Rémi LemoineMARCHAND - EPICIER - BOUCHER
Elève de 1928 à 1936

75, rue FRONTENAC

Tél. 59

COMPLIMENTS DE :

Joseph Bernier

MEGANTIC 5-10-15 à \$1.00

65, rue LAVAL

Tél.: 165-J

SOUVENIR DE :

Stewart's Meat MarketHENRI BOULANGER, Prop.
BOUCHERIE-EPICERIE
Spécialités: Légumes et jambon

110, rue FRONTENAC

Tél.: 78

BIENVENUE AUX ANCIENS PROFESSEURS

Louis & Léo Michaud

MARCHANDS DE MEUBLES

106, rue LAVAL

Tél.: 231-W

COMPLIMENTS DU

Docteur Louis-Georges Huard

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ancien de 1914 à 1922

48 rue FRONTENAC

Tél. 18

COMPLIMENTS DE

La Caisse Populaire

Sainte-Agnes de Lac Mégantic

77 rue LAVAL

Tél. 219-J

MEILLEURS SOUHAITS DE

L. Laval FortierFERRONNERIE, ENCADREMENTS
Accessoires électriques

57 rue LAVAL

Tél. 219-R

BIENVENUE AUX ANCIENS

J. A. Bernier

ASSURANCES GENERALES

65 rue FRONTENAC

Tél. 165-J

MEILLEUX VOEUX DE SUCCES
A L'AMICALE**J. W. Bourque**

NOTAIRE

RUE FRONTENAC

Tél. 128

BIENVENUE AUX ANCIENS

Jos. Huot & Fils

MARCHANDS DE CHAUSSURES

Gros et détail

Manufacturiers de Haïsses de chaussures

RUE FRONTENAC

Tél. 68

BIENVENUE AUX ANCIENS ET
BON COURAGE AUX NOUVEAUX**Emile Girard**

BIJOUTIER

98 rue FRONTENAC

Tél. 76

SOUVENIR RECONNAISSANT
D'UN ANCIEN**Epicerie Frontenac**JULES VALLEE, prop.
EPICIER-LICENCIE

24 rue FRONTENAC

Tél. 91

L'Historique de...

(suite de la page 9)

M. l'Architecte Poulin avait soumis ses plans de la nouvelle construction, mais le 12 juillet, les Commissaires lui demandèrent des modifications, pour que le sous-basement puisse servir de local à une école d'initiation aux travaux manuels. Les Commissaires désiraient cette école qui combait également un voeu des contribuables. La nouvelle construction, suivant les plans modifiés. Des démarches furent faites auprès du Gouvernement, afin d'obtenir un octroi. Le 7 juillet, le Surintendant de l'Instruction Publique informa les Commissaires qu'un octroi de \$18,000 avait été accordé, sur une base de 60% d'une construction d'un coût de \$30,000. Mais comme on prévoyait que le coût de la nouvelle construction serait d'un peu plus que \$50,000 les Commissaires insistèrent pour que l'octroi fut d'au moins de 60% de \$50,000. Le 1er août 1944, les Commissaires étaient heureux de recevoir une lettre du Surintendant, leur annonçant que l'octroi avait été augmenté de 60% de \$50,000, payable en cinq versements annuels de \$6,000 chacun.

Le 8 septembre 1944, la Commission Scolaire recevait des soumissions pour la nouvelle construction de MM. Armand Grenier, Henri Roy, de Mégantic, et de Bonin & Tremblay, de Sherbrooke. Le contrat fut accordé à M. Henri-Louis Roy, un ancien du collège, pour la somme de \$53,419.00. Dès le lendemain, après la signature du contrat les travaux commencèrent.

L'octroi du Gouvernement Provincial avait été promis à la veille des élections générales du 8 août, mais le Gouvernement Godbout ayant été défait, les Commissaires craignirent qu'il ne fut annulé et que des démarches nouvelles seraient nécessaires auprès du nouveau Gouvernement pour faire ratifier cet octroi. Heureusement, il n'en fut pas ainsi. Monsieur Patrice Tardif avait été élu député pour le comté de Frontenac et venait d'être nommé Ministre d'Etat dans le Gouvernement Duplessis. Il voulut s'occuper immédiatement de cette question si importante pour notre collège, et le 3 novembre 1944, le Secrétaire du Conseil Exécutif de la Province annonça aux Commissaires que l'octroi serait payé tel que promis.

Le 3 octobre, un règlement d'emprunt était adopté par la Commission Scolaire, au montant de \$55,900, à intérêt au taux de 3%, avec échéance sur une période de 15 années, datée du 1er décembre 1944, et le 10 septembre, la Commission Municipale de Québec donnait son approbation à ce règlement.

Monsieur Roy poussait activement les travaux de construction; malgré la rareté des matériaux, il réussit à s'en procurer. La nouvelle bâtisse était une magnifique construction à l'épreuve du feu, l'extérieur fini en briques, et l'intérieur en béton armé. Elle devait contenir la résidence des Frères, avec une chapelle; au sous-sol, on établirait l'école d'initiation aux travaux manuels.

Malheureusement, le 3 juin 1945, Monsieur Roy décédait après quelques jours de maladie. La construction n'était pas terminée. Monsieur Joseph Bolduc, cousin de M. Roy, et son assistant dans ses entreprises de construction, voulut bien se charger de parachever la construction et au mois de septembre suivant, tout était complété.

Dans le but d'aider la Commission Scolaire à acheter les machines et outils nécessaires à la nouvelle d'initiation aux travaux manuels, un Comité de citoyens, sous la présidence de M. J.-P. Belley, gérant de la Banque de Montréal à Lac Mégantic, lança une souscription, avec tirage de magnifiques prix, auprès de la population de notre ville; le résultat de cette souscription fut tout à l'honneur du comité et des citoyens, puisqu'il rapporta la magnifique somme de \$2,185.48.

La Ligue du Sacré-Coeur, fondée le 6 novembre 1897

La Ligue des Amis du Sacré-Coeur du Collège de Mégantic a été fondée dès la première année de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur dans la paroisse.

Une lettre envoyée au Rév. Frère Alix, directeur de la Ligue pour l'année 1926-27, par l'Apostolat de la Prière, Montréal, en date du 20 septembre 1926, atteste en effet que :

"La Ligue du Sacré-Coeur est une filiale de l'Apostolat de la Prière et en fait partie. Tout comme les associés, les Ligueurs font l'offrande de leur journée, of-

frèrent une dizaine de leur chapelet pour le deuxième degré et font une communion réparatrice pour le troisième degré. Une seule inscription dans un registre de l'Apostolat suffit, pour la Ligue comme pour l'Apostolat. La seule formalité à remplir est l'inscription dans un registre. Dans nos listes d'agrégation à l'Apostolat, nous trouvons, en date du 6 novembre 1897 :

Ecole des RR. FF. du Sacré-Coeur Lac Mégantic

Nous supposons qu'il s'agit bien de votre maison qui n'était pas encore érigée en Académie. Vous auriez donc le pouvoir de posséder un registre; tout cahier, dont les feuilles sont reliées ensemble, peut tenir lieu de registre. Vous n'auriez qu'à faire signer sur la première page, par Monsieur le Curé, une autorisation dans ce sens: "J'autorise les RR. FF. du Sacré-Coeur à inscrire dans ce registre tous ceux qui voudront faire partie de l'Apostolat de la Prière."

Comme cette dernière formalité ne semblait pas avoir été remplie, le Curé A. Bonin signa l'autorisation requise, le 3 février 1932.

Depuis sa fondation en 1897, la Ligue du Sacré-Coeur a été l'objet d'une sollicitude spéciale des Frères du Sacré-Coeur. Elle le fut également des Curés de la paroisse, comme le prouvent les nombreuses réceptions publiques de nouveaux Ligueurs, réceptions faites dans l'église paroissiale; à toutes ces réceptions, M. le Curé faisait un sermon de circonstance, ou en chargeait un de ses vicaires; l'église était brillamment décorée pour la circonstance; permission était accordée aux officiers de la Ligue de faire une quête spéciale au profit de la caisse de la Ligue.

Pour les élèves du collège, la Ligue du Sacré-Coeur fut toujours au foyer de piété intense; toujours il y eut une belle ardeur entre ses membres pour un travail d'apostolat auprès des condisciples.

L'honneur suprême pour un élève est d'atteindre au poste de Président de la Ligue du Sacré-Coeur.

Les registres de la Ligue du Sacré-Coeur remontent au 1er octobre 1901. Nous y lisons que le Conseil de la Ligue se composait alors de MM. Adolphe Bécigneul, président, Edmond Heins, vice-président, Uric René, secrétaire, Arthur Bérubé, trésorier, Eugène Cauchon, sacristain, Joseph Lessard, conseiller.

Depuis ce temps déjà lointain, les présidents de la Ligue ont été

1901, octobre, Adolphe Bécigneul
1902, octobre, Uric René
1902, mars, Joseph-H. Sévigny
1903, sept., Rosario Lemieux
1904, octobre, Arthur Lemay
1905, octobre, Alphonse Métivier
1905, décembre, Victor Garneau
1906, novembre, Henri Therrien
1907, janvier, Arsenia Grenier
1907, mai, Josaphat Grenier
1907, sept., Alphonse Cauchon
1909, avril, Eddéas Beaudry
1909, sept., Joseph St-Pierre
1910, sept., Eugène Duchesneau
1912, avril, Hector Durand
1913, sept., Georges Bécigneul
1917, janvier, Henri Boutin
1917, septembre, Omer Roy
1917, novembre, Edouard Piché
1918, septembre, Denis René
1919, septembre, Emile Laporte
1920, mars, Théodore Michaud
1920, sept., Armand Dumas
1921, sept., Edmond Vienneau
1922, janvier, Louis Demers
1922, sept., Emile Bourret
1922, décembre, Wilfrid Labonville
1923, avril, Emile Bourret
1924, sept., Robert Morin
1926, septembre, Elie Nadeau
1926, décembre, Paul-Emile Cliche
1927, septembre, Robert Gosselin
1928, avril, Gérard Paradis
1928, septembre, Lucien Sévigny
1928, décembre, Lorenzo Roy
1929, septembre, Gérard Bonin
1930, avril, Ls-Paul Lachance
1930, sept., Armand Duchesneau
1931, mars, Jean Cauchon
1931, septembre, Ludovic Dion
1932, mars, Chs-Aug. Provost
1932, septembre, Lucien Roy
1933, février, Arthur Buteau
1934, septembre, Raymond Royer
1935, février, Gérard Legendre
1935, septembre, Raymond Fortier
1936, février, Geo.-El. Durand
1936, septembre, Raymond Fortier
1936, décembre, Paul-E. St-Pierre
1937, mars, Yves Sévigny
1937, septembre, Léopold Pilotte
1938, mars, Gérard Cauchon
1938, sept., Léonce Baillargeon
1938, décembre, J.-Claude Picard
1939, septembre, Rosaire Roy
1940, janvier, François Maillet
1940, avril, Origène Cliche
1940, sept., François Maillet
1942, janvier, Léon Cauchon
1942, mars, François Maillet
1942, sept., Jean-Paul Legendre
1942, décembre, Fernand Garant
1943, mars, Jean-Paul Legendre
1943, septembre, Gaétan Poulin
1944, mars, Robert Coulombe
1944, septembre, Gaétan Poulin

1945, septembre, Gaétan Poulin
1946, septembre, Fernand Garant.

La Ligue du Sacré-Coeur. Faits et gestes.

1902—Le 10 janvier, le Conseil de la Ligue fait rapport qu'il a acheté de magnifiques statues du Sacré-Coeur, pour les classes du collège et sollicite des aumônes des membres pour en faire le paiement.

1903—Le 4 novembre, le Conseil de la Ligue demande à ses membres des contributions volontaires pour l'achat d'une Statue du Sacré-Coeur pour la salle des réunions; le Petit Office du Sacré-Coeur sera récité devant cette statue.

1905—Le 13 octobre, après les élections, on constate que la Ligue compte 53 membres.

1905—Le 28 décembre, M. le vicaire Jules Boucher préside les élections des officiers de la Ligue.

1906—Le 3 février, réception solennelle par M. le Curé J. E. Choquette, à l'église, après vêpres, de 15 nouveaux membres.

1906—Le 6 avril, les élections des officiers se font sous la présidence de M. le Curé J. E. Choquette.

1907—Le 27 juin, le trésorier fait rapport que la Société a en caisse la somme de 6.10.

1908—Jun, à la dernière réunion de l'année scolaire, le Conseil de la Ligue fait rapport qu'il a acheté un drapeau en soie, 65 insignes, une corniche pour la statue du Sacré-Coeur dans la première Classe. Tous ces achats laissent la caisse avec un déficit de \$16.38 à être comblé par les recettes de la prochaine année.

1908—Le 6 novembre, réception présidée par M. le vicaire J. A. Lemay, à l'église paroissiale de 25 nouveaux membres.

1909—Le 11 octobre, on décide de fonder une section pour les jeunes de moins de 10 ans, qui n'ont pas encore fait leur première communion, les Cadets du Sacré-Coeur.

Dans les premières classes on fonde la pratique du Trésor du Sacré-Coeur.

1910—Le 30 janvier, à l'église, réception de 31 nouveaux membres par M. le Curé Choquette.

1910—Le 18 mars, mort d'un condisciple, Antonio Couture.

1912—Le 18 octobre, dans la chapelle temporaire érigée pour le temps de la construction de la nouvelle église, réception de 45 nouveaux membres par M. le vicaire J. A. Lemay.

1912—Le 26 octobre, le trésorier fait rapport qu'il y a en caisse \$34.74.

1913—Les 8 et 10 octobre, la Ligue sort en corps à la réception du délégué Papal, Mgr Stagni, et autres dignitaires, venus pour la bénédiction de la nouvelle église paroissiale.

1913—Le 29 novembre, la Ligue compte 131 membres.

1914—Le 9 octobre, on doit avertir certains membres de ne pas fumer ni de fréquenter les théâtres de vues animées.

1916—Le 23 avril, on décide de faire repindre toutes les statues des classes.

1917—Jun, M. le Curé J. E. Choquette bénit la statue du Sacré-Coeur, dans la salle de récréation.

1917—Le 4 novembre, à l'église paroissiale, après vêpres, réception de 34 nouveaux membres, par M. le Curé Choquette.

1918—Septembre, 16 et 17, les membres de la Ligue font la garde du corps du défunt abbé J.-E. Choquette, curé de Ste-Agnès de Lac Mégantic, durant la nuit qui précède les funérailles. La dépouille est exposée dans le sanctuaire de l'église paroissiale.

1918—Octobre, aucune réunion de la Ligue durant ce mois, à cause de l'épidémie de grippe espagnole.

1918—Le 16 novembre, la Ligue décide de participer à l'achat d'une statue de Notre-Dame du Sacré-Coeur en reconnaissance de la protection de la Ste-Vierge durant l'épidémie d'influenza.

1918—Le 17 novembre, à l'église paroissiale, réception de 49 nouveaux membres, par le nouveau Curé de Ste-Agnès de Lac-Mégantic, M. l'abbé J.-D. Bernier.

1918—Le 3 décembre, M. le curé J. D. Bernier vient au collège proclamer l'élection des officiers élus en septembre dernier.

1920—Le 24 octobre, réception à l'église paroissiale, par M. le Curé J. D. Bernier, de 51 nouveaux membres.

1921—Le 19 septembre, la Ligue assiste en corps aux funérailles d'un de ses officiers, Joseph Thibault, décédé dans un accident d'automobile.

1921—Le 23 septembre, la Ligue accuse réception, avec recon-

COMPLIMENTS DU:

Docteur Charles Boisvert

MEDECIN-CHIRURGIEN

36 rue FRONTENAC

Tél. 233

BIENVENUE AUX ANCIENS

J. P. Belley

GERANT de la BANQUE de MONTREAL

Rue FRONTENAC

Tél. 1

FELICITATIONS AUX ANCIENS ET
ENCOURAGEMENTS AUX NOUVEAUX**Jos. Dion**

FERRONNERIE

Rue FRONTENAC

Tél. 33

COMPLIMENTS DE:

H. P. Campeau

ASSURANCES GENERALES

Rue LAVAL

Tél. 253-J

SOUVENIR ET RECONNAISSANCE

D. L. Lippé

NOTAIRE

Rue MILLETTE

Tél. 34

JOYEUX RETOUR A NOTRE
ALMA MATER**J. O. Nadeau**Cordonnier et marchand de chaussures
Entière satisfaction à la famille

Rue FRONTENAC

Tél. 214-J

BIENVENUE AUX ANCIENS DU COLLEGE

Lucien Gagnon

BIJOUTIER

RUE FRONTENAC

COMPLIMENTS DU:

Magasin LaporteJ. HENRI LAPORTE, Prop.
GROS ET DETAIL

44 rue FRONTENAC

Tél. 26

Votre radio.....

Votre radio vous assurera un rendement plus satisfaisant et des heures plus agréables, si vous confiez son entretien et sa réparation à un expert. Vérification des lampes, réparations de radio-automobile, réparations générales, etc.
Service prompt et satisfaisant — Prix raisonnables.

ERNEST TREPANIER

Diplômé du C. de R.

LAC MEGANTIC, Qué. TEL.: 285-W 49, rue CHAMPLAIN
A. 24 — Juil. 24

L'Historique de...

(suite de la page 10)

naissance d'un don de \$60.00 de la part du Comité des Anciens Elèves du collège de Mégantic.

1921 — Le 25 septembre, à l'église, après vêpres, réception par M. le curé Bernier de 56 nouveaux membres.

1922 — Le 28 juin, le trésorier fait rapport qu'il a en caisse, \$90.63.

1922—Août, un drapeau en soie, spécial à la Ligue du Sacré-Coeur de Mégantic, est commandé chez les RR. SS. du Précieux-Sang de Sherbrooke, au coût de \$130.00.

1922—Le 15 octobre, à l'église, réception de 52 nouveaux membres, par M. le Chanoine Bernier, Supérieur du Séminaire des Vocations Tardives de St-Victor de Beauce.

1922—Le 22 octobre, "Grande démonstration en l'honneur du Sacré-Coeur à l'occasion de la bénédiction du monument du Sacré-Coeur, érigé sur le parterre de l'église, et du nouveau drapeau de la Ligue, par Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke. La Ligue sort en corps et en grande tenue, ayant en tête le magnifique drapeau de soie que Monseigneur défit en face du monument, au milieu d'un grand foule de paroissiens. La bénédiction du monument terminée, il y eut dans l'église un très beau sermon par M. l'abbé Nap. Pépin, du séminaire de Sherbrooke. Monseigneur ajouta qu'il était heureux de constater que la population de

Mégantic avait une profonde dévotion au Sacré-Coeur. Il engagea tout le monde à se rappeler les vertus chrétiennes, en voyant le beau monument si bien situé à la façade de l'église. La cérémonie se termina par un salut du T. S. Sacrement, chanté par la chorale du collège. Monseigneur Larocque était accompagné de Mgr Gagnon, de MM. les abbés Simard et O. Martin de Sherbrooke, et d'une dizaine de cures des paroisses environnantes. GLOIRE AU SACRÉ-COEUR.

1927—Le 4 octobre, à la suite de la retraite des écoliers, prêchée par M. l'abbé Roch Poitras, vicaire, réception, après vêpres, de 29 nouveaux membres.

1929—Le 15 septembre, réception à l'église paroissiale, après vêpres, de 30 nouveaux membres, par M. l'abbé E. Lafond, vicaire.

1929 — Le 2 décembre, achat de nouvelles médailles pour les officiers.

1930—Le 11 septembre, après la messe de clôture de la retraite des écoliers, M. le Curé A. Bonin reçoit 48 nouveaux membres.

1931—Le 18 septembre, la Ligue donne \$25.00 pour l'achat de la console de la statue du Sacré-Coeur dans la nouvelle salle.

1935—Septembre, la Ligue compte 169 membres.

1937—Cinquantième de Mégantic; parade des Ligueurs.

1938—La Ligue perd un de ses membres: Alban Poirier; les Ligueurs assistent au service.

1942—Le vendredi devient jour officiel de la messe des Ligueurs.

1945—Le 17 octobre, réception de 58 membres par M. Eustache Brault, curé.

1946—Dès février, des conférences sur l'orientation (la vocation, les professions), sont données à tous les Ligueurs.

1946—Le 17 octobre, fête de sainte Marguerite-Marie, 62 nouveaux membres sont reçus dans la Ligue par M. l'abbé Burque, vicaire.

1946—On compte 225 membres dans la Ligue.

1946—Le Conseil décide l'achat d'un drapeau Carillon Sacré-Coeur. Le coût est de \$78.00.

1946—Une petite rafle collégiale se fait pour aider à payer le drapeau. M. Jean-Luc Bernier, trésorier de la ligue, présente un total de tout près de \$30.00.

Etat actuel

A l'ouverture des classes en septembre 1946, 425 élèves furent inscrits. Le personnel comprend 18 Frères.

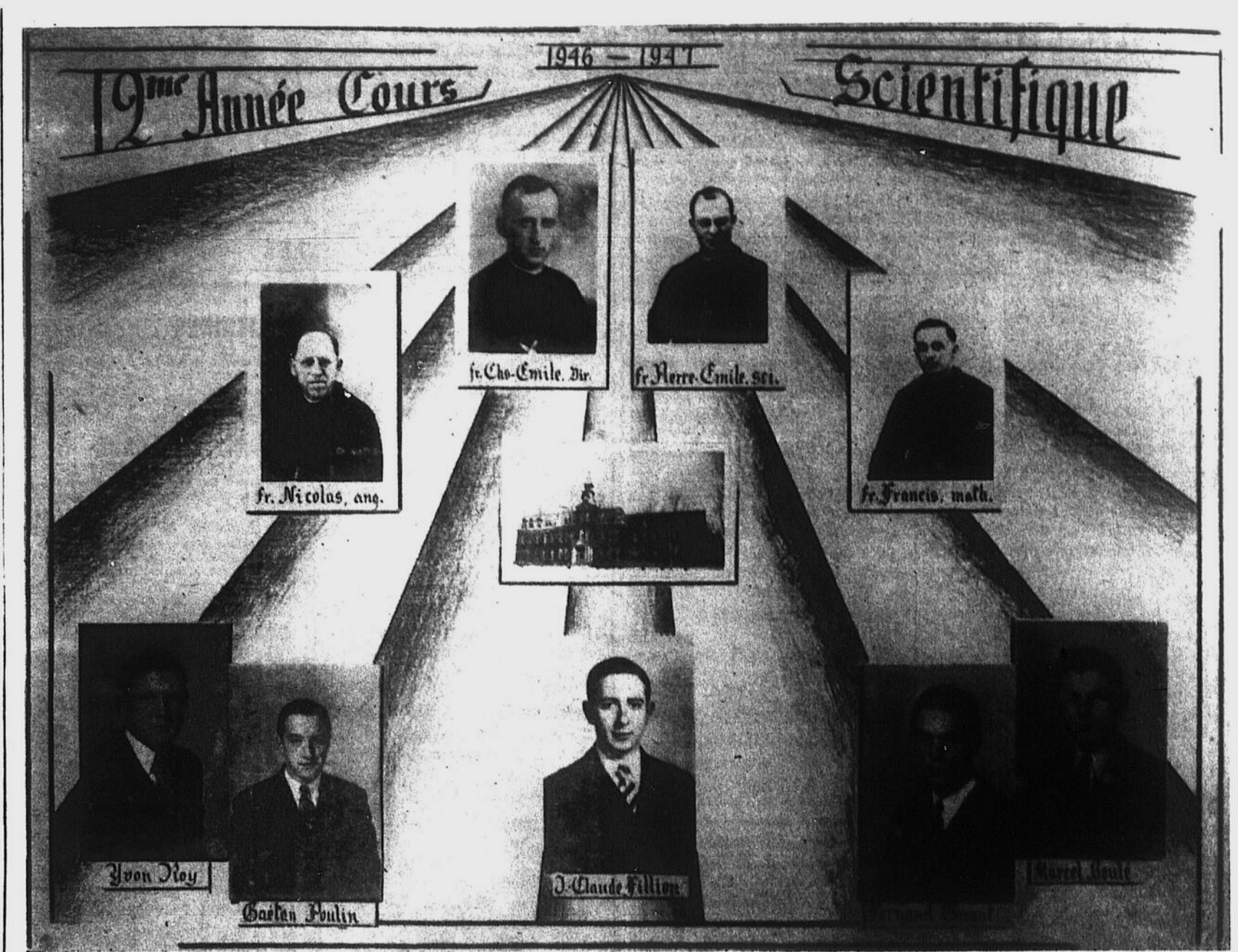
1946 sera une année de souvenir pour notre Alma Mater! 1946 marque la fondation officielle d'une école SUPERIEURE (Publique Secondaire)!... 1946 marque aussi l'ouverture de l'ECOLE DES TRAVAUX MANUELS.

Le programme d'étude est reparti comme suit: a—le cours élémentaire de la 1ère à la 7ème année (inclusivement); b—le cours complémentaire, la 8e et la 9e années; c—le cours supérieur, comprenant la 10e, 11e, et la 12e années. Actuellement, seul, le cours scientifique est suivi. Le nombre d'élèves augmentant, le cours de la 12e année sera divisé en cours commercial et en cours scientifique.

La Commission Scolaire a pourvu le cours supérieur scientifique d'un laboratoire de chimie et d'instruments de physique. L'état actuel d'un après-guerre ne permet pas encore d'avoir tout le nécessaire... encore moins de compléter le tout!...

Les élèves des 6e, 7e, 8e, et 9e années suivent les cours de l'école des Travaux Manuels.

Il m'est agréable de dire au sujet de l'enseignement des travaux manuels à l'école, que l'initiative en revient à un Frère



du Sacré-Coeur, le Rev. Frère ancien professeur de notre collège, et qui inaugura à l'école St-Charles de Limoilou, de Québec. Les résultats furent si satisfaisants que le Département de l'Instruction Publique de la province de Québec adopta cet enseignement, suivant le programme du Frère Georgius, pour les écoles primaires de la Province.

Je me permets de donner le but de la dite Ecole des Travaux Manuels. Trois mots peuvent re-

sumer toute la signification de son existence: INITIATION, ORIENTATION et PLE-APPRENTISSAGE.

Il ne s'agit pas alors seulement de faire de l'élève un ouvrier habile dans son métier, mais de trouver chez ce même élève des dispositions, des aptitudes, des goûts.

Il s'agit de donner à l'élève qui possède de l'habileté, de l'énergie et des qualités intellectuelles dépassant la moyenne, un idéal un but grand.

Cet élève pourra donc si l'état pecunier de ses parents le permet, continuer au Technico, et ce qui est encore mieux, et de beaucoup préférable, continuer les cours de la 10e, 11e, et de la 12e années, et aller pour suivre au Polytechnique ou à l'Université, un cours de génie, tel que génie forestier, chimie, civil, minier, électrique, etc.

Un vœu est à exprimer. Que nous sachions PROFITER et JOUIR de ce que nous possédons en même chez nous à Mégantic.

Prêtres et religieux
Parmi ses anciens élèves, le Collège de Mégantic est honoré de compter plusieurs prêtres et religieux, dont voici une liste peut-être incomplète.

Prêtres séculiers
Messieurs les abbés: Jean-Paul Bélanger; Pierre Berubé (décédé); Adolphe Enay (décédé); Ovide Guay; Henri Tremblay; Léopold Lemay; Paul-Emile Lavoie; Joseph Lavoie; Louis Lavoie; Jean Cauchon; Paul Lebrun; Lucien

Boulé; Henri-Louis Bellefleur, ecclésiastique.
Prêtres religieux: Les RR. PP. Joseph Beaudry, C.S.C. (décédé); Georges Adam, P.S.V. (décédé); Antoine Garneau, Jésuite; Paul Lachance, Jésuite; Léo Bégin, Dominicain; Robert, Ls-Denis Marceau O.F.M.; Joseph Métivier, C.S.C.; Alphonse Métivier, C.S.C.; Eugène Ruel, C.S.C.; Jean-Baptiste Durand, P.B.; Marius Blais, P.B.; Benoît Dostie, M.S.C.; Paul Lachance, O.M.I.; Bernard Letellier, (ccc) Trappiste; Roland Lachance, (ccc) MSC.

FRERES Les RR. FF.: Louis-Bertrand (Albert Jean); Jude (Ernest Lachance); Jean (Léon Lemelin); Luc (Ls-Eugène Lachance); Urban, (Gérard Lemay); Tréotme (Georges Garneau); Aurélien, (Jean-Charles Lachance); Camisus (Joseph Lavallée); Stanislas (Gérard Bonin); Fernando (Gérard Bédard); Nivard (Jean-Paul Roy); Paul-Antoine, (Bernard Lachance); Réal (Roland Roy); Jean-Régis (Paul Cauchon); Joseph-Antoine (Gérard Lavallée); Uldéric (Donat Bédard); Jean-Léandre (Maurice Mercier); Joseph-Eugène (Robert Blais); Jean-Renaud (Bernardin Beaudoin); Réginald (Léo-Paul Martel); Pierre-Emilien (Florent Blais); Serge (Gaston Turgeon); Pierre-Albert (Roland Roy); Jean (Pierre Lachance); Armand (Jean-Guy Quirion); Paul-Edmond (Jean-Denis Fortier); Antoine-Marie (Roland Boulet); Pâcôme, (Joseph Blanchet).

Frères du Sacré-Coeur décédés: Chs-Eugène (Lionel Gendreau); Camille (Sylvio Longchamps); Alphonsius (Conrad Lachance); Adrias (Robert Faucher); Jean-Claude (Gérard Couture); Paul-Edmond (Edouard Cauchon); Victor (Wellie Maillet).

Frère Roméo Poulin, Joliette, Clere St-Viateur, Maison Provinciale.

Le "capitaine" est à son poste!



Nous savons qu'un capitaine d'équipe a de nombreuses charges à remplir. Mais, quand vous convoquez les membres de votre équipe, pourriez-vous espacer vos appels? Il ne faut pas monopoliser une ligne double, car quelqu'un peut en avoir besoin pour des raisons très sérieuses... Merci!

ABONNÉS À "LIGNE DOUBLE", PRATIQUEZ L'ALTRUISME!

Le bon exemple est contagieux — on vous traitera comme vous traitez autrui.

1. Soyez brefs.
2. Espacez vos appels.
3. Donnez priorité aux appels d'urgence.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

La Nature Intacte JOUISSEZ-EN PROTEGEZ-LA

"BUSES A MANTEAU ROUX" d'après un tableau de F. L. Beebe.

Contrairement à la croyance populaire, la buse à manteau roux est un oiseau très utile à l'homme, et au cultivateur tout particulièrement. De ses yeux perçants, elle guette constamment les mulots, les scuterelles et les grillons dont elle détruit des nombres incalculables. Quoiconne connaît les habitudes et les caractéristiques de ces oiseaux apprécie leur grande valeur économique, et souhaite qu'ils fassent leurs nids près des champs et des prés.

"Des études scientifiques de leurs habitudes d'alimentation et la preuve obtenue par l'analyse du contenu de leur estomac ont changé l'idée fausse qui voulait que tous les oiseaux voisins du faucon fussent nuisibles."



L'INSTITUTEUR
—un conservateur
En enseignant les méthodes de conservation à la jeunesse d'aujourd'hui, les instituteurs peuvent faire une grande contribution à la cause de la conservation.

CARLING'S
THE CARLING BREWERIES LIMITED

Tél.: 106 (Vis-à-vis d uBureau de Poste)
Heures de Bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
DR J. Ed. Laflèche
CHIRURGIEN - DENTISTE
LAC MEGANTIC — Clé FRONTENAC

OUVERTURE DU "Grey Rock Inn Cafe"
Nouveau restaurant ouvert à l'ancien camp militaire sur la route de Woburn endroit idéal pour réceptions de mariages, anniversaires, etc.
Vous y trouverez toutes sortes de spécialités, telles sandwiches, sundaes et autres.
Une visite vous le prouvera.
Bienvenue à tous!
H. P. LAPORTE, Propriétaire

TOUTS RESERVES PAR CARLING'S, 1946

Au conseil municipal

SEANCE DU 23 JUIN

A une assemblée ordinaire des membres de notre conseil municipal, lundi soir dernier, étaient présents Son Honneur le maire Paul Leblanc, MM. les échevins Emile Cloutier, A. Komery, Rossaire Fortin, Camille Ethier, Alfred Roy, le docteur Viateur Bolduc et M. Léo Michaud, agissant comme greffier, en l'absence du notaire D. L. Lippé.

Le maire récite la prière puis déclare l'assemblée ouverte. L'assistant-greffier fait la lecture du procès-verbal d'une assemblée en date du 19 mai et celui de la dernière assemblée. Aucune remarque n'est faite au leur sujet et il est proposé par l'échevin Cloutier, secondé par l'échevin Fortin que les dits procès-verbaux soient acceptés. Adopté.

Avant d'aller plus loin, on adopte une résolution dans laquelle l'échevin Bellefleur est le proposeur et l'échevin Ethier le secondé, à l'effet d'autoriser M. Léo Michaud à agir comme greffier, en l'absence de ce dernier.

L'assistant-greffier fait alors la lecture des comptes, au sujet desquels il n'y a pas de remarque. Leur paiement est autorisé par une résolution qui a pour proposeur l'échevin Ethier et pour secondé l'échevin Cloutier. Adopté.

Passant à la lecture des correspondances, on prend connaissance d'une lettre de la municipalité

de Ditchfield, accompagnant une résolution appuyant la demande de 4 citoyens de l'endroit qui réclament que la ligne devant les alimenter d'électricité soit complétée et ce le plus tôt possible. Une demande semblable est faite par des contribuables du rang No 1. On en prend connaissance séance tenante. L'échevin Komery fait remarquer que, dans le premier cas, le travail de parachèvement doit être complet au moment où la chose se discute et que dans le second cas, on attend des poteaux pour effectuer ce travail d'installation.

Une résolution est préparée, lue et adoptée à l'effet d'autoriser le maire à signer le contrat d'achat projeté d'un terrain, propriété de M. Dufrenoy, du quartier Agnes, lequel terrain servira à la construction d'un réservoir dans le quartier en question.

Le Commissariat des Incendies de la Province écrit à la ville, lui incluant un rapport préparé par un de ses inspecteurs, à la suite des travaux d'inspection chez nous. Le maire fait l'énumération de cette série de travaux, expliquant qu'ils ont été faits dans le but d'améliorer notre système en vue de le rendre standard. Il fait remarquer que le coût de ces travaux s'élève à cinq cents et quelques dollars, mais que la ville a droit à 50 p.c.

d'octroi du gouvernement provincial. Monsieur le Maire fait remarquer qu'il serait bon de passer une résolution dans laquelle on demanderait le 50 pour cent d'octroi du gouvernement. Le maire donne quelques explications sur la manière de procéder pour obtenir l'octroi et on prend note de ses remarques. Il est ensuite proposé par l'échevin Bellefleur secondé par l'échevin Komery que demande soit faite au Commissariat des Incendies de la Province, de bien vouloir accorder à la ville, un octroi de 50 pour cent sur les achats qui s'imposent au département des incendies; que copie de la présente résolution soit adressée à l'honorable Patrice Tardif, député de notre comté. Adopté.

Lue une lettre de l'hon. Patrice Tardif, incluant copie d'une correspondance de l'hon. Roméo Lorrain, ministre au département des Travaux Publics de la province. Ce dernier fait parvenir à son collègue, pour la ville de Lac-Mégantic, un chèque au montant de \$5,150.00 en paiement d'un octroi demandé par la ville et recommandé à l'hon. Ministre, par notre député provincial.

M. le Maire: Il serait bon ici, d'envoyer une résolution de remerciements à Monsieur le Ministre Tardif.

Les échevins: Oui. Il est proposé par l'échevin Viateur Bolduc et unanimement secondé que ce conseil remercie l'hon. Patrice Tardif pour son bon travail en vue d'obtenir l'octroi en question sur l'achat d'un camion aux incendies. Adopté.

Une démonstration a été faite avec le nouveau camion dont faisait récemment l'achat, notre ville, au département de la police et du feu. Monsieur le maire fait la lecture d'un rapport préparé par un représentant du Commissariat des Incendies de la province.

On tient compte de tous les détails intéressants qu'il contient: capacité de 60 gallons à la minute, pression de 120 livres, vitesse du moteur, etc., etc.; le rapport fait mention que l'appareil a fonctionné normalement; le coût du camion équipé d'une pompe est de \$10,500.00 plus les taxes. On discute de la chose, faisant remarquer que le camion ne porte pas assez d'équipement; que le nombre d'échelles est insuffisant.

M. le Maire: (Au chef Dostie qui est dans la salle) Vous avez besoin d'échelles M. Dostie?

Journal de la Confédération mardi, le 1er juillet BILLETS SPECIAUX

Entre toutes les stations au Canada et à toutes les villes de la frontière américaine.

TARIF SIMPLE plus UN TIERS pour l'aller et le retour

A L'ALLER, billet valable à partir de lundi, le 30 juin, jusqu'à 2 h. p.m., mardi, le 1er juillet. AU RETOUR, billet valable pour départ jusqu'à minuit, mercredi, le 2 juillet. Heure solaire.

MINIMUM DES PRIX REDUITS Adultes ou enfants 30c Renseignements supplémentaires de tout agent.

Pacifique Canadien

LA BONNE CHANSON vous présente son SEPTIEME ALBUM 301 à 350

Ce qu'il contient: Le plus beau folklore Chansons célèbres des meilleurs auteurs français Chansons inédites. Chansons modernes.

ENCORE PLUS BEAU QUE LES SIX AUTRES! Tout le monde l'achète!

La Collection complète comprend 7 volumes de 60 chansons chacun. Prix: Album relié, \$1.00 — Album relié simili-cuir, \$1.50.

Adressez votre commande à: Bibiane POULIN, C. P. 375 Lac-Mégantic ou à "LA BONNE CHANSON" Jul. 24 C. P. 150, St-Hyacinthe, Qué.



LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

Les LITHINÉS du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

Les Lithinés du Dr GROC N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'Arthritisme en général.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 contiennent, dans chaque boîte, des bons-primés. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Nos Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies — Produit français — Refusez les imitations ne portant pas le nom et le No 33.



Le chef de Police: Oui Monsieur.

M. le Maire: Alors, on procédera à l'achat de cela.

La Commission des Transports de Québec écrit à la ville, faisant suite au projet de construction de deux passages au tunnel du quartier Agnes, projet dont nous avons plusieurs fois parlé dans ce jour-

nal. La ville est informée qu'un seul passage sous-terrain sera recommandé; la Compagnie du Chemin de Fer est également de cet avis. La Commission réfère, à la ville, copie d'une lettre qu'elle a envoyée, comme réponse, à celle reçue de la compagnie du Chemin de Fer; dans cette réponse, elle fait remarquer qu'elle n'est pas en mesure de construire les deux passages sous-terrains, c'est-à-dire un de chaque côté, mais qu'elle recommande la construction d'un de ces passages. On spécifie que le coût du dit passage sera de près de \$5,200.00 Elle demande encore si notre municipalité est disposée à partager le coût de cette construction avec la Compagnie; ajoutant que si, lorsque construit, ce premier passage est considéré insuffisant, par la ville, elle verra à discuter la construction d'un second.

M. le Maire: On nous demande si on veut payer la moitié.

L'échevin Roy: Je crois que c'est la compagnie du Pacifique qui s'est engagée à payer tout.

L'échevin Komery: Ils n'ont jamais parlé de cela dans le passé.

M. le Maire: Il a toujours été question qu'ils le feraient à leurs frais.

L'échevin Komery: Pourquoi alors, une question semblable.

L'échevin Roy: Si je me rappelle bien, il a été question pour le Pacifique de la faire à ses frais.

L'échevin Bolduc: Au lieu d'en faire deux, ils n'en font rien qu'un et ils veulent nous en faire payer la moitié. C'est de ne pas accepter ça.

L'échevin Fortin: Est-ce qu'il n'y a pas une lettre disant qu'ils offriraient d'en faire un gratuitement?

(suite à la page 13)

Wilfrid Fortin

AGENT D'ASSURANCES Représentant régional de L'ALLIANCE NATIONALE Assurance-vie Aussi, assurances générales: Feu, automobile, accident, maladie, vie, etc. 62, rue Papineau — Tél.: 204-J LAC-MEGANTIC

LES DOCTEURS:

J. Aimé & Lionel Darche

92, rue King-O., Sherbrooke YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE Lunettes fournies à délai de quelques heures.

Bandes Herniaires

Bandes herniaires, abdominales, corsets maternité, bas élastiques. Service rapide par malle, pour tout médicament.

PHARMACIE GAUDET

29, rue King Ouest — SHERBROOKE, Qué. (près du terminus des Autobus)

Henri Fillion
AGENT D'ASSURANCES
Soyons patriotes! Travaillons dans nos propres intérêts, en nous assurant dans LA LAURENTIENNE Assurance-Vie compagnie essentiellement canadienne-française. Soyons des nôtres!
ST-LUDGER Cté FRONTENAC

Agent Rawleigh
J'informe le public de Lac-Mégantic que je suis le distributeur autorisé pour les fameux PRODUITS RAWLEIGH, reconnus depuis longtemps pour leur efficacité. Mesdames et Messieurs, je vous visiterai régulièrement à votre domicile pour vous offrir mes 125 lignes de produits RAWLEIGH et je vous invite à me réserver vos commandes, vous remerciant d'avance.
Paul-Marcel Arguin
35, rue LASALLE TEL. 349-W LAC-MEGANTIC, Qué. A.3 — J.3

Pourquoi vous exposer à un DÉRAPAGE sur des pneus usés jusqu'à la corde?
PROCUREZ-VOUS DE NOUVEAUX GOOD YEAR RECONNUS POUR LEUR DURÉE!
De beaucoup le meilleur en millage...
C'EST POUR CELA QUE PLUS DE GENS ROULENT SUR DES PNEUS GOOD YEAR QUE SUR TOUTE AUTRE MARQUE
VOYEZ VOTRE MARCHAND
GOOD YEAR
Garage Mercier
Pneus — Tubes — Batteries Accessoires
TEL.: 193-J LAC MEGANTIC, Cté Frontenac

LA MANCHETTE QU'ON NE LIT JAMAIS

Chaque jour des millions de manchettes de journaux tiennent l'univers au courant des dernières nouvelles dans tous les domaines de l'activité humaine. Pourtant il est une manchette qu'on ne lit jamais — une manchette qui aurait sa place dans un journal sur trois de n'importe quelle partie du monde: Presque un tiers de la production mondiale de papier-journal provient de la province de Québec!

La première machine à faire le papier fut inventée en France en 1798. Le premier moulin à papier au Canada s'élevait en 1804. De ce début est née l'industrie de la pulpe et du papier qui atteint aujourd'hui les proportions gigantesques que nous savons, et la "vallée de production" dans la province de Québec est l'une des régions au monde où elle est le plus considérable et le plus profitable.

Pour chaque tonne de papier journal fabriquée chaque jour il faut pouvoir amener au moulin 100 chevaux-vapeur d'énergie électrique. La Shawinigan Water and Power Company est fière du rôle qu'elle a joué dans la production de l'énergie électrique à bon marché et en assez grande abondance pour permettre à l'industrie canadienne de la pulpe et du papier d'atteindre sa production actuelle. Shawinigan est le symbole du progrès au Canada. Sa croissance est le symbole de la croissance du Québec et de la prospérité de ses habitants.

LA VALLÉE DE PRODUCTION
L'industrie doit s'installer dans la région qui lui permet de fonctionner le plus profitablement possible. Dans "la Vallée de Production", les manufactures ont trouvé non seulement de l'énergie électrique se vendant moyennement à l'un des taux les plus modiques du continent, mais aussi la coopération et l'encouragement du gouvernement; une saine administration civique, des taxes administratives dignes de confiance. A cause de ces facteurs et de son site idéal, "la Vallée de Production" est devenue l'une des régions industrielles les plus prospères et les plus attrayantes du Canada tout entier.

TRANSPORT • CONSTRUCTION • GÉNIE CIVIL
The Shawinigan WATER & POWER CO.
ELECTRICITE • PRODUITS CHIMIQUES
SHAWINIGAN CHEMICALS LIMITED • QUÉBEC POWER COMPANY
filiales et subsidiaires

Cette annonce a pour but de démontrer l'importance du rôle que joue l'industrie de la pulpe et du papier dans la vie économique de la province de Québec. Elle fait partie d'une série traitant des industries situées dans la "vallée de production" du Québec.

Caravigote toute la famille

Toute la famille aime 7-Up, ce breuvage si frais, pétillant, animé, qui s'harmonise à la joie des plus belles heures. C'est le breuvage de famille qui "ravigote" en toute occasion parce qu'il est frais et joyeux.

7-Up "Ca ravigote"

Au conseil.

(suite de la page 12)

L'échevin Roy : Je crois qu'ils nous ont offert à en faire un, mais pas un deuxième.

L'échevin Fortin : La résolution disait que on en acceptait un moyennant qu'ils construisent l'autre immédiatement après. Il me semble qu'on a reçu une lettre disant qu'ils en contrariaient un, et que le coût en serait de \$5,000.00 à \$6,000.00, mais ils ne disaient pas qu'on paierait.

M. le Maire : Si je me rappelle bien ce qui s'est passé, lors de l'assemblée, c'est la Compagnie du Chemin de Fer qui devait payer.

L'échevin Cloutier : Il n'a jamais été question pour la ville de payer quelque chose.

M. le Maire : Etes-vous en faveur de construire s'ils veulent le payer ?

L'échevin Roy : Je crois que ça serait dans l'ordre que la Voirie creuserait le dessous et que ce serait la compagnie du C.P.R. qui construirait le tunnel pour les piétons.

L'échevin Cloutier : S'ils ne veulent pas le faire, demandons-leur d'ouvrir notre rue à 66 pieds.

M. le Maire : Quant à la question du creusage, ça été soumis au gouvernement provincial; ils ont les plans en mains; c'est le gouvernement provincial qui a mis du gravier, le milieu de la rue leur appartient, ça n'appartient pas à la ville.

L'échevin Ethier : Il existe un

TAUX SPECIAUX

à l'occasion de la

FETE DU DOMINION
le 1er juillet

Billets aller-retour au prix de billets simples plus un-tiers.
BON POUR ALLER

lundi le 30 juin jusqu'à 2.00 p.m. (H.N.) mardi le 1er juillet.

LIMITE DE RETOUR

minuit (H.N.) mercredi le 2 juillet

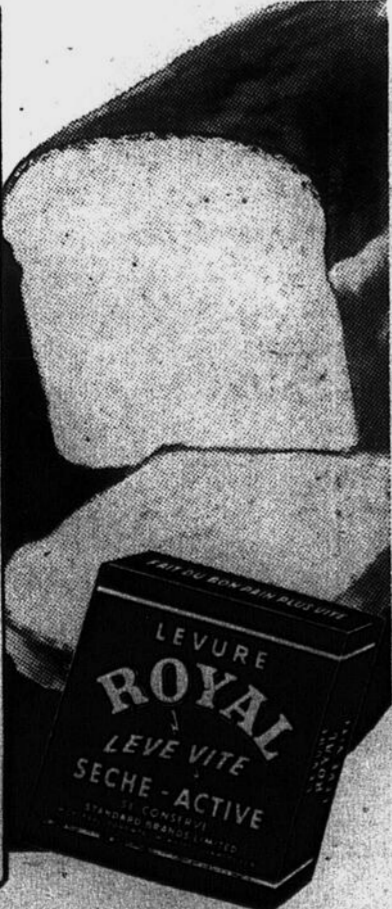
Pour de plus amples informations, s'adresser aux agents.

QUEBEC CENTRAL

Pain blanc PLUS LÉGER PLUS SAVOUREUX

RECETTE

Verser 1 t. eau tiède dans un bol, ajouter 1 envelope Levure Royal Sèche active et 1 c. à thé sucre, mélanger; laisser reposer 10 min. Porter au point d'ébullition 2 t. lait, ajouter 5 c. à soupe sucre et 5 c. à thé sel; laisser refroidir. Ajouter à la levure avec 1 t. eau; ajouter 6 t. farine tamisée; battre. Ajouter 5 c. à soupe shortening fondu et 6 autres t. farine tamisée ou assez pour faire une pâte facile à manipuler. Pétrir vite et légèrement jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Mettre dans un bol graissé, couvrir; placer au chaud, loin des courants d'air. Laisser lever au double du volume. Ecraser. Laisser lever de nouveau au 2/3 du volume de la 1ère levée. Diviser en 4; former en boules. Couvrir d'un linge et laisser reposer 10-15 min. Former en pains et mettre dans des moules graissés. Couvrir; laisser lever au double du volume—environ 1 heure. Cuire 15 min. à 425°F.; réduire la chaleur à 375°F. Cuire encore environ 30 minutes.



La résolution est inscrite au livre des minutes; elle a comme proposeur l'échevin Bolduc et comme second l'échevin Bellefleur, puis elle est adoptée.

Monsieur le maire dit ensuite que le conseil doit faire le choix de ses évaluateurs en vue de la préparation du nouveau rôle. Il donne les noms de ceux qui exerceraient ces fonctions l'an dernier, informant le conseil que le secrétaire M. J.-A. Bernier, ne serait pas en mesure, cette année, d'accepter la charge, à cause de son état de santé. On a pensé de le remplacer par M. J.-E.-A. Roger. Le maire fait remarquer qu'il s'agit de préparer un nouveau rôle cette année et que cela exige beaucoup plus de travail. L'échevin Roy demande si c'est l'intention du conseil de réengager des anciens évaluateurs ou de s'assurer les services de nouveaux. Il suggérerait le nom de M. Alyre Roy, qui, dit-il, a déjà fait ce travail et qui serait prêt à l'accepter de nouveau. Des suggestions sont faites; des informations sont fournies; quelques échevins se demandent s'il ne serait pas avantageux d'introduire chaque année, dans le groupe, un nouvel évaluateur; d'autres se disent satisfaits de la manière actuelle de procéder; l'échevin Komery trouverait logique de les maintenir tous dans leurs fonctions cette année encore, au moins. La discussion est courte et la résolution suit: il est proposé par l'échevin Fortin, secondé par l'échevin Komery que MM. Emile Mercier, Henry Martin et Onésime Brûlotte soient nommés évaluateurs et que M. J.-E.-A. Roger soit nommé secrétaire. Adopté.

Une lettre de l'ingénieur Sylvain, répondant à une demande que lui a faite la ville, à l'effet d'obtenir du dit ingénieur, un plan des rues, situées dans les limites de la ville, et qui sont sous le contrôle du gouvernement. Il donne les raisons pour lesquelles, dans le moment il ne peut répondre à ce désir.

Le maire, s'adressant à l'échevin Komery suggère que demande soit faite au gouvernement provincial d'une certaine quantité de calcium dont on se sert pour abattre la poussière. On parle des endroits où la nécessité de calcium se fait sentir. Il est proposé par l'échevin Bellefleur que demande soit faite au gouvernement provincial de nous accorder du calcium. Adopté.

Le conseil prend connaissance d'une demande faite par M. Albert Blais et qu'expose le maire. C'est une lumière que demande Monsieur Blais, laquelle devrait être installée dans une de ses propriétés, maison à logements. Il en demande l'installation dans un corridor où l'obscurité le requiert jours et nuits. On accorde, pour ce genre d'installation un tarif spécial de \$12.00 par année, jusqu'à nouvel ordre.

On prend connaissance d'une lettre qu'adresse au conseil la Compagnie Julius Kayser, formulant une demande d'installation d'un tuyau de 8 pouces, à partir de la grande rue, jusqu'à son usine; demandant de plus l'ouverture de leur rue, au bout de la manufacture.

Le maire Leblanc dit qu'il ne s'agit pas là d'une affaire considérable et que cela leur permettrait d'entrer, avec leurs camions, par en arrière. Quant au tuyau, on fait remarquer qu'il s'agit d'un tuyau de 8 pouces qui partirait de la rue Laval. Le contre-maître, Monsieur Brousseau fournit quelques explications. Le maire domine des instructions quant à la question de compléter le bout de rue quant à l'autre question, elle sera étudiée.

Le maire souligne une lacune qui semble exister au département de l'aqueduc. C'est au sujet du service de l'eau qu'on accorde lorsqu'une maison est en construction; il dit que le règlement ne comporte aucun tarif spécial dans de semblables cas et que l'eau doit être payée, d'après le règlement actuel, dès le moment où on la requiert aux premiers temps de la construction et non lorsqu'on entre dans cette dernière. L'échevin Cloutier suggère que le paiement de l'eau se fasse à partir de la date à laquelle on commence à construire; l'échevin Bellefleur croit aussi que la chose est logique; l'échevin Bolduc est de l'avis que si on désire charger quelque chose, on devrait charger un minimum de \$2.00 à partir du moment où la construction commence. On discute de la manière d'après laquelle on pourrait procéder pour percevoir cette taxe et l'échevin Komery lots doit fournir le terrain néces-



ON ARRÊTE POUR UN PEPSI!

OUI, PEPSI-COLA EST PLUS GROS ET MEILLEUR!



Pepsi-Cola va droit ou but en tout temps! Il y en a deux fois plus dans la grosse bouteille de 12 onces!

Chaque fois que vous avez soif, choisissez le breuvage qui vous apporte un saveur plus délicate et une meilleure valeur... demandez Pepsi-Cola!

Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

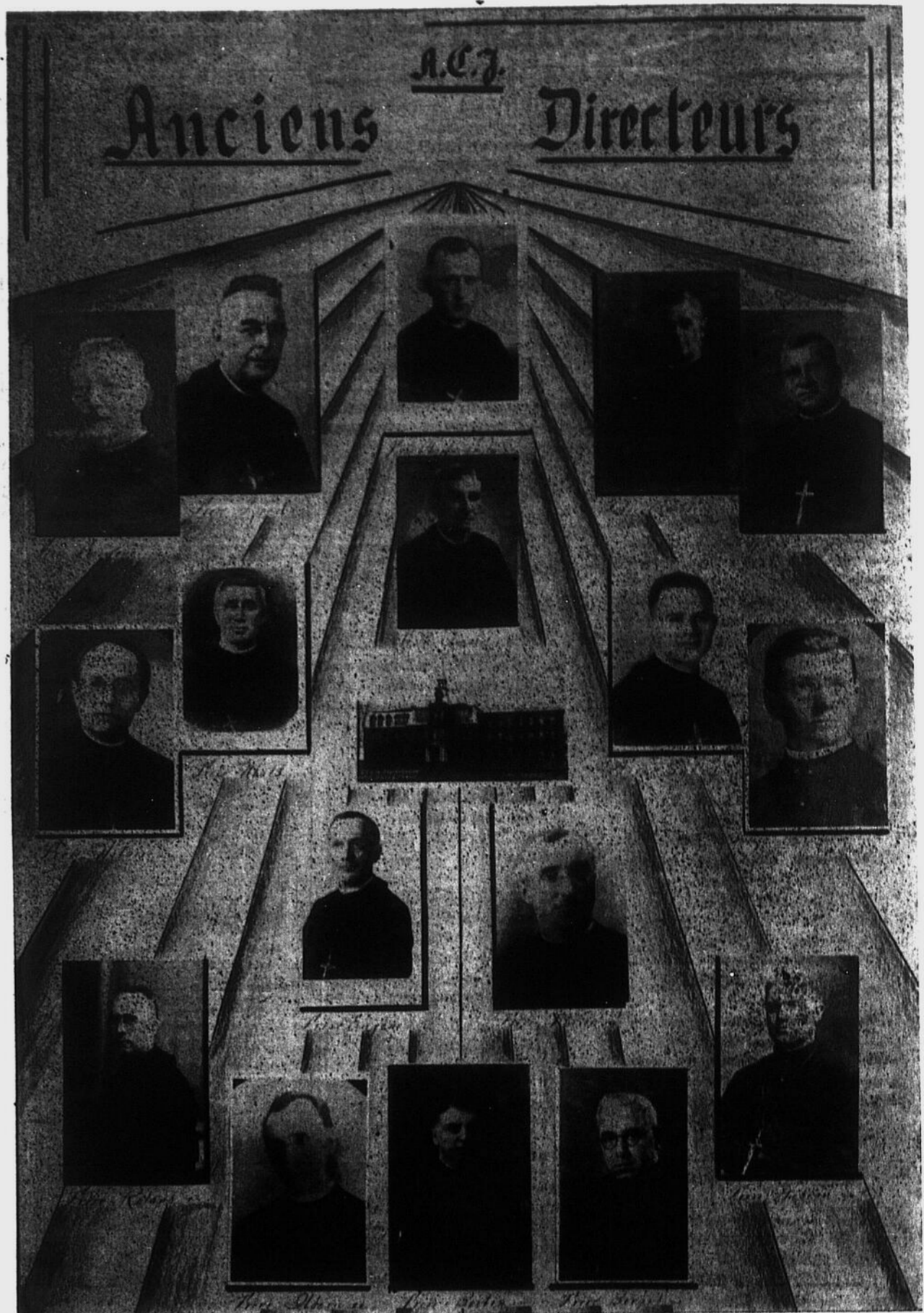
PRENEZ UN PEPSI



Pepsi-Cola est la marque enregistrée au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

sieur Brousseau, qui est continuellement mis au courant de la chose, dans ces cas de construction, pourrait se charger de percevoir cette taxe. Il est convenu de fixer le montant à \$2.00 lorsque la construction commence et, lorsque le raccordement sera fait, le taux ordinaire sera appliqué.

La discussion se fait ensuite sur la question de l'ouverture d'une rue nouvelle dans le quartier sud, Notre-Dame de Fatima. Un plan à ce sujet a été préparé par l'ingénieur Gaétan Côté et les membres du conseil en font l'étude. Un des principaux intéressés M. Paul-N. Gagnon prend part à cette étude, et il expose les vues de ces derniers. Le maire ne se dit pas prêt à faire l'acceptation de ce plan, pour la raison que la rue est marquée, 50 pieds de largeur, alors qu'elle doit avoir 66 pieds. M. Gagnon dit qu'en effet on peut y lire 50 pieds mais qu'il en sera ainsi dans le cas seulement où la ville n'accepterait pas une rue de 66 pieds et qu'on est parfaitement disposé à l'accepter à 66 pieds; on discute de la chose; le maire rappelle cette clause de la loi qui veut que toute personne qui vend des lots doit fournir le terrain néces-



saire pour l'ouverture de rues; il dit ne pouvoir accepter le plan en question aussi longtemps que l'ingénieur ne l'aura pas fait à la satisfaction du conseil; il ne veut pas exposer la ville à une appropriation et créer un précédent; M. Gagnon demande si on ne pourrait pas accepter le dit plan séance tenante, moyennant modifications par la suite, si modifications il y a à faire. Le maire déclare que ce n'est pas là une chose possible. A ce moment-là, l'échevin Bellefleur étant appelé à l'exercice de ses fonctions et quelques minutes plus tôt l'échevin Ethier ayant été obligé de quitter son siège, appelé également en dehors, il n'y a plus quorum et, automatiquement, l'assemblée est dissoute. On ne continue pas moins à discuter de la chose, plan en mains dont on fait l'étude, puis, les uns après les autres on se retire.

Naissance

A Montréal, le 21 juin est née une fille, enfant de M. Lucien Simard et de Madame Simard, née Jeannine Roy. L'enfant, baptisée le 22 sous les prénoms de Marie Yvette Louise Christiane, a eu pour parrain et marraine ses grands-parents maternels, M. et Mme Alfred Roy, de notre ville. Madame P. Simard, grand-mère paternelle du bébé, agissait comme porteuze.

Nos félicitations.

Les hommes portent leur supériorité en dedans, les animaux en dehors...

Poussins envoyés par avion en Italie

Nous venons de recevoir par l'entremise de Monsieur A. P. Bissonnet, représentant canadien pour Commerce à Rome, certaines nouvelles concernant l'expédition de jeunes poussins arrivés à Rome le 2 juin, via la Ligne Aérienne Trans-Universelle; ces jeunes oiseaux sont envoyés au Professeur Ghigi à l'Université de Bogona. Monsieur A. P. Bissonnet rapporte qu'ils sont arrivés en excellente condition. C'est la deuxième fois que les Couvoirs Bray donnent au Professeur Ghigi car nous voulons lui aider à rétablir son oeuvre sur l'aviculture à l'Univer-

sité. Ces expéditions comprennent l'envoi de Rocks Barrés, Rhode Island Rouges, Leghorns Blancs, Light Sussex et Wyandottes Blancs et les poussins sont bien choisis.

Horaires du Service d'AUTOBUS
Mégantic, St-Georges, Québec, Woburn

Service Mégantic - Québec			Service Mégantic - St-Georges		
Tous les Jrs exc. le dimanche			Tous les Jrs y compris le dim.		
Dép.	Arr.		Dép.	Arr.	Dép.
Mégantic	6.00	8.30	Mégantic	6.00	10.35
Spaulding	6.25	8.10	Spaulding	6.25	10.15
St-Samuel	6.35	7.55	St-Samuel	6.35	10.05
Jct Risborough	6.45	7.40	Jct Risbo.	6.45	9.50
St-Ludger	7.00	7.35	St-Ludger	7.00	9.45
Bureau Béland	7.15	7.20	B. Béland	7.15	9.30
St-Gédéon	7.25	7.10	St-Gédéon	7.25	9.20
Rte St-Théophile	7.35	6.55	Rte St-Théo	7.35	9.10
St-Martin	7.40	6.50	St-Martin	7.40	8.55
Jersey Mills	7.55	6.35	Jersey Mill	7.55	8.35
St-Georges	8.00	6.00	St-Georges	8.00	8.30
*Beauceville	8.15	5.30			
*St-Joseph	8.30	5.15			
*Vallée Jct	8.45	5.00			
*St-Marie	8.55	4.50			
*Scott	9.10	4.35			
*St-Henri	9.20	4.15			
*Lévis	9.50	3.50			
*Québec	10.15	3.20			
Arr.	Dép.		Ar.	Dép.	Ar.

Service Mégantic - Woburn			Service Mégantic - St-Evariste		
Tous les jours y compris le dim.			Tous les jours y compris le dim.		
1e colonne: lire de haut en bas			Dim.		
2e colonne: lire de bas en haut			Semaine		
Dép.	Arr.		Dép.	Arr.	
Mégantic	7.00	6.10	Mégantic	7.00	6.10
Trois Lacs	7.20	5.50	St-Evariste	9.00	5.10
Louise Bocage	7.30	5.40	Couvoilles	9.20	4.50
Clinton	7.40	5.20	Lambton	9.35	4.35
Woburn	7.50	5.10	St-Romain	9.45	4.25
Douanes Canadiennes	8.00	5.00	Winstow	10.00	4.10
La Ferme	8.25	4.20	Springhill	10.20	3.50
Piopolis	8.35	4.10	Mégantic	10.40	3.30
Marsboro	9.00	3.45			
Mégantic	9.15	3.20			
Dimanche			Dimanche		
les mêmes services à:			le retour de l'après-midi se fait aux mêmes heures que sur semaine.		
11 h. a.m. et 11 h. p.m.					

Autobus Roy & Bolduc

Petites Annonces

CHAMBRES A LOUER

Chambres à louer, avec pension. Une belle occasion aux intéressés. S'adresser à :
HILAIRE ROY
 136, rue Laval
 Lac Mégantic
 Mai 29—J.N.O.

HOMMES DEMANDES

Voici votre chance ! La plus ancienne et la plus formidable compagnie au monde, se spécialisant dans la vente de nécessités quotidiennes, a quelques ouvertures pour hommes agressifs et ambitieux. Splendide revenu dès la première journée. Produits avantageusement connus — clientèle établie. Si vous jouissez d'une bonne réputation et possédez un équipement de voyage, vous êtes notre homme. Pouvez financer vos débuts. Pour plus amples détails, écrire à : La Compagnie J.R. WATKINS 2177 rue Masson, Montréal, Dépt. Q-1-2.

ELECTRICIEN

J'offre mes services à la population de la ville et de l'étranger. Je suis licencié et je possède l'expérience qui vous assure un travail soigné et satisfaisant.
LUCIEN COUTURE
 Entrepreneur électricien licencié
 106, rue Dollard
 LAC MEGANTIC
 Juin 26
 Juillet 3—P

CAMION A VENDRE

Camion automobile "pick up", une tonne, Modèle 1940, Fargo, moteur en bonne condition, carrosserie propre, prix raisonnable. Pour plus de détails, adressez-vous à :
L'ÉCHO DE FRONTENAC
 A. 24—J.N.O.

MAISON A VENDRE

Maison à vendre; conditions de paiement faciles; loyer libre à l'acheteur. S'adresser à :
JULES VACHON
 52, rue Agnès
 Lac-Mégantic
 A. 7—J.N.O.

CE SONT LES BONS POUSSINS QUI PAIENT LE MIEUX

Lisez cette lettre qui nous vient de Havelock, Ontario, à l'adresse de Goddard Chick Hatchery : May 1st 1947. "Vous vous souvenez sans doute des 400 poussins assortis que vous m'avez expédiés le 3 mars. Parmi ces sujets j'ai eu le plaisir de compter 203 poulettes et 202 d'entre elles sont aujourd'hui vivantes. Laissez-moi savoir si vous pouvez me fournir 600 autres de ces sujets entre le 1er et le 5 juin prochains." Sgd. R.S. De nouveau, nous répétons : CE SONT LES BONS POUSSINS QUI PAIENT LE PLUS. Commandez maintenant. Nous pouvons vous fournir des poussins d'un jour, poulettes de huit semaines et des coqs d'un certain âge, tout cela au prix les plus bas.

GODDARD CHICK HATCHERIES

Britannia Heights, Ont.

LES PRODUITS FAMOUS

Désirez-vous être indépendant ? Avoir votre propre commerce ? Opérer dans votre localité. Adressez-vous à la Cie des Produits "FAMOUS", 370 rue Guy, Montréal.

AVEZ-VOUS UNE CHALOUPÉ A VENDRE ?

Si vous avez une chaloupe à rames, dont vous pouvez disposer, profitez de l'occasion et adressez-vous au soussigné qui en serait acheteur :

ROLAND RUEL
 Barbier
 64, rue Laval
 Lac-Mégantic
 J. 19-26

AUTOMOBILE A VENDRE

Bon chevrolet "1934", à vendre. Moteur tout reconstruit en neuf. Bons pneus neufs. S'adresser à :
 89, rue CHAMPLAIN
 Lac Mégantic
 J. 19-26—P

TERRAIN A LOUER

Si vous cherchez un terrain à louer, voici la chance pour vous : terrain situé près du Bureau Sélectif, 65 x 95 pieds, constituera un endroit idéal pour kiosque de taxis ou commerce quelconque. S'adresser à :
FERNAND PEPIN
 St-Gédéon, Cté Frontenac
 ou téléphoner à
EPICERIE MERCIER
 St-Gédéon, Cté Frontenac
 Juin 26—P

REFRIGERATEUR A VENDRE

Un réfrigérateur (frigidaire) de marque "Monarch", en très bon ordre, 7 pieds cubes, à vendre. Aussi une jarre en grès d'une capacité de 30 gallons. Profitez des aubaines. S'adresser à :

ALFRED ROY
 Embouteilleur
 55, rue Laviolette
 Lac Mégantic, Qué.
 Juin 26

CHAPELET PERDU

Un petit chapelet blanc en nacre de perle a été perdu ou oublié dans l'église, le 19 juin. Récompense promise à qui le rapportera au numéro :

63, rue DOLLARD
 Lac Mégantic
 Juin 26

TERRE A VENDRE

Une terre de 200 acres dont 50 en culture, située à un mille seulement de l'église St-Jean Vianney. Bonnes bâtisses, électricité partout, plus de 500 cordes de bois de pulpe. A vendre pour cause de santé. S'adresser à :

LOUIS PLANTE
 R. R. No 1
 Juin 26
 Juillet 3—P

CANOT A VENDRE

Un canot de 16 pieds de longueur, avec avirons, le tout en bon état, à vendre. S'adresser à :

GASTON LORANGE
 101, rue Villeneuve
 Lac-Mégantic
 Juin 26—P

TRAVAUX EN PLATRE POUR VOUS

Je m'occupe de confectionner différents travaux en plâtre, tels que : cadres, potiches, etc. sur demande personnelle ou pour être vendus en gros ou en détail. Articles convenant très bien pour cadeaux de fête d'anniversaire, et autres. L'infirmité dont je souffre m'invalide à faire, désormais, une spécialité de ce genre de travail. S'adresser à :

JULIETTE BEAUDOIN
 53, rue Dollard, 4ième étage
 Lac-Mégantic

MANUFACTURE ET MAISON A VENDRE

Manufacture de portes et châssis possédant encore l'outillage nécessaire à la préparation du bois, située dans le quartier Agnès, Maison privée à proximité de la manufacture. Une occasion exceptionnelle pour quiconque désirerait se lancer dans l'industrie. S'adresser à :

BARTHELEMI ROY
 27, rue Montcalm
 Lac-Mégantic
 J. 23-30
 F. 6—J.N.O.

SUR LE PONT D'AGNES

Bienvenue cette semaine, SUR LE PONT, à tous ces Anciens!

D'Ors et déjà assuré, le succès de leur jubilé d'OR.

Nous n'apprenons rien de nouveau à ces écoliers en vacances, en leur disant que la vie est courte.

Avec des sentiments de fierté et de reconnaissance, on se souviendra du plus ancien des anciens, au Collège... du Sacré-Coeur.

La dernière séance du conseil s'est déroulée dans le calme, mais aussi dans une atmosphère fort chaude.

Il appartenait au médecin et président de notre comité de "hygiène de procéder à l'opération, en vue de faire provision d'air pur.

Et toute la salle a respiré!

Personne n'ose se plaindre de la chaleur, mais attendons qu'août soit venu.

Ce ne sont pas nos étudiantes qui se plaindront de la trop longue durée de la période de chaleur.

Heureux notre journal, cette semaine, de faire écho à tant d'heureux sentiments.

En attendant que les moustiques nous dansent une valse, les tannetons entrent en danse.

Il a fallu à la prudente mariée le juin, penser à... son parablie.

Pour peu que se continue cette température, ceux et celles qui feront le tour de notre jardin n'y trouveront pas grand-chose.

Pour capturer de la truite à la douzaine, là où on rencontre deux amateurs de la ligne, pour chaque poisson, ça prend des pêcheurs, Monsieur!

Je n'y ai pas goûté, mais on m'a dit que c'était de la vraie truite, et longue comme ça.

Nous faisons à tous ces anciens, cette semaine, et ce avec combien de plaisir, la plus large part de nos nouvelles, la meilleure des places "Sur le Pont".

Notes locales

Enfin, nous avons eu quelques beaux jours de beau temps ! Une température franchement belle, qui ne nous promet cependant pas de nous demeurer très longtemps. En grands enfants, pas du tout gâtés, de ce côté, cette année, nous nous réjouissons de cette amélioration dans l'état de la température et nous disons et répétons du fond du coeur : "Encore autant."

Notre vente de CHAUSSURES A 1 DOLLAR SE CONTINUE

Si vous n'avez pas encore profité de ces aubaines extraordinaires à UN DOLLAR, il n'est pas trop tard pour vous. Venez visiter ces lignes assorties en grandeurs, que nous vous offrons à sacrifice, aussi longtemps qu'il y en aura.

DE PLUS PROFITEZ DE NOTRE REDUCTION DE 25%

SUR NOS ROBES, CHAPEAUX ET MANTEAUX. HATEZ-VOUS PENDANT QU'IL EST ENCORE TEMPS, VENEZ CHEZ:

Mlle MA. Bernier
 Confection pour dames
 Rue Laval, (Près de l'église) LAC MEGANTIC

Seigneur ! Cet appel que nous formulons plus haut, nous le répéterons tout particulièrement cette semaine à l'approche des grandes fêtes du Jubilé d'Or de notre Collège, qui se dérouleront samedi et dimanche prochains.

Nous avons assisté, lundi soir, à une assemblée régulière des membres de notre Conseil Municipal. Ailleurs dans cette édition, nous offrons à nos lecteurs... et à nos lectrices, un rapport détaillé de la séance de lundi.

M. Albert Tremblay et M. Elie Tremblay, de Renfrew, Ontario, étaient en visite à Lac-Mégantic récemment.

M. Toussaint Dostie, de l'Ecole des Arts et Métiers de Montréal, a passé une huitaine dans la famille de ses parents, M. et Mme Irénée Dostie.

M. et Mme Alfred Roy se rendaient à Montréal, récemment, où ils visitaient des parents.

M. Paul Leblanc, maire de notre ville, faisait dernièrement un voyage d'affaires dans la métropole.

Mme Eugène Lessard, M. et Mme Jules Audet et leur enfant Marie, ainsi que M. Eddy Faucher, de St-Joseph de Beauce, ont passé la journée de dimanche en notre ville, les hôtes de M. et Mme L. Philippe Poulin et leur famille.

M. et Mme Raoul Arbec et leur famille passent le temps des vacances d'été à leur chalet, près de notre lac.

Un grand nombre de paroissiens de Lac-Mégantic se sont rendus à Ottawa, en fin de semaine dernière pour prendre part au grand Congrès Marial qui avait lieu dans la capitale de notre pays. On es-

time à une centaine, le nombre de ceux de chez nous, qui ont fait le voyage soit par train spécial, soit en automobiles.

Mme Camille Sinotte, M. et Mme Edgar Sinotte, M. et Mme Wilfrid Duquette, M. et Mme Paul-Emile Philippon, Mme Roland Sinotte M. et Mme Gaston Sinotte se rendaient à Marbleton, Cté de Wolfe, récemment où ils visitaient la révérende Mère Marie Candide, des Soeurs de la Présentation de Marie, sœur de Mme Camille Sinotte, que cette dernière n'avait pas revue depuis 17 ans. A cette réunion de parents, qui a marqué la visite de la révérende Mère, au milieu d'eux on remarquait la présence de M. et Mme Rodrigue Hébert, M. et Mme Charlie Dawson M. et Mme Oscar Dubé, M. et Mme John Nadeau, de Bishopton. Les dames que nous venons de nommer sont les soeurs de la religieuse Vère Sainte Candide. Lors de son passage à Sherbrooke, Madame Sinotte visitait Mlle Jeanne d'Arc Sinotte, sa fille, de cette ville.

Mlle Françoise Lemieux, de Montréal, passe quelques jours de vacances dans la famille de M. et Mme Wilfrid Lemieux, ses parents.

M. et Mme Léo Drapeau ainsi que Mlle Elzear Blais ont passé la journée de dimanche à St-Joseph de Beauce, chez des parents.

M. et Mme Roland Beaulieu ainsi que leurs enfants Marc-André et Pierrette, de Trois-Lacs, se rendaient à Lévis, dernièrement, où ils assistaient aux fêtes du 3e Centenaire de la Rive Sud. Ils ont eu l'occasion d'assister au débarquement de Guillaume Couture, le premier colon de la rive Sud à Lauzon.

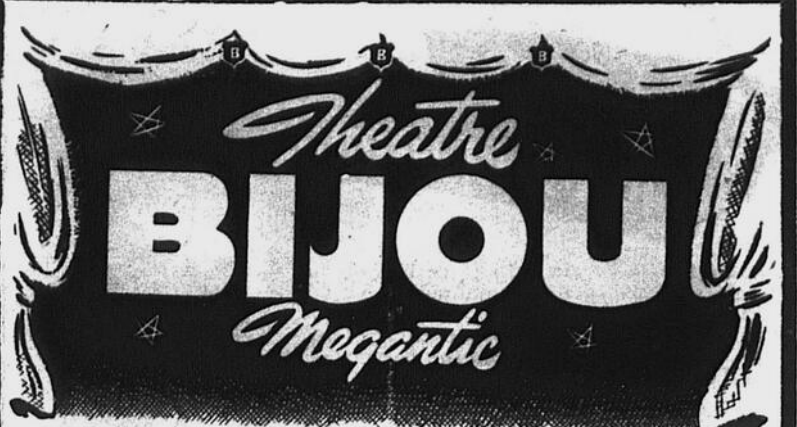
M. Paul-Emile Dostie, étudiant, de Montréal, est venu visiter ses parents.

Mme Joseph Mercier et Mme Alfred Brousseau ont passé quelques jours à Ottawa à l'occasion du grand congrès marial.

M. et Mme Gérard Marchand, de Bedford, passent une quinzaine dans la famille de M. et Mme Armand Grenier.

M. Léandre Roy, Mlle Lorraine Roy et Mme Odilon Martel ainsi que Mlle Yvette Martel étaient les invités de Mmes Rita et Roland Roy, finissantes à l'Ecole Ménagère Régionale de Plessisville, où Mesdemoiselles Roy ont obtenu leur certificat pour la couture, avec la note très grande distinction.

Le révérend Frère Réginald, des Frères du Sacré-Coeur du Collège de Donnacona, passe une quinzaine de vacances dans la famille de M. et Mme Odilon Martel, ses parents.



PROGRAMME

Semaine du 29 juin au 5 juillet

DIMANCHE 3 représentations 2 — 6.45 — 9.15

Pierre-Richard Willm
Les Jours Heureux
 Frances Langford
Bamboo Blonde

Lundi - Mardi 8 h.

Louis Hayward — Barbara Britton
The Return of Monte Cristo
 Comédie, cartoon, news.

Mercredi - Jeudi 8 h.

Fred Astaire — Rita Hayworth
 dans
O Toi ma Charmante
 version française de "You were never Lovelier"
 Actualités françaises, comédie

Vendredi - Samedi 8 h.

Glenn Ford — Janis Carter
 dans
FRAMED
 au même programme
 John Hall — Rita Johnson
Michigan Kid
 en couleur

OUVERTURE — du lundi au vendredi 8 heures
 SAMEDI — 2 représentations en soirée : 6.45 — 9.30
 DIMANCHE, 3 REPRESENTATIONS
 2 h. — 6.45 — 9.15 P.M.

Dans le domaine de la balle au camp

Guy Nadeau, joueur au 3ième but pour les "as" de Lac-Mégantic dans la Ligue Intermédiaire Indépendante des Cantons de l'Est, occupe la première position des compteurs dans son club avec une moyenne de 412 qui représente 7 coups sûrs en 17 apparitions au bâton. Il est le seul à date à avoir une moyenne au-dessus de 400. Les autres meilleurs compteurs sont Lucien Bouchard avec 357 suivi de près de Charles Compagnat avec 347. L. Bouchard a cogné 5 coups sûrs en 17 apparitions et Compagnat en a frappé 8 en 23 apparitions. Aimé Giroux, lanceur, occupe la quatrième place avec une moyenne de 300 ce qui représente 3 coups sûrs en 10 apparitions. L'on trouvera plus bas la liste complète des autres compteurs avec leur position respective.

Les "as" de Lac-Mégantic ont gagné 1 partie sur un nombre de 6 de jouées à date. Malgré la pluie qui empêche plusieurs clubs de la Ligue à jouer leurs parties telles que cédulées, les "as" sont les seuls qui ont joué toutes leurs parties. Dimanche dernier, les "as" perdraient leur cinquième partie de la saison contre Drummondville par un score de 5 à 1. Ils a-

(suite à la page 2)

Faites l'achat d'un JEEP

On sait aujourd'hui que l'automobile JEEP peut rendre de précieux et multiples services dans le monde des affaires, chez le voyageur; il est rapide, pratique et accommodant. J'ai le plaisir d'annoncer à mes clients et au public que je possède l'agence des

JEEPS WILLYS-OVERLAND

UNE DEMONSTRATION VOUS CONVAINCRA DE SON EFFICACITE

Pour plus amples informations, prix et conditions, rendez-vous au

Garage J. L. Boulanger

2 rue AGNES LAC MEGANTIC

PERFECTION ...

L'exécution d'un travail parfait requiert l'aide d'experts qui utilisent un outillage de toute première qualité. Donc pour tout sablage de plancher, si vous désirez la perfection, veuillez vous adresser à :

Un plancher TERRAZZO ou de TUILE vaut par sa beauté, sa résistance et sa facilité d'entretien. Un travail excellent vous est assuré par :

Les Produits de Tuiles & Terrazzo Sherbrooke
 MASSON & MASSON, Propriétaires
 10 rue St-Antoine SHERBROOKE, Qué.
 Tél.: 1794-R

Docteur Tancrede Fiset, M. D. L.
 MEDECINE GENERALE
 Spécialités : Maladies de la femme. Traitements électriques.
 Heures de bureau : de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
 Bureau : 81, rue Frontenac (près du théâtre)
 Tél.: 135-W
 Résidence : 46, rue Champlain
 Tél.: 135-J (pour la nuit)
 Sorties de jour et de nuit, sur appels par téléphone.
 LAC MEGANTIC — Cté FRONTENAC

Errata
 Dans le rapport qu'on nous a fait parvenir des élections chez les Chevaliers de Colomb, le nom de M. Hervé Lapointe nous a été donné, alors que c'est M. Lucien Lapointe qui avait été nommé aux fonctions de syndic. On est prié d'en prendre note.